TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co.," 1622 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui minimum..... 47
Même date l'an dernier..... 63
Aujourd'hui maximum..... 39
Même date l'an dernier..... 52

La Patrie

Prévisions pour les prochaines vingt-quatre heures.



Toronto, 9.—Vent frais du nord, temps beau et plus frais, gelée ce soir. Vendredi, vent de l'est, temps beau et frais.

24e ANNEE—No 194—DIX PAGES — MONTREAL, JEUDI, 9 OCTOBRE 1902 — LE NUMERO : UN CENTIN

A L'UNIVERSITE LAVAL

Brillante réouverture de l'année académique — Allocution de M. le vice-recteur — M. le Secrétaire-général parle des progrès accomplis l'an dernier — Mgr l'Archevêque de St Boniface félicite l'Université de la belle œuvre à laquelle elle se dévoue.

Dans la grande salle des promotions de l'Université Laval, au milieu des lumières, des fleurs et des palmes, a eu lieu hier soir la réouverture des cours universitaires. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, occupait un fauteuil d'honneur, accompagné de Mgr Racicot, P.A., V.G., et de M. l'abbé Villeneuve, directeur du collège de l'Assomption. L'auditoire, assez peu nombreux à cause de la pluie, était très select. Remarqués : M. Rodolphe Forget, gouverneur de l'Université, et Mme Forget, M. le docteur Valin, Mme L. A. Demers, M. et Mme A. Chauvin, MM. les abbés Chevrier, P. S.S., Richard, P.S.S., Desnoyers, Many, P.S.S., M. de Siévès, M. J. M. A. Denault, sir William Hingston, etc., etc.

A 8 heures et demie, M. le chanoine Archambault, vice-recteur, et MM. les professeurs Lecocq, Dorveaux, Legrand, de la faculté de théologie, Rottot, S. Lachapelle, E. Desjardins, L. A. Demers, E. Saint-Jacques, A. A. Foucher, E. P. Benoit, de la faculté de



M. le chanoine ARCHAMBAULT, vice-recteur.

médecine, Pérodeau Honoré Gervais, R. Lemieux, de la faculté de droit, et G. Bourassa, secrétaire-général, prirent place sur l'estrade. Tous portaient le bonnet carré et la toge de docteur fourrée d'hermine.

M. le vice-recteur prononça alors l'allocution suivante :

Messeigneurs,

Mesdames et messieurs,

Notre université catholique à Montréal est entrée dans la 25e année de son existence. Les débuts n'en furent pas seulement modestes, ils furent pénibles, mouvementés, presqu'orageux. Grâce à la persévérance des uns, au dévouement et à la générosité des autres, à la bonne volonté de tous, l'œuvre cependant a marché. Peu à peu, le calme se fit, les questions brûlantes furent prudemment écartées ou réglées à l'amiable. Une liberté d'action plus grande et plus en rapport avec de légitimes exigences fut accordée par le Saint-Siège. Les esprits jusqu'alors divisés par de regrettables malentendus, se rapprochèrent. Le pays tout entier vit avec joie des facultés sœurs, faites pour se comprendre et s'unir, marcher vers un même but, en parcourant les mêmes sentiers, travailler de concert, au prix des plus nobles sacrifices, au relèvement des études préparatoires à la profession médicale. Cette profession exige, en effet, surtout de nos jours, une science étendue et variée le tact d'un diagnostic sûr et pénétrant, le souci de l'être moral et religieux envisagé par delà l'être physique ; conditions essentielles, si les médecins veulent être de vrais sauveurs d'hommes et s'ils désirent que leur vocation s'élève à la hauteur d'un véritable apostolat.

—o—

A la phase critique de l'épreuve, succéda une période de paix, d'harmonie et de développement. Le personnel de l'université quitta sans regret, vous me croirez facilement, son obscur domicile de la place Jacques-Cartier et vint s'installer dans le superbe édifice qu'il occupe maintenant, et pour la construction duquel le séminaire de Saint-Sulpice a donné, outre le terrain, la somme de $80,000.00.

Depuis lors, notre organisation s'est singulièrement perfectionnée. La discipline, sans enchaîner la liberté de la jeunesse dans ce qu'elle a de bon, de noble et de fécond, sans mettre d'entraves à sa franche gaieté, est devenue cependant plus régulière, exerce un empire bienfaisant sur nos chers élèves. Je ne vous apprendrai rien en disant que cet heureux progrès disciplinaire est dû, en grande partie, à l'affabilité, à la douceur inaltérable, à la bonté exquise de mon vénéré prédécesseur, Mgr Racicot.

De nouvelles chaires de droit et de médecine ont été créées. Les cours de ces deux facultés sont aujourd'hui suivis par près de 400 disciples de Thémis ou d'Esculape.

L'école polytechnique et l'école vétérinaire se sont successivement affiliées à notre université, et dès l'automne prochain nous aurons la satisfaction de voir la première de ces écoles prendre possession du magnifique édifice dont les fondements vont être jetés ces jours-ci, et qui restera l'une des gloires de notre architecture nationale.

Des bibliothèques, des musées, des laboratoires, des salles de jeux sont sortis, comme par enchantement, de l'initiative intelligente de nos amis, de la précieuse sympathie de nos bienfaiteurs.

Une chaire de littérature française a été fondée et le public de Montréal a prouvé, par son assiduité aux conférences du lundi et du mercredi, qu'il sait apprécier et goûter tout ce qui peut ajouter aux idées à ses connaissances et lui procurer les joies de l'esprit.

Enfin les conférences dogmatiques et morales, données chaque dimanche dans la chapelle de Lourdes, ont fini par grouper au pied de la chaire de nos meilleurs orateurs sacrés, professeurs et élèves avides de s'instruire des choses de la religion, comme ils le sont de se mettre au courant des progrès de la science profane.

—o—

Il semble donc que nous avons raison d'être satisfaits de l'œuvre accomplie en une période relativement courte, et qu'il nous est permis d'envisager l'avenir avec confiance.

Fidèle à sa mission, l'Université Laval à Montréal continuera à diriger vers le progrès moral, intellectuel et esthétique les jeunes générations qu'elles aura gardées. Elle s'efforcera de leur inspirer chaque jour davantage l'amour du vrai, du bon et du beau, de les initier aux noblesses de la science, de les préparer efficacement aux luttes de la vie, elle travaillera à les mêler au mouvement grandiose qui emporte le monde vers des horizons toujours plus larges et à des hauteurs que le passé n'aura pas connues si le monde, dans cet essor sublime, se laisse diriger par la foi.

C'est pourquoi l'université est prête à recevoir et à mettre à profit les suggestions utiles dictées par l'intérêt et la sympathie, comme aussi elle est décidée à rester toujours au-dessus des censures malveillantes et injustes. Nous savons que notre système national d'éducation supérieure n'est pas la perfection de son genre et qu'on pourrait, nous signaler plus d'un desideratum ; mais nous avons aussi conscience que vu la modicité de nos ressources pécuniaires, vu les obstacles de toute sorte, rencontrés dans le passé pour conquérir, avec nos libertés, nos moyens d'action et de développement, ce système a produit des résultats remarquables. L'Université Laval, pour sa part, est légitimement fière des hommes sortis de son sein ; ils occupent aujourd'hui, non sans éclat, les positions les plus élevées dans l'Eglise et dans la société civile ; elle est fière de ses professeurs, fière de ses élèves, on l'a dit avec raison, nous n'avons à rougir d'elle sous aucun rapport : pas plus sous son aspect matériel que sous son aspect intellectuel et moral.

—:o:—

Je ne puis terminer cette courte allocution sans mentionner un fait mémorable que le monde catholique s'apprête à célébrer par de solennelles actions de grâce : le 25e anniversaire de l'élévation de Léon XIII sur la chaire de Pierre et le 60e du jour béni où il reçut, avec l'onction sainte qui fait les évêques, la plénitude du sacerdoce.



MGR LANGEVIN.

Au cours de sa longue carrière de pasteur suprême des âmes, Léon XIII s'est toujours montré le défenseur intrépide de la vérité, le gardien vigilant de la morale, le vengeur des droits de Dieu et de l'Eglise, le protecteur du foyer domestique, le guide éclairé des gouvernements et des peuples. Il a été véritablement des classes ouvrières, le promoteur insigne des sciences et des arts, en un mot le "père de la grande famille humaine", selon la belle expression de saint Augustin, ne restant étranger à aucun de ses intérêts, accordant à chaque peuple une attention marquée.

Le Canada a trop largement bénéficié de cette tendre sollicitude de Léon XIII, notre Université à Montréal lui doit trop au double point de vue de ses privilèges et de ses ressources pécuniaires, pour que ces fêtes jubilaires nous trouvent froids et nous laissent indifférents. Nous offrons donc à l'illustre Pontife l'hommage de nos respectueuses félicitations ; nous nous unissons d'esprit et de cœur aux nombreux pèlerins qui, depuis bientôt huit mois, ne cessent de se diriger vers Rome et viennent successivement s'agenouiller aux pieds de sa personne sacrée avec eux, nous faisons des vœux ardents pour que Dieu le conserve longtemps encore à notre filiale affection et qu'il puisse, avant de mourir, être témoin du triomphe de sa politique d'amour et de paix avec eux, nous lui promettons de marcher à la lumière de ses enseignements, et de ne reconnaître la mais d'autre guide dans la recherche de la vérité et la poursuite de la science, qui notre mère, la sainte Eglise catholique est romaine.

Je laisse maintenant à M. le secrétaire général la tâche à la fois agréable et pénible, de jeter un coup d'œil sur la dernière année académique, d'en raconter les principaux événements, d'en dire les joies et les deuils, de rendre publics les succès des élèves de nos différentes facultés.

M. l'abbé Bourassa le fera, comme toujours, avec cette pureté de style, ce tact exquis, cette forme spirituelle et originale qui distinguent ses écrits et lui ont valu, il y a quelques mois à peine l'honneur d'être admis, en même temps que M. Raphael Bellemare, l'un des gouverneurs de notre corporation, membre de la Société royale du Canada, et celui non moins enviable de recevoir le titre de docteur ès-lettres de l'Université Laval.

Le rapport de M. l'abbé Bourassa, secrétaire-général, passe en revue les principaux événements de l'année dernière :

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Notre dernière année académique s'est terminée à Québec, dans la joie et l'éclat d'une fête de famille, qui a pris les proportions et le caractère d'une fête nationale. Notre "alma mater" a célébré le cinquantenaire de sa fondation, au milieu d'un concours et d'un enthousiasme de cœur, qui ont prouvé à la fois l'attachement que lui gardent ses anciens élèves et l'estime qu'elle inspire à toutes les classes de notre population. La coïncidence de ce cinquantenaire avec le soixantième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, en mêlant, pour ainsi dire, ces deux fêtes, a accentué davantage le caractère national de l'Université et fait voir la place considérable qu'elle occupe déjà dans notre pays.

Certes, c'est avec un sentiment de tendre et noble fierté, que cette mère encore jeune a contemplé autour d'elle, durant ces quelques jours, tant de fils robustes et généreux, [illegible] qui lui apportaient le témoignage de leur affection et d'une sincère immuable aux principes de foi et d'honneur qu'elle leur avait enseignés.

Dans cette double fête, aussi bien qu'au congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, qui l'a immédiatement suivie, la plupart des orateurs sacrés et profanes qui ont pris la parole, étaient ou d'anciens élèves, ou des professeurs, anciens ou actuels, de ses facultés de Québec et de Montréal. Dans ce grand nombre de discours, dont plusieurs par la hauteur des pensées et la pureté de la diction, n'auraient pas déparé les chaires et les tribunes de France,— c'est donc l'âme de Laval qui a respiré et vibré, c'est-à-dire l'âme de la France croyante, chevaleresque et lettrée, apportée dès sur nos plages par un évêque-apôtre de sa noblesse féodale, puis maintenue, développée et multipliée, en des générations nombreuses par les directeurs de la vénérable et glorieuse maison qu'il a établie à Québec.

Le sentiment que révèle cette belle manifestation, celui qui se dégage de tant d'éloquentes et nobles paroles, c'est, croyons-nous, la conscience de plus en plus vive de notre vitalité nationale, la foi irréductible aux destinées de notre race, avec le désir vigoureux de les mieux accomplir par la formation d'une élite intellectuelle et sociale vraiment supérieure

—:o:—

Nous ne saurions séparer du souvenir de cette grande réunion de famille celui de notre vénéré et distingué recteur, Mgr



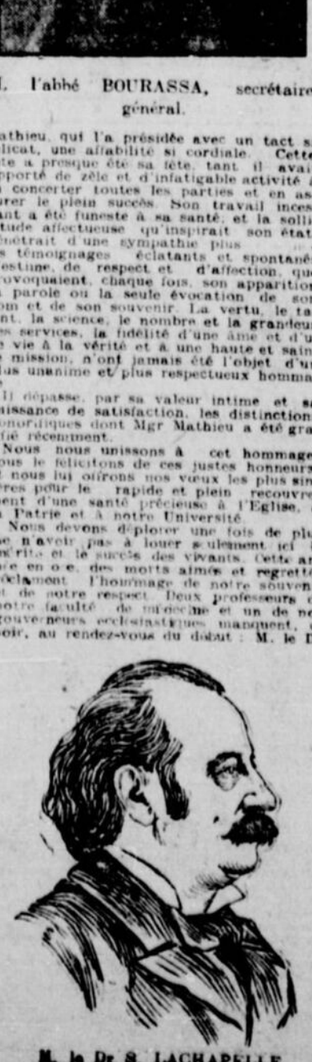
M. l'abbé BOURASSA, secrétaire-général.

Mathieu, qui l'a présidée avec un tact si délicat, une affabilité si cordiale. Cette fête a presque été sa fête, tant il avait apporté de zèle et d'infatigable activité à en concerter toutes les parties et en assurer le plein succès. Son travail incessant a été funeste à sa santé, et la sollicitude affectueuse qu'inspirait son état, pénétrait d'une sympathie plus [illegible] les témoignages éclatants et spontanés d'estime, de respect et d'affection, que provoquaient, chaque fois, son apparition sa parole ou la seule évocation de son nom et de son souvenir. La vertu, le talent, la science, le nombre et la grandeur des services, la fidélité d'une âme et d'une vie à la vérité et à une haute et sainte mission, n'ont jamais été l'objet d'un plus unanime et plus respectueux hommage.

Il dépasse, par sa valeur intime et sa puissance de satisfaction, les distinctions honorifiques dont Mgr Mathieu a été gratifié récemment.

Nous nous unissons à cet hommage, nous le félicitons de ces justes honneurs, et nous lui offrons nos vœux les plus sincères pour le rapide et plein recouvrement d'une santé précieuse à l'Eglise, à la Patrie et à notre Université.

Nous devons déplorer une fois de plus de n'avoir pas à louer seulement ici le mérite et le succès des vivants. Cette année encore, des morts aimés et regrettés réclament l'hommage de notre souvenir et de notre respect. Deux professeurs de notre faculté de médecine et un de nos gouverneurs ecclésiastiques manquent, ce soir, au rendez-vous du début : M. le Dr



M. le Dr S. LACHAPELLE.

Brunelle, M. le Dr Roberge et M. l'abbé Prâneau.

—o—

Le Dr Brunelle était un des anciens professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

C'était une figure sympathique et très personnelle. Sa physionomie ouverte et souriante, sa voix vibrante, son allure vive, hardie, parfois brusque et quelque peu militaire, révélaient des traits pareils dans son caractère.

Il avait l'esprit alerte et gai, le cœur chaud et bon, la parole franche, une âme absolument droite et loyale ; sa volonté était énergique ; ses convictions, robustes et intransigeantes. Il savait y sacrifier ses intérêts comme ses attaches personnelles. Sa foi religieuse était forte, et sa piété sincère. Il n'autorisait pas en sa présence une attaque contre l'objet de ses croyances et, conteur très heureux d'anecdotes plaisantes, il ne se permettait jamais un trait vif, un propos hardi qu'aurait pu désavouer la plus sévère morale. Sa rigidité de conscience lui inspirait, en présence de ses élèves, d'éloquentes flétrissures contre les mœurs faciles et les amusements de mauvais aloi. Il a conquis leur respect par cette intégrité de caractère, et leur affection par ses qualités sympathiques. Dans son cours de pathologie externe, il les intéressait surtout par le caractère pratique de ses leçons, qu'il devait à un long et consciencieux exercice de sa profession.

Car il a beaucoup exercé, — comme sont forcés de le faire, dans notre pays, tous les professeurs de facultés, au détriment, souvent, du temps qu'ils aimeraient à consacrer aux captivantes exigences de l'étude et de l'enseignement ; et cet exercice de vingt-cinq ans a été celui de la charité chrétienne autant que de l'art professionnel. Les pauvres, si nombreux, le savent, qu'il a soignés et opérés gratuitement à l'Hôtel-Dieu ou dans leurs humbles demeures ; et leurs prières sûrement, avant de sanctifier ses obsèques, imploreront pour lui à la porte du ciel, à l'instant où, agonisant presque seul, les yeux tendus vers l'au-delà mystérieux, une prière muette tremblant à ses lèvres, il expirait dans sa lointaine maison de la montagne, au sein de la paix et de la douceur d'une noble et sereine nature.

—o—

Le Dr David Roberge était un de nos plus jeunes agrégés. De brillantes études au collège de Montréal et à la faculté, un service assidu et apprécié à l'hôpital Notre-Dame l'avaient désigné à cette distinction. Sa délicate bonté, son exactitude, son affabilité lui avaient également conquis le cœur de ses collègues et des nombreux habitués du dispensaire, qui trouvaient toujours auprès de lui un cordial accueil et des soins attentifs.

Sa mort a été brillante, comme sa vie avait été droite et bonne, et les regrets qu'elle a causés ont fait voir l'estime et le mérite que les justifiaient.

—o—

M. l'abbé Primeau, curé de Boucherville et chanoine honoraire de la métropole de Montréal, était un des ecclésiastiques les plus connus et les plus estimés du clergé diocésain. Il s'était trop vivement intéressé à toutes nos œuvres religieuses, pour n'avoir pas sa place dans le personnel de l'Université catholique. Notre bureau des Gouverneurs a été heureux de s'adjoindre, dans sa personne un représentant du clergé séculier du diocèse, et il a eu à se féliciter de son choix. M. Primeau avait pris l'initiative d'une souscription ecclésiastique qui a été employée aux frais d'aménagement de nos premiers laboratoires. Malgré son éloignement de la ville, il se rendait très ponctuellement aux réunions du Bureau, et tenait à prendre sa part de responsabilité dans les moindres décisions de ses collègues.

—o—

Les vacances par ces trois disparitions ont été remplies avec honneur.

Dans la faculté de médecine, le cours de pathologie externe, que faisait M. le Dr Brunelle, a été confié à M. le Dr Parizeau. M. le Dr Eugène Saint-Jacques, agrégé à cette fin à la faculté, a été chargé du cours d'anatomie pathologique, que professait M. le Dr Parizeau ; et le cours de bactériologie, que donnait également M. Parizeau, a été confié à M. le Dr Amédée Bernier, qui remplissait, depuis deux ans, à ce cours les fonctions de démonstrateur. Ces nominations consacrent plusieurs années de travail intelligent et assidu, et nous ne doutons pas qu'elles ne soient très appréciées par les anciens et les nouveaux élèves de nos jeunes professeurs.

—o—

La faculté de droit vient aussi de rendre hommage à la jeunesse laborieuse, en obtenant l'agrégation pour un de ses derniers docteurs, M. Philémon Cousineau ; et elle lui a confié pour ses débuts l'expression du droit municipal, détaché du cours de droit administratif, qui a été attribué à M. Rodolphe Lemieux.

—o—

Nos gouverneurs ont offert la succession de M. l'abbé Primeau à M. l'abbé Dubuc, ancien curé de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal, et comme lui, membre honoraire du chapitre métropolitain. Nous espérons que la part qu'il a bien voulu accepter du fardeau administratif que se partagent allègrement ses collègues, ne semblera pas trop lourde à ses épaules, qui n'ont pas fléchi, durant nombre d'années, sous le poids d'une administration paroissiale considérable.

—o—

Nos administrateurs ont élu M. Rodolphe Forget à la place du regretté sénateur Villeneuve. Tout en s'assurant l'appoint de ses hautes aptitudes financières, ils ont voulu reconnaître deux actes récents de sa libéralité : le don qu'il a fait, de concert avec M. le sénateur Forget, à notre Faculté de Droit, de la belle bibliothèque de feu le juge Gill ; et l'ouverture d'une souscription imposante en vue de reconstruire notre hôpital Notre-Dame dans un quartier plus salubre, sur le pied d'une installation vraiment moderne et conforme à son importance toujours croissante.

—o—

Nous regrettons bien vivement que M. Laurentie ne puisse reprendre le cours de littérature française qu'il a si brillamment professé l'année dernière. Sa parole était de celles dont on garde un long souvenir, après en avoir subi le charme pénétrant, et qu'on espère entendre encore. Qu'il nous permette cette espérance pour les années à venir, et qu'il reçoive les vœux que nous lui offrons d'une brillante carrière dans les lettres.

Son successeur sera M. Augustin Léger, que recommandent déjà à notre confiant accueil ses titres d'élève de l'Ecole Normale supérieure et d'agrégé de lettres, et la désignation très particulière de M. Brunetière, dont la sympathie reste fidèle à un enseignement qu'il a patronné à ses débuts.

Notre statistique scolaire, pour cette dernière année, nous donne les chiffres suivants. Nombre total des élèves inscrits : 792, répartis comme il suit. Faculté de Théologie, 303 ; Droit, 114 ; Médecine, 223 ; Cours de littérature française, 96 ; Ecole polytechnique, 39 ; Ecole de médecine comparée et de science vétérinaire, 17. Le chiffre total des inscriptions de l'année précédente étant de 719, la différence représente un excédent de 73 pour l'année dernière.

Vous remarquerez, Mesdames et Messieurs, que notre maison s'est parée, durant les vacances d'une toilette nouvelle. Les murailles ont été peintes à neuf ; des bustes, des portraits, des gravures sont venus adoucir leur austérité et remplir le vide de leurs vastes surfaces. Ces améliorations ont été faites avec nos revenus ordinaires et les contributions libérales de Mgr l'archevêque de Montréal et de M. le supérieur du Séminaire. La création d'un laboratoire d'anatomie pathologique ; l'installation d'un gymnase et de deux billards pour les élèves, d'un fumoir spécial pour nos étudiants en médecine sont dûs également à la libéralité de M. le supérieur du Séminaire.

Ces embellissements et ces transformations nous permettent de mesurer l'étape considérable que nous avons franchie, depuis nos humbles commencements dans une salle du Cabinet de Lecture Paroissial et dans l'étroit refuge du vieux Château de Ramesay. Avec le concours fidèle d'amis et de bienfaiteurs généreux, la sympathie de nos concitoyens, le secours tout puissant de la Providence, qui suscite les bienfaiteurs et soutient la sympathie publique, nous pouvons espérer pour les années à venir, un développement et un succès toujours grandissants.

M. le juge Mathieu, doyen de la faculté de droit, devait prononcer un discours de bienvenue aux étudiants, mais il est retenu chez lui par la maladie et M. le docteur Séverin Lacha-pelle parle au nom de la faculté de médecine.

Après avoir exprimé ses regrets de l'absence et de l'indisposition de M. le Doyen de la faculté de droit, le distingué professeur souhaite du fond du cœur la bienvenue aux étudiants de médecine. Après les vacances passées à faire provision de sang neuf, ils reviennent et pour les étudiants de 4e année, les confrères de demain, c'est la veille du jour où ils fraterniseront avec leurs professeurs. C'est leur dernière année et c'est à l'hôpital qu'ils s'armeront définitivement pour la lutte contre la maladie et la mort. La clinique doit être la passion de l'étudiant, l'hôpital, son théâtre. S'il ne vole pas le bagage scientifique de ses cliniciens, il est coupable. On parle d'ajouter un an au cours de la faculté ; si cette année est donnée aux études de l'hôpital, tout le monde médical applaudira à cette innovation.

Les élèves de 1ère année, anciens grands du collège, nouveaux benjamins de la famille médicale, font le pas le plus important de leur vie. Ils font la première étape du long voyage qui ne finira qu'avec leur vie. La route est longue et les sommets difficiles à atteindre. La science ne se donne pas à ceux qui l'aiment passionnément, aveuglément. Il faut l'amour et le désintéressement, et ceux qui n'ont pas ces deux qualités doivent chercher autre chose. Il faut se sentir prêt au martyre comme Garnault, comme ces deux internes de l'hôpital Notre-Dame, Lamarche et Berthiaume, comme Wyatt-Johnson.

Les étudiants de 3e et de 2e année sont le lien, le noyau, entre ceux qui finissent et ceux qui commencent et c'est à tous que ces vœux et ces souhaits s'adressent.

M. le docteur Lachapelle termine en remerciant aussi ceux qui ont tant fait pour l'Université et ceux qui l'ont toujours encouragée.

Mgr Langevin dit aussi quelques mots. Malgré qu'il ne soit aucunement préparé, il est heureux de prendre la parole pour féliciter les orateurs qui l'ont précédé et pour dire son émotion au souvenir de feu le docteur Brunelle auquel l'unissait une très vieille amitié.

" Ce que j'ai entendu ce soir, continue Monseigneur, je le ferai savoir aux Canadiens de là-bas. Il ne faut pas oublier que nous sommes des frères et que la solidarité est un devoir chez les peuples comme dans les familles. Chez nous, nous avons besoin qu'on nous aide. Nous sommes bien petits, il est vrai, mais nous avons doublé en nombre, depuis 10 ans, et on compte maintenant avec nous. Comme vous, nous possédons le génie français, comme vous, nous comprenons tous les grands sentiments. Je le répète, notre groupe est petit, mais il représente un principe, il a une mission, et pour l'accomplir, il nous faut votre aide, il faut que vous nous donniez la main.

" Je suis heureux d'être venu ici ce soir, je suis heureux d'avoir vu et entendu de belles choses et j'en rapporterai chez les miens un souvenir qui me sera bien doux. En terminant, je félicite tous ceux qui sont ici de l'encouragement qu'ils donnent à l'éducation supérieur, je félicite aussi les gouverneurs, les professeurs, de leur dévouement à l'œuvre si belle et si utile de l'éducation de la jeunesse."

Les Pauvres Auront du Chauffage Gratuit

De riches citoyens sont disposés à venir en aide aux pauvres si la disette de combustible se fait sentir

Le maire prélèvera $1.500.000 en une semaine

Le maire Cochrane ne cesse de recevoir des quantités d'offres de charbon et de bois, à des prix tout-à-fait raisonnables. Seulement, il refuse de communiquer aux journaux les adresses des marchands offrant du combustible, afin d'enrayer la cupidité des spéculateurs qui seraient tentés d'exploiter le malheur que la population redoute.

Le bois de chauffage s'offre notamment par milliers de cordes à la fois, à des prix qui permettront à la population de se chauffer facilement au bois si le charbon doit réellement manquer. Les compagnies de chemins de fer sont aussi disposées à réduire leurs taux de transport comme il appert de la lettre suivante conjointement adressée au maire Cochrane par les agents du trafic du Pacifique et du Grand Tronc :

Montréal, 8 octobre, 1902.

Monsieur le maire,

Relativement à vos lettres du 1er octobre à la direction du Pacifique et du Grand Tronc

Les deux compagnies seront enchantées de coopérer à aider à amoindrir l'effet que doit causer à Montréal et aux environs la disette du charbon que l'on a raison d'appréhender. Mais avant de décider ce qui pourrait se faire avantageusement de la part des compagnies de chemins de fer, il est important que les autorités intéressées se combinent pour arrêter un plan défini. Il serait évidemment inutile de réduire les taux de chemins de fer si l'on ne s'est d'abord pas assuré à quelles conditions fixes peut s'obtenir le bois le long des voies des chemins de fer.

Autrement dit, il faudrait que le bois se vende à Montréal au prix de l'achat des marchands de la campagne augmenté du coût du transport. C'est, nous le croyons, le plan des autorités municipales. S'il en est ainsi, les représentants soussignés du Pacifique et du Grand Tronc seraient trop heureux de s'entendre avec Votre Honneur et avec les délégués du Conseil de Ville, afin de déterminer la réduction à effectuer dans les taux de transport.

Vos dévoués,
(Signé) J. A. BULLING,
C. P. R.
JOHN PULLEN,
G. T. R.

D'un autre côté, le maire Cochrane a reçu d'un ami à lui une offre d'avancer $100,000 pour aider à la constitution d'un comité de secours. Le maire se dit en mesure de prélever en une semaine une somme de $1,500,000 pour l'achat de combustible à être vendu au prix coûtant aux citoyens et même à être délivré GRATUITEMENT aux nécessiteux.

Inutile d'ajouter que le nombre est incalculable des félicitations qui sont en ce moment adressées au maire Cochrane à qui la classe indigente devra de ne pas souffrir du froid cet hiver.

DES MACONS ARRETES A LA FRONTIERE

Ils avaient été engagés par le Grand Tronc

Un certain nombre de maçons étrangers, travaillant pour le Grand-Tronc, ont été arrêtés à la frontière, ces jours derniers, par les douaniers américains, et renvoyés au Canada. La compagnie envoyait ces ouvriers à Portland, Me., pour travailler aux fondations de la nouvelle gare. Les autorités américaines ont déclaré qu'une telle action était contraire à la loi du travail étranger et qu'il ne serait pas permis aux ouvriers de traverser la frontière.

RELIGION ET BEAUX ARTS

Prime Gratuite DE LA PATRIE

Un magnifique tableau en quinze couleurs.

Dimensions, 21 x 30 pouces

REPRESENTANT UNE DES PLUS BELLES SCENES DU

Chemin de la Croix

Œuvre d'un ARTISTE FAMEUX; peinte SPECIALEMENT pour

LA PATRIE

Il n'a jamais été encore offert par aucun journal de prime d'une valeur artistique et morale aussi élevée.

C'est un cadeau absolument gratuit.

A partir du **18 octobre** prochain et pendant 13 numéros consécutifs LA PATRIE contiendra des coupons donnant droit **gratuitement** à cette magnifique prime.

Toute personne qui se présentera à nos bureaux, à partir du **4 novembre** au matin avec les **treize coupons consécutifs** aura droit gratuitement à notre prime.

Ceux qui désireront la recevoir par la poste, devront joindre à leurs treize coupons **un timbre de 2 cents** pour couvrir les frais d'envoi postal.

Nous n'enverrons aucune prime par l'entremise de nos agents. Tous les envois se feront directement.

Le **4 novembre** sera le premier jour de la distribution qui continuera gratuitement tant qu'on nous présentera des séries de treize coupons.

Tous nos lecteurs pourront ainsi acquérir ce précieux souvenir qui est à la fois

Un Objet de Piété ET UN Objet d'Art.

LA PATRIE tient toujours la tête et ne néglige rien pour satisfaire sa fidèle clientèle. . . . . .

Le C. C. C. C. au Parc Royal

Ce seront les dernières courses pour chevaux coureurs

Des évènements sensationnelles à Lexington

La grande joute de crosse St-Henri-De Lorimier

Nos joutes prochaines de foot-ball

Notes sur le baseball—Pittsburg toujours vainqueur

DE TOUT UN PEU

COURSES DE CHEVAUX

LE 16 OCTOBRE 1902
DERNIERES COURSES DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

Tous ont du apprendre avec une joie indicible l'excellente nouvelle que nous publions hier, annonçant de grandes courses de chevaux coureurs organisées par les membres du C.C.C.C. pour le 16 courant qui est un jour d'actions de grâces. Ces grands évènements pour lesquels tous les membres travaillent de concert à leurs succès pleins et entiers auront lieu sur la magnifique piste du Parc Royal à Maisonneuve. On en est venu à cette décision grâce à l'obligeance proverbiale de MM. Paquet, Cheval et Dubois, les propriétaires actuels de ce superbe hippodrome.

Les milliers de spectateurs qui ont eu l'avantage d'être témoins des courses au clocher de St-Lambert ont dû en conserver un excellent souvenir. Or, comme il est reconnu que ces messieurs n'ont pas l'habitude de faire les choses à demi, on présume avec raison que le programme sera de toute beauté. Les chevaux coureurs qui y participeront seront très nombreux dans toutes les courses qui sont au nombre de cinq, un véritable régal sportif, quoi ! On commence déjà à faire à cet effet de grands préparatifs. La piste est entretenue chaque jour en sorte que jeudi prochain tout sera propice pour faire de cette réunion un succès à nul autre pareil.

Cette excellente nouvelle a été accueillie avec joie par le public qui, connaissant le zèle indomptable des organisateurs fera assurément tout ce qui sera possible de faire pour seconder avec plaisir les louables efforts de ces messieurs en accourant nombreux à ce spectacle qui restera ineffaçable dans la mémoire de ceux qui y assisteront.

SOUS LE HARNAIS
UNE COURSE SURPRENANTE A LEXINGTON

Lexington, 9. — Par un temps superbe, sur une piste parfaite et devant une foule imposante avaient lieu hier les courses du Kentucky Breeders. Les 2.23 réunit quinze chevaux. Cette classe fut de toute la réunion la plus sensationnelle que nous ayons encore vue. Sur les quinze partants quatre prirent chacun la première position en sorte que après quatre épreuves, on n'était pas plus avancé qu'avant. Il y eut quelques incidents qui créèrent quelqu'animation parmi les parieurs, surtout.

Dans la classe des 2.21 pour trotteurs, les juges, après la troisième épreuve s'apercevant que F. Cares n'avait pas forcé "Judge Cullen" à faire de son mieux et voyant qu'il y avait quelque chose de louche ordonnèrent au conducteur d'abandonner la piste et le condamnèrent de plus à $100.00 d'amendes. Conduit par un autre Judge Cullen prit sans difficultés les autres épreuves et gagna la course. Les paris furent déclarés nuls dans la troisième épreuve.

Suivent les résultats des quatre courses: — $

Classe 2.21. Trotteurs— Bourse $1,000.

Judge Cullen, blk. h., par Raven Wilkes	2	5	6
Et la course.			
Oneonta, ch. m.	3	4	
Et 2e argent.			
Prince, b. g., gagne la première épreuve mais fut retiré à la cinquième épreuve.			
Kipling	3e		

Latch Patch, Kimares, Mattie W., Fairview, Chimes, Lady Jubilant, The Medium et Billy Foster, Boy, sont aussi partis.

Meilleur temps: 2.15.

The Futurity, pour pouliches de 1900— Ambleurs— Bourse $200—

Jessie Herr, br. f., par Charlie Herr	2	3
Et la course.		
Mattie H., b. f.	1	2
Et 2e argent.		
Gen. Gentry, b. h.	3	

Her Grace fut retiré.

Meilleur temps: 2.18.

Troisième course. Classe 2.14. Ambleur Bourse $1,000, non-terminée—

Crescent	g. g.	1
A. J. D.	b. g.	2
El Milagro	br. g.	3
Pug	g. g.	4

Mary D., the Ouster, the Merchant, Klondike, Roscoe, Medium, Anna Held, Cherry Ripe, Eveline, Newton A., et Invader, sont aussi partis.

Meilleur temps: 2.11 1-2 dans la deuxième épreuve.

Quatrième course— Pour buggies, (ambleurs)—

Nathan Straus, b. g., par Director.
H. K. Devereux, gagne en 2 épreuve.

Fred S Wedgwood	b. h.	1
Shadow Chimes	b. h.	3

Meilleur temps: 2.08 1-4.

LA CROSSE

TOUS VOUDRONT LES VOIR A L'ŒUVRE
BRILLANTE JOUTE DE CROSSE POUR DIMANCHE

Le championnat de la ligue indépendante de la crosse cessera d'être discuté dimanche prochain, alors que les clubs St-Henri et Delorimier se livreront pour la dernière fois cette année, une lutte qui promet d'être sensationnelle. Ce n'est pas sur le terrain du National ni sur ceux du Shamrock ou du Queen's Park que se livrera ce combat à outrance, mais bien au Parc Mascotte. Donc que le public se le tienne pour dit. La joute commencera à trois heures et les équipes s'aligneront dans l'ordre suivant, positions qui nous ont été procurées d'une manière officielle ce matin.

DeLorimier	Positions	St-Henri
Bernier	Buts	L'Heureux
Jos. Valois	Point	Cettarinich
Dufresne	Cover point	Blanchard
A. Valois	Défense	Pitre
Jackson	Défense	Montour
Marcellin	Défense	Lachapelle
Brown	Centre	Spooner
Desfossés	Home	H Dupras
Thibault	Home	Dulude
Martin	Home	A. Dupras
Allard	Outside	Laviolette
Kearns	Inside	A. Poirier
Maurice	Capitaines	Hainault

Arbitre : Fred Quinn, des Shamrock.

FOOTBALL

MONTREAL CONTRE BRITANNIA

Aux amateurs de football de prendre note que samedi prochain doit avoir lieu à Montréal sur le terrain des Britannia une grande joute de football pour le championnat de la Quebec Rugby Union entre les Montreal vainqueurs des Brockville et Britannia, victimes des collégiens d'Ottawa. Cette joute sera d'une grande importance pour plusieurs, car les amis des deux clubs désirent ardemment les voir arriver champions cette année.

Les Brits n'ont pas aussi bien débuté, mais comme ils s'attendaient à cela ils ne sont pas découragés. Ils comptent prendre leur revanche samedi.

Il est probable que les deux capitaines ne pourront pas jouer, car ils ont été blessés tous les deux samedi dernier. Billy O'Brien, du Montréal, est aussi invalide !

INAUGURATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL
INTERCOLLEGIAL A MONTREAL

Samedi, il y aura une partie à Montréal entre le McGill et l'Université de Toronto pour l'ouverture de la saison de la Ligue Intercollégiale.

REPRESENTERONT L'EQUIPE TORONTONIENNE

Arrière : Geo. Biggs
Demis.— Paterson, Beatty et P. Biggs.
Quarter.— Ballard ou Chown.
Scrimmage.— Cochran, Burnham, McLaren et Burwell.
Ailes.— Fyle, Pearson, Snively, Gilbert, Wallace, Bryce, Jermyn, Reynolds, Madden et Hoyles.

Les juges de la partie seront probablement MM. Dalton et Etherington de Queen's.

PARTIES AMERICAINES

Cornell	56	Hobart Coll.	0
Columbia	45	Fordham Coll.	0
Chicago	21	Cornell Coll.	0
Harvard	6	Amherst	0
Dartmouth	0	Agricultural	0

BASEBALL

TOUJOURS LES PITTSBURG. — ILS SONT INVINCIBLES

Pittsburg, 9. — Les Champions de la ligue nationale continuent sans cesse leur marche triomphale. Ils paraissent vouloir jouer le baseball jusqu'à ce que la première neige soit tombée. Hier encore ils jouaient contre un club formé de la crème des joueurs américains. Comme d'habitude, ils firent des prodiges de valeur et sortirent une fois de plus victorieux de leur nouvelle épreuve.

A Pittsburg :

		R.	H.	E.
Pittsburg	00001001x—2		6	1
All-American	000000000—0		3	4

Batteries. — Philippi et Zimmer ; Joss et Sullivan.

UN DEFI AUX DELORIMIER INDEPENDANTS

Les Delorimier Indépendants qui ont battu les fameux Berri II ont l'audace de se proclamer les champions, mais il n'ont pas encore battu les Boucherville qui ne connaissent pas encore la défaite. Sur 15 parties que les Boucherville ont joué ils n'en ont pas perdu une seule. Si les Delorimiers Indépendants veulent jouer pour le titre de champion. Le Boucherville se rendra sur le Parc Lafontaine et entreprendra la lutte quand ils le voudront.

Tous les amateurs du sport sont invités ainsi que les amis des deux clubs!

Pour autres informations s'adresser chez Alex. Bessette, 362a Dorchester ou chez Eug. Lespérance 213a Dorchester.

LA RAQUETTE

A L'EXEMPLE DU CLUB HOLLY

Les membres du club de raquettes St-Georges se sont à l'exemple de leur camarades du Holly, réunis en assemblée hier soir. La réunion fut nombreuse et le rapport du secrétaire donna pleine et entière satisfaction. Après discussions sur des sujets plus ou moins importants on fit les élections qui résultèrent comme suit :

Président honoraire : George Simpson.
Président : James Simpson.
Premier vice-président : Wm. McNally.
Second vice-président : J. Powell.
Directeurs : W. H. Halford, Geo. J. Sheppard, S. Carmichael, W.G. Slack et Geo. Dawson.
Auditeurs : J.M. Riddell et Duncan Robertson.

La prochaine fois, ce sera le tour des Montréal, puis Le Canadien et Le Montagnard nous donneront également de leurs nouvelles.

ATHLETISME

UN CANADIEN - FRANÇAIS QUI PROMET

M. D. Beland, un bon Québecquois qui jusqu'aujourd'hui ne s'était nullement fait connaître comme athlète vient de se distinguer très avantageusement en gagnant contre de forts amateurs, à Toronto, les courses de cent et de deux cent vingt verges. Beland arriva facilement bon premier en 10 1-5 et 22 1-5. Avec de l'entraînement et de la persévérance ce merveilleux athlète parviendra, nous en sommes convaincus à éclipser tout ce qui a été fait jusqu'ici. Nous lui souhaitons pour notre part de brillants succès.

LA BOXE

L'UTILITE DE LA BOXE

Jim Corbett vit, en ce moment, retiré dans une petite ferme de Bayside. Il y a quelques jours, il se promenait paisiblement à cheval sur la route, vêtu d'habits de paysan. Trois soldats en goguette le croisèrent et se mirent à le "blaguer" avec insistance. Tranquillement, Corbett mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre et s'approcha des agresseurs. L'un d'eux, sans mot dire, lui porta en pleine figure un formidable coup de poing que Jim para avec agilité, puis, d'une riposte, il étendit son premier adversaire sur le sol. Les deux autres faisant mine de se mêler à l'affaire. Corbett se mit à leur administrer, avec une maëstria sans égale, une magistrale volée.

Quelques secondes plus tard, les trois soldats avaient mordu la poussière. Alors, très tranquillement, l'ex-champion tira son portefeuille, en sortit trois cartes de visite et les épingla successivement sur les trois tuniques des militaires.

On les retrouva, quelques heures après, portant l'estampille du célèbre vainqueur de Sullivan.

NOTES

DIMANCHE AU PARC ROYAL.

Nous apprenons à l'instant même, qu'il doit y avoir dimanche au Parc Royal, deux grands matchs dont un à pied. Le premier sera une course de cinq milles à pied et le second une course de deux milles entre Marie Louise à V. Castonguay et Magie Allen à D. Daigneault.

Dans les deux cas, il y a cinq cents piastres au jeu.

Ozone vs Massicotte

Les avocats de la Compagnie Ozone ont tenté d'obtenir hier un nouveau bref d'injonction contre la maison Massicotte pour remplacer le premier, annulé à cause d'un vice de forme. Les avocats avaient adressé à MM. Préfontaine, Archer, Perron et Taschereau, défenseurs de la maison Massicotte, un document par lequel ils renonçaient à soutenir le premier bref et prévenaient leurs adversaires qu'ils allaient présenter une nouvelle requête, mercredi, c'est-à-dire hier devant la Cour de Pratique, et les invitant à y formuler leurs objections s'ils en avaient.

M. Perron s'est contenté de faire observer que la nouvelle requête ne pouvait être reçue avant que les frais de la première ne fussent payés, attendu que les représentants demeurent à Toronto, en dehors de la province de Québec.

Le tribunal a donné raison à M. Perron et la compagnie Ozone devra recommencer.

Le site de l'hôpital civique

Le comité civique spécialement chargé de choisir un site à l'hôpital d'isolement projeté s'est réuni hier soir sous la présidence du maire Cochrane, pour examiner les différents terrains disponibles et appartenant à la ville. Le comité proposera trois sites au Conseil, le terrain du chemin Shakespeare, celui de la rue Moreau et un autre adjacent à l'aqueduc de la Pointe Saint-Charles.

Les agents d'immeubles ont été invités de proposer d'autres sites plus avantageux.

Une collision

Le char No 422 qui descendait sur la rue St-Denis de bonne heure, ce matin, est venu en collision avec deux véhicules appartenant aux nommés Joseph Lefebvre et Ferdinand Léonard. Ce dernier a reçu quelques légères blessures à la jambe gauche, sa voiture a été mise en pièces et son cheval blessé. Le véhicule de Lefebvre n'a subi que des dommages insignifiants.

Le Docteur J. DESJARDINS
Ex-chef de Clinique de Paris
Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. 280 rue ST-TIMOTHEE, porte voisine de la rue Ste-Catherine, Montréal. Tel. Bel Est 1611. Bureau attenant à la maison Chas. Desjardins & Cie, marchands de fourrures.
TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE

Le Thé de Ceylan
VERT OU NOIR
Doit son grand succès à sa qualité uniforme. Les ménagères prévoyantes insistent pour en avoir parce que c'est tout du thé—pas de branches ni de feuilles de saule. Etant plus fort, il est plus économique que les autres thés et est deux fois aussi profitable.
9-11-14

LA NAVIGATION

SONT ARRIVES

Le Bonavista, capitaine Fraser, Dominion Coal Co., de St-Jean, Terreneuve, avec passagers et cargaison générale.

— Le Ceylon, capitaine Johnson, Canadian Forwarding and Export Co., de Maryport, avec cargaison de rails.

— Le Catalone, Dominion Coal Co., de Sydney, avec charbon.

— Le steamer Ontarian, Allan, de Glasgow, cargaison générale.

SONT PARTIS

L'Aquilla, Reford & Cie, pour Londres, via Trois-Rivières, avec cargaison de bois.

— Le Catalone, Dominion Coal Co., pour Sydney, sur lest.

— Le Sicilian, Allan & Cie, pour Glasgow, avec cargaison générale.

— Le Lake Champlain, Elder, Dempster & Cie, pour Liverpool, avec passagers et cargaison générale.

— Le Tritonia, Reford & Cie, pour Glasgow, avec cargaison générale.

SONT ATTENDUS

Le steamer Escalona, ligne Thomson, est arrivé à Québec hier matin où il débarquera une partie de sa cargaison de fruits. Il arrivera probablement à Montréal samedi prochain. Il est parti de Denia et Patras, ports de la Méditerranée, le 3 septembre dernier.

Les steamers Fremona, Mystic, Gaspesian et Marina sont attendus dans notre port, demain soir ou samedi matin.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

New-York, 8. — Arrivés : Carthaginian, Glasgow ; Graf Waldersee, Hambourg ; Kaiserin Maria Theresa, Brêmes ; Teutonic, Liverpool.

Boston, 8. — Arrivé : Invernia, Liverpool et Queenstown.

Liverpool, 8. — Arrivé : Canadia, New York.

Moville, 8. — Arrivé : Anchoria, New-York.

Queenstown, 8. — Arrivés : Noordland, Philadelphie ; Majestic, New-York ; Saxonia, Boston.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants

Ne peut pas être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée, et le rhume.

m. m j v

Nouvelles de Valleyfield

Le banquet de cloture de saison du club de crosse "Feuille d'Erable" doit avoir lieu samedi, le 18 du courant. Si l'on en juge par les préparatifs qui se font et par l'élaboration du programme, ce banquet sera un succès.

Chaque membre du comité appointé à ce sujet, travaille ardument et sans relâche à ce que rien ne soit épargné pour en faire une fête qui fera époque.

— Vendredi soir, le 10 courant, aura lieu une assemblée générale de tous les membres de ce club. On y discutera des affaires d'importance; les membres sont donc priés d'y assister en aussi grand nombre que possible.

Nous publierons le programme du banquet dans un prochain numéro.

Voici les noms des nouveaux officiers du club "La Boucane", élus dimanche dernier:

Président: M. Joseph Montpetit; 1er vice-président: M. Louis Chatel ; 2e vice-président: M. Philippe Morand; secrétaire-archiviste: M. Dan. Lorrain ; secrétaire-financier: M. Joseph Lefebvre ; trésorier: M. Hercule Marchand. Ont été élus directeurs et membres du comité: MM. C. V. Leblanc, Euclide Leduc, Hector Monette, Charles Doucet, Wm. Sicotte.

On a remis à une autre assemblée la nomination des sentinelles intérieure et extérieure, des commissaires - ordonnateurs, des délégués et les autres affaires importantes.

Les finances du club ont été trouvées des plus florissantes et les officiers sortant de charge ont eu un vote de remerciement pour la manière habile et intelligente avec laquelle ils ont su conduire les affaires de ce jeune mais déjà populaire club sportique. L'assemblée a été ajournée à dimanche prochain.

— Un mariage chic et des plus fashionables a eu lieu à la cathédrale de Valleyfield, mardi dernier.

M. J. M. Guindon, conduisait à l'autel Mademoiselle Rosanna Sévigny, fille de M. Philias Sevigny.

De riches cadeaux ont été offerts aux nouveaux mariés.

L'heureux couple est parti le même jour pour un voyage à New-York. De nombreux amis les accompagnaient à la gare.

— Dimanche dernier, tous les officiers du conseil local, de cette ville, de l'Union St-Joseph d'Ottawa se sont fait photographier en groupe. M. O.P. Denis, photographe de cette ville, avait gracieusement offert ses services pour la pose de ce groupe. On dit que l'ouvrage est superbe.

— Comme on le sait, les taxes foncières et de locataires doivent être payées d'ici au 15 octobre prochain. Toutes les personnes qui paieront d'ici à cette date, ont droit à 10 pour cent d'escompte. Ceux qui n'auront payé après cette date seront poursuivis sans délai. Il y a donc tout à gagner en payant avant la date.

—On a fait une bonne amélioration au bureau de poste actuel. On lui a posé un escalier neuf.

Ce besoin se faisait sentir depuis longtemps, surtout l'hiver, où plusieurs personnes ont failli se faire blesser grièvement en descendant l'ancien escalier.

—Il y a 2,268 personnes actuellement employées dans les anciennes-usines de la compagnie de Coton de cette ville.

Les personnes qui travaillent dans le nouveau moulin "Gault" ne sont pas comprises sur ce nombre.

—La question du chauffage pour cet hiver est toujours sur le tapis dans notre ville.

La meilleure politique à suivre, si la grève ne se règle pas bien entendu, est de se chauffer avec du bois. Il sera un peu cher, mais il y en aura en abondance. Sur le marché, selon toute apparence, il y aura ample provision d'érable et d'autres combustibles du même genre ; aussi notre conseil municipal ne s'est - il pas ému.

Convention d'instituteurs

Quatre cents instituteurs venant de toutes les parties de la province se réuniront aujourd'hui au High School pour y tenir leur convention annuelle. Le président des instituteurs est le Révd Dr Shaw. Les vice-présidents sont MM. E. W. Arthy et J. A. Dresser et Mlle L. B. Robins.

Ce matin on n'a traité que des questions de routine. Cette après-midi, il y aura d'intéressantes conférences, par M. J. H. Keller, de Sherbrooke. Mme H. E. Ashcroft, surintendante de l'institut Mackay et Mlle V. M. Holmstrom du Collège Royal Victoria.

La séance du soir s'ouvrira à 8 heures. Le maire et le Révd Dr Barclay souhaiteront la bienvenue aux instituteurs. Le Révd. Dr Shaw traitera des "Aspects favorables ou défavorables du système scolaire de Québec."

On exposera aussi dans la salle du gymnase des travaux d'école envoyés de toutes les parties de la province.

Il y aura aussi des discours prononcés par Mlle C. G. O'Grady, Dr S.B. Sinclair et Mme J.L. Hughes.

La loi des licences

Pareil Denis, 97 rue Vitré, Wilfrid Gardner, 95 rue Vitré et Arthur Higginton, 524 de la rue Dorchester ont été arrêtés par le député grand connétable Lambert, pour répondre à l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence. Les procès des prévenus auront lieu mercredi prochain.

Londres, 9 — Les statistiques de la Chambre de Commerce pour le mois de septembre accusent une forte augmentation dans les importations de l'Angleterre, soit £41,764,491, contre £39,208,791 pour le même mois de l'année dernière. Les exportations ont été de £23,809,101, contre £21,971,302 en septembre 1901.

AUX HOTELS

HOTEL PLACE VIGER — Jos. L. Gagnon, Montpelier Vt. ; Mme Norheimer, Mlle Nordheimer, Toronto ; M. et Mme C. Smith, Boston ; A.C.Stallman, St-Louis ; M. et Mme J.C.Smith, Boston; M. et Mme C. Walker, Walkerville ; M. et Mme H.W.Prentis, Bangor Me ; Mlle Stewart, N.-Y. ; Clermon Valade, C. H. Stewart, N.Y. ; Clermont Valade, C.H. M. et Mme C.H.Lane, New-York ; M. et Mme S. Wilson, San Francisco.

HOTEL RIENDEAU — Emile Lafontaine, Drummondville ; Geo. Dansereau, Verchères ; Jos. Simard, A. Légaré, Québec ; E. Noël Marchand, Montmagny ; R. Dessaint, Ottawa ; C. Brault, Ulric Roch, St-Gabriel de Brandon ; C. D. Fontaine, Chutes Shawinigan ; J. Bergeron, Trois-Rivières ; J.A. Laferté, St-Germain ; P.H.Longpré, St-Gabriel de Brandon ; Albert Dauth, M.D., Coteau du Lac ; Ls. A. Codère, Sherbrooke ; P.L.Y.Vézina, St-Jérôme ; Victor Léger Valleyfield ; J. B. Brousseau, St-Hyacinthe ; C. Boucher, St-Grégoire ; H. Thérien, St-Rémi ; M. et Mme L. A. Gauthier, Acton Vale ; J. Duguay, St-Grégoire ; Arthur Roy, St-Pie ; N. C. Cormier, Plessisville ; M. et Mme Ernest Lahaie, St-Eustache ; Mme H. H. Ethier, St-Lin ; L.H.Pepin, Ptre.Montgomery Vt. ; J.A.Kirouac, Thos. Harvey Québec ; J.G.Dussault, Deschambault ; F. Labranche, Portneuf ; C. Boucher, St-Grégoire ; L.N.Castonguay, Montebello ; Chas. Lemoyne, Pembroke ; Ernest Caron, Québec ; P. Boileau, M. et Mme Levesque, C. Auger, Lévis ; Louis Jos. Longtin, St-Bruno ; A.T.Z.Santoire, St-Chrysostôme ; A. Goudrault, Sorel ; Dr C.H.Deblois, Trois-Rivières.

"VICTORINE" est garantie devoir rendre inutile, le frottage de la planche à laver, sans injurier le linge. 2 morceaux, 5 cts.

CONTRE LE TSAR

Il y aurait une nouvelle conspiration

Londres, 9 — On rapporte que les émeutes ont recommencé à St-Pétersbourg et à Poltava et que des meurtres politiques ont été commis à Lodez. On dit que plusieurs officiers du 1er régiment de la Garde Impériale ont été arrêtés pour avoir conspiré contre le Tsar.

C. P. R. changement d'horaire

Prenant vigueur le 12 octobre. L'express de nuit pour Boston, partira à 7.45 p. m. tous les jours, au lieu de 8 p. m. L'expresse de St-Jean et Halifax, à 7.25 p. m., excepté le samedi, (au lieu de 7.40 p. m.) Le train 10 a. m., arrivant à Ottawa 1.25 p. m. ; au retour quitte Ottawa 6.25 p. m., arrive à Montréal 9.45 p. m. St-Jérôme, jours de semaine, 9 a. m., samedis 1.45 p. m., dimanches 9.15 a. m. ; les jours de semaine 5.30 p. m., 6.20 p. m. (excepté les samedis et dimanches (au lieu de 6.25 p. m.). Ste-Agathe, mardis et jeudis, 9 a. m. ; les jours de semaine, 5.30 p. m., dimanches 9.15 a. m., 5.15 p. m. Vendredis, pour Ste-Agathe, discontinué Labelle, jeudis, 9 a. m., les jours de semaine, 5.30 p. m., dimanches, 9.15 a. m., 1.45 p. m., samedis, n'ira pas au-delà de St-Jérôme. Le train de 1.25 p. m. le samedi, pour Labelle, discontinué. Trois-Rivières et Québec, jours de semaine, 8.30 a. m., 2 p. m. (au lieu de 2.30 p. m.); dimanches 3.30 p. m. ; tous les jours 11 p. m. Le local de Trois-Rivières, 5.10 p. m. les jours de semaine (au lieu de 5 p. m.) Les trains de St-Gabriel, jours de semaine, 8.30 a. m., 5.10 p. m., samedi, 1.55 p. m. et dimanche 8 a. m. pour Joliette, St-Gabriel, discontinués. Le train de 6.15 p. m. ne se rendra qu'à Westmount et Montreal Junction, tous les jours excepté le dimanche. Le local de Plantagenet arrivant à Montréal 9.35 a. m., discontinué. Le local de St-Gabriel arrivant 8.55 p. m., les samedis et dimanches discontinué. Le train de Labelle, arrivant 8.40 a. m. le lundi discontinué.

194 3

Accusés de vol

Les détectives ont arrêté Patrick O'Connor et Geo. Reeves, sous l'accusation d'avoir, en compagnie de Wallace, dont nous avons annoncé hier l'arrestation, commis deux vols avec effraction aux magasins de MM. Lafleur et Sauvé. Enquête le 10.

—Un gamin de 10 ans du nom de Knight subira son procès vendredi à 10 hrs, sous l'accusation d'avoir volé pour $6 de cigarettes à Mme Marie Cauchon, 633 rue St-Laurent.

A Brompton Falls

Brompton Falls, 7. — Le bazar de notre paroisse s'est terminé samedi dernier. Ça été un grand succès. Il a rapporté la jolie somme de $1,405.12. M. le curé doit dire dimanche prochain à quoi cet argent sera employé.

—Toute la population de Brompton Falls ont appris avec peine que M. Jos. Brulotte était dangereusement malade. Il a nos meilleurs souhaits pour une prompte guérison.

LA TOLE GALVANISEE APOLLO BEST BLOOM

Votre entrepreneur peut toujours l'avoir—il peut ne pas faire autant d'argent avec—promptement.

Votre entrepreneur peut ne pas nous connaître ; il peut acheter chez nous, ainsi vous le pouvez.

Chaque feuille et partie de la feuille garantie.

American Sheet Steel Company, New-York
Représentants pour le Canada
B & S. H. Thompson & Cie
53 rue St-Sulpice
Montréal

Instruments
D'Ingénieurs Civils, d'Arpenteurs et d'Architectes
De tous genres.
REPARATIONS, UNE SPECIALITE.
The Optical and Engineer's Supply Co,
1628 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL. CANADA.
ma-j-s

The Sovereign Bank of Canada
BUREAU CENTRAL EXECUTIF,—MONTREAL
(Coin sud-ouest des rues St Pierre et St Jacques)
H. S. HOLT, Président,
D. M. STEWART, Gérant général.
Comptes Courants,
Département d'Epargne,
Intérêt Accordé sur Dépots,
Affaires Générales de Banque.
Prompte attention et excellentes conditions
m-j-s

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

Avis de Faillite

IN RE

J. A. LOMME,
St-Jean, P.Q.

Vente par encan au No 69 rue St-Jacques, vendredi, 10 octobre 1902, à 11 heures.

Stock de nouveautés et ferronneries et épiceries	$13,519.32
Roulant	147.00
Mobilier du magasin	175.00
	$13,841.32
Dettes de livres suivant liste	3,137.22

Le magasin sera ouvert le 7 et les jours suivants.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. KENT & TURCOTTE, 97 rue St-Jacques.

191-4

Aronson & Rutenberg, PRETEURS sur GAGES, 601 rue Craig.
Argent à prêter sur Diamants, montres, bijouteries Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches, et Marchandises de toutes sortes Ouvert à 8 hrs p. m. Fourrures emmagasinées à bas prix durant lesmois d'été
M-J.Jno

Ciments Portland, Platre Calciné, Tuyaux à Drainage.
BROUETTES.
F. HYDE & CO.,
31 Rue Wellington, Montréal.
102-1 an

La Plume Stylographique "GRAVITY"
La meilleure pour diverses usages
Sans égale pour écrire.
Trois genres—$1.00, $1.25 et $1.50

MORTON, PHILLIPS & CO.,
Papetiers, Fabricants de Livres Blancs et Imprimeurs.
1755 ET 1757 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
m-j-e-jno

Thos. SONNE, Sr.
Manufacturier d'AUVENTS.
193 rue des Commissaires
MONTREAL
Lorsqu'il vous faut descendre et emmagasiner vos auvents, téléphonez — Main 1161
2 4 7 9 11 14 16 18 21 23 25 28 30

Alliance Assurance Co., Limited
DE LONDRES, ANGLETERRE
(A laquelle est uni l'Impérial Fire Office, Etabli en 1803)
Etablie en 1824. Capital $25,000,000
ADOLPHE ROBILLARD, JOS. LAURIN, L. H. PAINCHAUD, Agents spéciaux de la ville. Bureau chef pour le Canada.
BATISSE IMPERIAL, 107 rue St Jacques, MONTREAL.
G. R. KEARLY, Asst.-gérant. P. M. WICKHAM, Gérant
m. j. s.

DRUMMOND, McCALL & CIE,
Canada Life Building, Montréal.
Fer, Acier et Métaux
DE TOUS GENRES
Conduite en Fonte pour l'Eau,
Soupapes, Bornes-fontaines etc,
Fournitures pour Chemins de Fer et Entrepreneurs
m.j.s.

The Canadian Colored Cotton Mills Co. (LIMITED)

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de UN POUR CENT (1 p. c.) a été déclaré sur le capital-actions de cette Compagnie, payable le 15 octobre courant, et qu'il sera envoyé par la poste aux actionnaires au record du 6 octobre.

Les livres de transfert seront fermés du 7 au 14 octobre, y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau de direction.

A. BRUCE,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 4 octobre 1902. 7-9-11-13-15

ROLES DES CONTRIBUTIONS FONCIERES ET TAXES

AVIS AUX Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation et de contribution foncière de la Cité de Montréal pour les divers quartiers de la dite Cité, ainsi que le rôle des taxes, sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Relativement à l'avis public ci-dessus (exigé par l'article 386 de la charte), les contribuables sont priés de se rappeler que

L'INTERET

commencera à courir après le délai y spécifié et qu'une fois ce délai expiré, des poursuites seront intentées contre ceux qui n'auront pas payé leurs taxes.

Ceux qui ont des

COMPTES

contre la Cité devront obtenir des mandats des Commissions auxquelles ils se rattachent et les faire certifier par le Contrôleur avant qu'ils puissent être acceptés en règlement.

Le paiement des taxes pourra être effectué au moyen de chèques envoyés par la poste, et des reçus seront transmis par la même voie.

WM. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 8 octobre 1902. 193-2

Amusements

THEATRE DE LA GAITE
No 1054 Ste-Catherine Bell Teleph. Est. 2371
SEMAINE DU 6 OCTOBRE.
Deux représentations par jour.
LA GRACE DE DIEU
Drame à grand spectacle, en 5 actes.
Prix—Soirées : 10c, 20c, 25c, 30c. Loges, 50c.
Prix—Matinées : (spécial pour les dames 10c.) 10c, 15c, 20c. Loges 30c. Soirée de Gala Jeudi.

THEATRE DES NOUVEAUTES
Toute cette semaine—Matinée : Samedi.
"LA BOULE."
Comédie en 4 actes, par Meilhac et Halevy.
Soirée de gala, mercredi. Tél. Bell Est 1895.
Prix 15c, 25c, 50c, 75cts.—Loges 75 cts et $1.00.

THEATRE NATIONAL EN FRANÇAIS
1440 Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736.
Tel. March 520. Semaine du 6 OCTOBRE
"SABRE AU CLAIR!"
PAUL CAZENEUVE dans "Jordanet" ; H. Nangys dans "Mederic" ; H. Morel dans "Marguerite" ; Eliz. Hamel dans "Le Père Lemayeur" ; C. Noziere dans "La Mère Lemayeur" et toute la troupe du Théatre National. Nouveaux décors. Costumes militaires. Jeudi soir, 9 octobre, soirée de gala, FAUST, (dernier acte chanté par : Mme Orpha Taylor, MM. Occellier et Valere-Remy. Prix : Matinées, 10, 15, 20, 25c ; Soirées, 10, 20, 30, 40c. 191—8

FRANCAIS Matinées : Merc., Jeudi et Samedi. CETTE SEMAINE
The Two Sisters
De DENMAN THOMSON
LA SEMAINE PROCHAINE
La massive représentation théâtrale :
Lost in the Desert!
Avec sa richesse de décors et de sensations
VOYEZ La course pour la vie ! Le vaisseau brûlant en mer ! La grande scène du désert ! Les Arabes Toozoonin et les chameaux dans leurs merveilleux tours d'acrobates.
Prix : 10, 20, 30, 35 et 50 cts. 194—3

Tremblay & Riendeau
GROS ET DETAIL BOIS DE SCIAGE ET DE CHARPENTE.
Bureau Principal :
COIN ST-LAURENT & ONTARIO
Main 4853 : Clos rue Notre-Dame
Est 2340 : Clos rue St-Laurent.
Succursales : 2400 Notre-Dame, Richmond près Bassin, Canal Lachine, Bassin No 4. Bois et Charbon.
187-jno

ETABLI EN 1868
L. THERIAULT
Succr. VICTOR THERIAULT
Entrepreneur de Pompes Funèbres
16½ 18 rue St-Urbain, 231 rue Centre
Communications téléphoniques
SPECIALITE.— Embaumage garanti dans tous les cas. 211 jno

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières, de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET ATELIERS:
COTES DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal

Conseil des Arts et Manufactures

Ouverture des Cours Gratuits du soir

LUNDI, LE 13 OCTOBRE 1902

AU

Monument National

218 RUE ST LAURENT.

Les classes suivantes seront mises en opérations :

Dessin à main levée,	Architecture,
Peinture décorative,	Modelage,
Lithographie,	Mécanique,
Cordonnerie,	Menuiserie et construction d'escaliers,
Coupe et couture.	Solfège.

Dans la vieille église, coin Saint-Gabriel et St Jacques.

PLOMBERIE ET APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Au No 185 Congrégation, Pointe St-Charles, Dessin mécanique. Pour prospectus et autres informations, s'adresser au bureau, No 218 rue Saint-Laurent.

J. P. L. BERUBE, ass.-secrétaire.

192-6

Avis Public

Règlements Nos 288 et 289

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de la cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de la dite cité, a, le 3 octobre courant, adopté un règlement intitulé "Règlement No 288 abrogeant le Règlement No 46, concernant les vidangeurs", et aussi un règlement intitulé "Règlement No 289, concernant la vaccination aseptique", et que les dits règlements sont maintenant en vigueur.

L.O. DAVID,
Greffier de la cité.

Bureau du Greffier de la cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 7 octobre 1902. 193-2

COMMON SENSE
Tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises. Pas d'odeur repoussante. Chez tous les pharmaciens ou No. 381 rue Queen Ouest, Toronto. DEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS.

J. B. GRATTON,
Entrepreneur-Général.
Spécialité: Charpente et Menuiserie.
82, 84 et 86 Avenue Mercier
RESIDENCE 250 Rue Sherbrooke
Téléphone Bell Est 1505. Maison privée East 771.
Réparations exécutées avec soin et promptitude. MONTREAL
107—1 ane

R·I·P·A·N·S
Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule RIPANS de temps à autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq Cents est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cents en contient assez pour une année.

Amusements

THEATRE ROYAL Tous les après-midis et soir.
Cette Semaine 6 Octobre.
"Big Gaiety Extravaganza Co." de Rice et Barton.
Brown among the Daisies et spécialités de haute classe. Prix : 10, 20 et 30c. La semaine prochaine : COON HOLLOW. 191—1

ACADEMIE Toute cette Semaine. Matinée . . . Samedi.
"Crosses the line a winner."—New-York Herald.
LE SUCCES D'EXTRAVAGANZA D'UN SIECLE.
Produit ou de A. H. CHAMBERLYN
"THE DEFENDER," par Lowe et Dennee, triomphant partout. 100—acteurs dans la compagnie—10. Lever du rideau à 8 heures précises.
A venir—Mme LEMOYNE. 191—5

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE
Matinée spéciale du Jour d'Actions de Grâces et régulière de samedi. L'actrice distinguée Mme LEMOYNE dans une comédie originale de la vie de New-York :
Among Those Present
Sièges en vente à présent. 194—3

PROCTORS : 2.15 ; 8.15 p. m. Tous les jours.
THE LAST APPEAL
Par la grande Cie Proctor. Robert Drouet et les favoris, Duncan, le ventriloque, et le Kalatecknoscope.
La semaine prochaine : "SECRET SERVICE."

Palais Royal Semaine du 6 octobre . .
L'hotel du Libre Echange
Comédie en 3 actes de MM. G. Feydau et Maurice DesVallières. Prix des places : 15c, 25c, 35c, 50c. Soirées de Gala, mercredi et vendredi. Matinées, jeudi et samedi, prix pour les dames. 10c et 20c. Tél. Bell Est 2067.

SALLE WINDSOR Jeudi soir, le 16 Octobre, Jour d'Actions de Grâces
Le Fameux Pianiste Russe, OSSIP
GABRILOWITSCH
Prix, $1.00, $1.50 et $2.00. Sièges en vente chez Shaw le 8 octobre. Le piano Everett sera employé.

MAISONS D'EDUCATION

COURS DU SOIR AU

The Montreal Business College

BUREAU, 42 SQUARE VICTORIA

Le lundi, le mercredi et le vendredi. Commenceront le 29 septembre. Enseignement individuel. Pas de classes. Un nombre limité d'élèves seront admis. Retenez votre siège sans retard. Tél. main 1890. Prospectus gratuit.

151—jno J. D. DAVIS, Principal.

PEINTURE . . DECORATION
J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES
Bureau : 210 St-André
Tél. Bell Est 1994
Atelier : 216 St-André.

CARRIERE, OPTICIEN Diplomé
Mon salon d'optique est le seul de son genre en ville. J'ai un département de lunettes très complet. Ajustement parfait. Appointement par Téléphone Bell Est 2257.
1540 rue Ste-Catherine.
Au-dessus du magasin de MM. G. A. Lamontagne & Fils, tailleurs. 183-jno

Bell Tel. Main 2237.
L. Z. GAUTHIER
Architecte et Evaluateur,
Batisse Banque d'Epargnes
180 RUE ST-JACQUES. 3e Plancher No. 7

La Bonne Plomberie veut dire une Bonne Santé
Il n'est pas aussi difficile qu'on le croit de se procurer de la bonne plomberie ; vous n'avez qu'à vous adresser par téléphone au numero Main 2744.
Nous sommes en état de nous charger de l'exécution des plus gros contrats comme aussi des réparages les plus petits. Nous nous chargeons de tout ouvrage concernant la plomberie, l'installation du gaz d'éclairage et lumière électrique, la vapeur et les appareils d'eau chaude. Nous employons des ouvriers expérimentés et des matériaux de première qualité.
Doit-on mettre votre nom sur nos listes de commandes?
M. WALSH & CIE, 562 RUE CRAIG Tel. Main 2744
(Ci-devant de E. CHANTELOUP). m.j.s.

G. & J. E. GRIMSON
—ARTISTES—
Décorateurs et Sculpteurs en Verrerie
aussi Vitres Courbés
Pour fenêtres, Vitriaux, &c
Réparations de Vitrines, Une Spécialité . . . .
409 RUE ST. JACQUES,
Tel. Main, 1935, MONTREAL
m-j-s jno

SYRACUSE Somelting Works.

MANUFACTURIERS de	Importateurs et Marchand
Métaux Babbitt,	d'Etain en Saumons,
Soudure,	Plomb
Métaux à carratères d'imprimerie,	Cuivre en Lingot,
Bronze Phosphore,	Zinc,
Etain	Antimoine,
tous les métaux blancs	Aluminium,
Mélanges de Manufacture Canadienne	Bismuth, Nickel,
	Fonte,
	etc., etc., etc.

ATELIERS CANADIENS:
Rues Williams et St Thomas Montreal
Tel. Main, 3981
Bureau : New York, 94 Gold St
1—j

C'est une vérité bien établie en mécanique que les forces réelles et théoriques d'une machine ne coincideront jamais—Appleton

LES BESOINS MODERNES REGLENT LA CONSTRUCTION DE CHACUN ET DE TOUS LES APPAREILS DE LA MANUFACTURE FENSOM. QUEL QUE SOIT LE BUT POUR LEQUEL UN ELEVATEUR EST CONSTRUIT—CE FAIT EST A REMARQUER—NOUS FAISONS EXACTEMENT DANS TOUS LES DETAILS CE QUI EST REQUIS POUR L'APPAREIL.

THE FENSOM ELEVATOR WORKS
52-54-56 Duke Street, Toronto.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

A LA VIEILLE CAPITALE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 9. — La barque norvégienne "Norway", qui est échoué près de Matane, a été mise à l'enchère, hier matin, telle qu'elle est, avec tous ses agrès et elle a été adjugée à M. Lanlatum, de St-Jean, N.B., pour la somme de $760.

Dix-neuf cents madriers qui sont à bord ont été adjugés au même pour $160.

—Les membres du Victoria Club ont décidé de se faire construire des quartiers, à côté du Pavillon des Patineurs, Avenue Grande Allée. L'édifice sera très élégant et un véritable ornement pour le quartier. C'est M. Stuveley, architecte, qui en a fait les plans.

On ne commencera la construction du nouvel édifice que le printemps prochain.

—On annonce pour dimanche prochain, le mariage de M. Joseph Victor Hamel, arpenteur à St-Gédéon, Lac St-Jean, fils de M. N. Hamel, avocat de Québec, à Mlle Marie-Louise Girard, fille de M. Joseph Girard, M.P.

—M. Solime Bertrand, marchand de Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf, a déposé son bilan. Voici l'actif : Fonds de commerce, $1,444.00 ; crédits, $684.13 ; total, $2,128.13.

Partie du lot No 2 du canton de Chavignyt, avec maison et grange : lots Nos 7 et 8, du canton de Chavigny, avec maison et grange.

Le passif est : principaux créanciers à Québec, J. B. E. Letellier, $343.96 ; G. N. Belleau & Cie, $293.26 ; J. H. Larochelle, $172.44 ; Campbell Shoe Co., $123.35 ; McCall Shehyn & Cie., $156.34 ; P. G. Bussières & Cie, $150.56 ; G. Rochette, $140.00 ; Dechêne & Poulin, $110.00 ; Wm. Doyle, $107.65. De Montréal, A. Racine & Cie, $316.77. De Notre-Dame des Anges, Ernest Lavergne, $212.00. De Deschambault, T. Boulé, par hypothèque, $150.00.

Il y a plusieurs autres réclamations, mais de moindre importance, formant un total de $2,669.15.

Les créanciers sont appelés à se réunir au palais de justice, à Québec, le 16, pour nommer un curateur et des inspecteurs.

—Le corps de musique qui accompagne le Burgess Corps et que vous aurez sans doute le plaisir d'entendre aujourd'hui même, est sans contredit l'une des meilleures fanfares militaires que l'on ait jamais entendue à Québec. Les musiciens de cette superbe fanfare ont fait les délices de milliers de citadins qui se sont trouvés sur la terrasse pour les entendre, depuis 8 heures jusqu'à 10 heures, malgré la bise glaciale que l'on avait à subir.

Une belle madame, un peu trop galante feint un détachement peu sincère des choses de la passion.

—L'amour, disait-elle d'un ton dégagé, est le cadet de mes soucis !

—Oui, lui répondit-on. Mais c'est un cadet qui s'appelle Benjamin.

LA MONTAGNE PELEE

Toujours en éruption—Inondation d'eau chaude

Paris, 9. — Le gouverneur de la Martinique a télégraphié à M. Doumergue, ministre des colonies, que la montagne Pelée projette de la fumée. Les tremblements de terre sont ressentis jusqu'à Sainte-Marie et à la Trinité.

La mission à la tête de laquelle se trouve M. La Croix, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, est partie de Fort-de-France pour Morne-Rouge.

Il y a eu près de Basse-Pointe, une inondation d'eau chaude venant du cratère.

En raison des rapports inquiétants reçus au ministère des colonies, au sujet des nouvelles preuves d'activité que donne la montagne Pelée, les autorités se préoccupent actuellement d'établir un plan pour faciliter l'émigration, à la Guyane française, des habitants de la Martinique.

M. Doumergue, ministre des colonies, se propose de demander à la chambre des députés de voter des fonds pour rétablir, dans le sud de la Martinique, les communes qui ont été obligées d'abandonner les villages du nord et pour aider les marchands et les fabricants à reprendre leurs affaires.

La toux cesse

C'est gênant, c'est pénible, une toux persistante. On la fait cesser en prenant le BAUME RHUMAL. 193-2

Incendie à Goderich

Goderich, Ont., 8.—La manufacture d'orgues Goderich, une des plus grandes du pays, a été totalement détruite par le feu cette après-midi. Les pertes se montent à au-delà de $50,000. On suppose que le feu a été mis par un jeune garçon, en allumant une allumette dans la salle où l'on finissait les orgues. Environ cent orgues, qui devaient être envoyées à Liverpool aujourd'hui, ont brûlé.

Le montant des assurances est de $37,000.

Le lait frelaté

Le recorder Weir a rendu sa décision hier, dans la cause des trois épiciers accusés d'avoir vendu du lait impropre à la consommation. Il a décidé que les frais d'analyse devaient être déduits des frais chargés aux défendeurs. En conséquence, la sentence des trois inculpés a été définitivement fixée comme suit : Cyprien Levesque, $5 d'amende et $7.35 de frais ou 15 jours de prison ; Rosario Chartrand, $3 d'amende et $7.30 de frais ou 15 jours de prison, et Alex. O. Hogue, $2 d'amende et $7.30 de frais ou 15 jours. Le montant primitif des amendes était de $8, $6 et $3.



Tumeurs Fibreuses Guéries

Un cas affligeant de Tumeurs Fibreuses qui déjoua la science des médecins de Boston. Madame Hayes, de Boston, Mass., dans la lettre qui suit, nous dit comment elle a été guérie par le **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham** après que tous les autres remèdes eurent échoué.

La 1ère lettre de Mde Hayes demandant l'aide de Mde Pinkham:

"CHERE MADAME PINKHAM : — je suis sous le traitement de médecins depuis longtemps sans soulagement. Ils me disent que j'ai une tumeur fibreuse. Je ne puis m'asseoir sans une grande souffrance, et la douleur va jusqu'à l'épine dorsale. j'ai des douleurs de descente en avant et en arrière. Mon abdomen est enflé, et j'ai eu des pertes durant trois ans. Mon appétit est mauvais. Je ne puis marcher ni rester debout longtemps.

"Les symptômes de Tumeur Fibreuse tels que décrits dans votre livret est exactement mon cas, ainsi je vous écits pour vos conseils."— (Signé) Mde E. F. HAYES, 258 Dudley St., (Roxbury), Boston, Mass.

Remarquez le résultat des Conseils de Mde Pinkham—elle conseilla à Mde Hayes de prendre son remède—elle savait qu'il la soulagerait, sa lettre contenait d'autres renseignements additionnels, en rapport au traitement, lesquels ont amené un heureux résultat.

"CHERE MADAME PINKHAM : — je vous ai écrit il y a quelque temps vous décrivant tous mes symptômes, et vous demandant vos conseils. Vous m'avez répondu, j'ai suivi toutes les directions et maintenant je suis en bonne santé.

"L'usage du **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,** a fait disparaître entièrement la tumeur et renforci mon système. Je puis marcher des milles maintenant.

"**Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,** vaut cinq piastres la goutte. Je conseille à toutes les femmes qui souffrent de tumeurs ou de troubles féminins de toutes sortes d'en faire un essai consciencieux." — (Signé) MDE E. F. HAYES, 252 Dudley St., (Roxbury), Boston, Mass.

Des montagnes d'or ne pourraient acheter un tel témoignage ou remplacer la force et le bonheur que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a rendus à Mde Hayes.

Toutes les femmes devraient accepter un tel témoignage comme une preuve convaincante que le **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,** est sans égal comme remède pour toutes les maladies de femmes ; tous les troubles ovariens ; les tumeurs, les inflammations, l'ulcération, descente ou déplacement, le mal de dos, les irrégularités, supprimées ou douloureuses. Certainement le nombre et le caractère des témoignages que nous publions tous les jours sur les journaux ne laissent aucun doute.

Mme Hayes à l'adresse ci-dessus répondra avec plaisir à toutes les lettres de femmes malades qui lui demanderont de plus amples renseignements sur sa maladie. Sa reconnaissance à Mde Pinkham est si véritable et si bien sentie qu'elle pense qu'aucun trouble ne lui est trop grand en retour de la santé et du bonheur.

Il est vrai que c'est le **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham,** qui a guéri tant de femmes, et pas d'autres remèdes, ne l'oubliez pas quand un pharmacien essaiera à vous vendre autre chose.

NOUS DONNONS **$5,000** si nous ne pouvons produire les lettres originales ainsi que les signatures des témoignages ci-dessus qui en prouvent l'authenticité.

Lydia E. Pinkham Medecine Co., Lynn, Mass.

L'UNION SAINT-JOSEPH D'OTTAWA

Termine sa convention à Rockland

ELECTION DES OFFICIERS

La prochaine reunion aura lieu à Montréal en 1904

(Correspondance spéciale)

Rockland, 9. — La séance de lundi soir a été menée activement par les délégués de la convention qui firent du travail efficace en revisant et adoptant deux importants rapports de sous-comités.

Après la prière d'usage et l'appel des délégués le procès verbal de la séance de l'après-midi fut lu et adopté : ensuite fut soumis le rapport du sous-comité général et après l'avoir discuté soigneusement clause par clause, il fut quelque peu amendé et adopté. M. le président général donna lecture d'une lettre reçue du directeur général Desjardins qui annonce qu'il sera à Rockland aujourd'hui même et qu'il prendra part à la convention. Le rapport financier ensuite soumis par le sous-comité souleva une vive discussion et après quelques amendements le rapport fut accepté à l'unanimité tel qu'amendé. La séance fut ensuite ajournée au lendemain matin afin de permettre aux comités sur la législation du bien de l'Ordre et des requêtes et appels de terminer leur travail.

Rockland, 8 oct. — La dernière séance de la convention biennale de l'Union St-Joseph a été destinée à la discussion du rapport du comité de législation qui a été adopté hier soir. Ensuite l'on procéda à l'élection des officiers devant former le prochain conseil supérieur, avec le résultat suivant : Président d'honneur, Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel, d'Ottawa ; chapelain général, Mgr J. O. Routhier, V.G., d'Ottawa ; président général, M. O. Durocher, d'Ottawa, réélu ; 1er vice-président général, le Révd. S. Hudon, de Rockland ; 2ème vice-président général, Dr J. A. St-Denis M.D., Montréal ; directeur général, M. F. R. E. Campeau, Ottawa ; chancelier suprême, M. A. L. Pinard, Ottawa ; censeur suprême, M. Alfred Allard, Ottawa ; contrôleur suprême, M. A. A. Taillon, Ottawa ; trésorier suprême, M. L. A. E. St-Pierre, Ottawa ; receveur général, M. S. C. Larose, Ottawa ; greffier général, M. Alfred Dostaler, Ottawa ; sergent d'armes, M. H. Lacasse, St-André Avellin ; conseil judiciaire, chanceliers supérieurs, MM. Daniel Danis, Cornwall, Arthur Caron, Hull, C. S. O. Boudreault, Ottawa et le Révd J. Chatelain, Thurso ; conseil financier, censeurs supérieurs, MM. G. L. Fink, Ottawa, Jules Gratton, Hull, T. Rochon, Clarence Creek et J. N. A. Houde, de Grand Mère, Qué. ; auditeurs supérieurs, MM. J. N. Rattey et J. F. H. Laperrière, Ottawa.

Après l'installation des officiers et le vote des crédits au conseil supérieur, il fut proposé par le docteur St-Denis, de Montréal, que la prochaine convention de l'Union, soit tenue à Montréal en 1904. Cela fut accueilli à l'unanimité.

Votre représentant éprouve un énorme plaisir à signaler ici la large et généreuse hospitalité qui a été si gracieusement accordée aux délégués par le vénérable abbé Hudon, curé de Rockland. Son presbytère a été continuellement à la disposition de nos amis qui ont peut-être abusé de tant de courtoisie. Les Révérends Motard, Chatelain, Ethier, Pélanger et Lortie se sont également empressés autour de nous et leur bienveillant concours a sans doute facilité le travail et surtout rendu très agréable notre séjour là-bas.

REMERCIEMENTS A LA PRESSE

A une réunion du comité de publicité en session à Rockland, le 4 octobre et les jours suivants, il a été unanimement résolu d'offrir les sincères remerciements du conseil fédéral aux journaux en général pour leur attention bienveillante et l'usage gratuit de leurs colonnes, spécialement la "Patrie", la "Presse", le "Journal", le "Temps" et le "Free Press."

(Signé),

NAP. PAGE, prés.,
C. S. O. BOUDREAULT,
J. A. ST-DENIS, M. D.,
J. S. TETREAULT,
J. A. DEMERS,
F. X. TALBOT, sec.

NOCES D'ARGENT

De la Congrégation des jeunes gens de la paroisse St-Jacques

teurs et les multiples adhésions qui A en juger par le zèle des organisateur sont déjà parvenues, la fête religieuse de dimanche prochain aura un éclatant succès.

La grand'messe révèlera un cachet extraordinaire de pieuse solennité. Le chœur de chant nous promet des révélations tout à fait artistiques.

Le Rév. Père Rondot, de St-Hyacinthe, sera le prédicateur pour la circonstance.

Tant qu'au banquet qui aura lieu le soir à la salle St-Joseph, nous ne doutons pas y rencontrer tous les anciens congréganistes avec leurs amis. C'est un ralliement de famille et personne ne manquera à l'appel.

Il reste encore un certain nombre de billets en vente au séminaire St-Jacques.

Deux pompiers tués

Victoria, C. A., 9 — Pendant les manœuvres des pompiers hier après - midi, M. J. Lynch a été instantanément tué, M. E. M. Hopper, blessé.

Les manœuvres avaient lieu à l'hôtel Brunswick, rue Douglas, sous les yeux d'un nombreux public. Lynch et Hopper, exécutant une dernière manœuvre, descendaient du sommet de l'édifice avec une dextérité admirable. Hopper était à l'intérieur et tenait Lynch dans le but de l'aider à atteindre l'échelle, ce dernier fit un mouvement trop violent, manqua l'échelle et tomba sur le pavé, entraînant Hopper avec lui. Lynch tomba sur le dos et se brisa le crâne. Il mourut instantanément. Il avait à peu près 31 ans ; il n'avait aucun parent à cet endroit. Hopper était aussi de Spokane.

Club libéral St-Jacques

Ouverture des séances du Club Libéral St-Jacques, ce soir, à 8 heures, le 9 courant, à la Salle Brault, No. 571 rue Berri.

M. Arthur Delisle, avocat, continuera sa conférence sur les monopoles et grands trusts américains. Tous les membres du Club, leurs amis et le public en général sont priés d'y assister.

SINISTRE MARITIME

Cinq personnes noyées à Kincardine, Ont.

Kincardine, Ont., 9 — Hier soir vers dix heures, on entendait des cris et un laps de temps assez long se passa avant qu'on put s'assurer que c'étaient des cris de matelots en détresse. Une grosse goélette fut alors aperçue à quelques cents verges du rivage, au sud de la jetée. Elle semblait être échouée et les vagues la frappaient avec violence. On se mit immédiatement à l'œuvre pour secourir le navire et c'est avec de grandes difficultés qu'on parvint à l'atteindre. En approchant, on constata que c'était la goélette "Ann Maria" venant de Cleveland en destination d'Alpena. Le navire, chargé de charbon, était commandé par le capitaine Alex. Gordon. Les sauveteurs descendirent les naufragés dans une chaloupe et allaient partir dans la direction du rivage, quand une vague énorme fit balancer la goélette et chavirer la chaloupe de sauvetage, précipitant à l'eau ceux qui la montaient. Deux matelots et trois autres personnes parvinrent à regagner la goélette ; cinq ont péri : le capitaine Gordon, Mme Kennedy, le cuisinier, deux matelots. Perry Bond et Stephen Ryan et Wm. Ferguson, marchand de bois, de cette ville. M. Ferguson était un de ceux qui avaient couru au secours des naufragés. La tempête s'étant calmée, sur les 2 heures ce matin, ceux qui avaient pu se rendre à la goélette furent ramenés. Le capitaine avait environ quarante ans et était né à Wick, en Ecosse. Il était sur le point de se marier avec une de ses concitoyennes. M. Ferguson pouvait avoir trente-cinq ans.

Les cadavres de Gordon et de Mme Kennedy ont été repêchés.

Voici une liste exacte des noyés : capitaine Alex. Gordon, Port Dover, Ont. Mme Kennedy (cuisinière), Alpena, Mich. ; Stephen Ryan, matelot, Alpena, Mich. ; Perry Bond, matelot, Marine City, Mich. ; Wm. Ferguson, marchand de bois, Kincardine. Les deux autres matelots qui ont réussi à se sauver sont Wm. Pemberton et George Schryer, tous deux d'Alpena.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

N'oubliez pas de toujours demander les Cachets du Dr Fred Demers, contre le mal de tête.

D'une efficacité tout à fait extraordinaire, inoffensifs. Le nom se trouve sur chaque cachet. M-m-j-v

Avocat à Holyoke

M. Olaüs Lamontagne, un ancien élève du collège de Montréal, qui a fait ses études de droit à Yale, vient d'ouvrir un bureau d'avocat à Holyoke, Mass.

M. Lamontagne est un jeune homme de grand talent. Nous lui souhaitons les meilleurs succès dans sa profession.

Un coup de hache

Un charpentier du nom de Pierre Drouin, âgé de 56 ans et domicilié au No 2 rue Amherst, s'est donné un coup de hache au pied gauche, hier, pendant qu'il était à travailler sur les quais, au pied de l'Avenue Papineau. Il a été conduit à l'hôpital Notre-Dame.

Les Dames Guérissent l'Habitude du Tabac

Madame Emma Wing, Meudon, Mich., raconte comme il est facile de le guerir secrètement chez soi.

Paquet d'essai envoyé gratis à tous ceux qui envoient leur nom et adresse.

"La boîte du Spécifique contre le Tabac, que vous m'avez envoyée, il y a trois mois, a guéri tout à fait mon mari de l'habitude de chiquer, et de fumer, car il n'a pas fait usage de tabac depuis.



Plus de fumée ni de sales crachoirs dans notre maison.

"Vous vous rappelez que je lui avais donné le remède en cachette, dans son café.

C'est le meilleur remède au monde contre le tabac. Il a sauvé la vie de mon mari. Je vous suis très reconnaissante pour votre remède. Avant de lui donner le Spécifique contre le Tabac, son cœur était si malade qu'il ne pouvait dormir la nuit, et il souffrait de ses intestins la plupart du temps. Nous pensions qu'il n'avait plus de nerfs, mais non, car le Spécifique contre le tabac les rendit aussi calmes que ceux d'un enfant. Il dort comme une bûche, et paraît si bien que tout le monde en parle."—Madame EMMA WING.

Les hommes qui fument et chiquent le tabac depuis des années, sont émerveillés de ce moyen facile d'abandonner le tabac. Les fervents de la cigarette, qui ont essayé sans résultat toutes les drogues et les anti-tabacs connus, ont constaté que leurs désirs pour le tabac étaient entièrement disparus en quelques jours, avec ce merveilleux remède, en sorte que le tabac leur est en horreur.

Ecrivez à la Rogers Drug and Chemical Co., 3548 Fifth and Race Sts., Cincinnati, Ohio, pour avoir un paquet d'échantillon gratuit et voyez comme il est facile d'abandonner le tabac. Vous pouvez le mettre dans un aliment ou un breuvage quelconque, sans crainte d'être découvert, car il est sans goût et inoffensif, mais il guérit pour toujours et immédiatement tout désir pour le tabac sous toutes ses formes. 194-1

"Frisco"

Le Cigare "FRISCO" de la Cie de Cigares JOSEPH TASSE est sans contredit le meilleur ami des connaisseurs. Demandez-le et fumez-le ; il est toujours d'une qualité supérieure et d'un arome exquis. 186 jno

Les Hasards

auxquels on est exposé dans les affaires conseillent l'assurance sur la vie comme sauvegarde. Vos affaires à vous sont aujourd'hui très-prospères, soit. Mais consultez les statistiques.

Vous y verrez que plus de quatre-vingt-dix pour cent des hommes d'affaires font faillite.

Si vous avez la police voulue, vous pourrez en tout temps, l'échanger contr espèces. En cas de décès, votre commerce, votre famille, se trouvera instantément, grâce à elle, en possession d'un somme de.....en espèces sonnantes

L'actif de la Mutual Life de New-York dépasse celui de toute autre compagnie d'assurances sur la vie. Il est de plus de

$352,000,000

La Compagnie a payé à ses porteurs de polices plus de

$569,000,000

C'est-à-dire plus que toute autre compagnie au monde.

Demander la petite feuille intitulée : "Où m'assurerai-je ?"

THE MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK

RICHARD A. MCCURDY, Président.

FAYETTE BROWN, Gérant, Montréal, Can.



Montre Remontée et Réglée par La Queue.

Montre Gratuit

Pour introduire les Pilules Rouges de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et de reins, la nervosité, l'debilité générale, GRATUITEMENT une montre plaquée or, 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravé, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50 cts la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 6 boîtes et la montre, en écrivant pour particularités. C'est une offre de bonne foi. The Dr. Weston Pill Co., 356 rue Yonge, Toronto, Ont.

La Compagnie de Vitrines de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire.



Manufacturer de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cetisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 780 rue Craig, Montréal Tél. Main 2074.

88-ma j-s

Pour la névralgie
Employez le LINIMENT MINARD

Pour le rhumatisme
Employez le LINIMENT MINARD

Pour la Toux et les Rhumes
Employez le LINIMENT MINARD

Pour Brûlures
Employez le LINIMENT MINARD

Pour Maux et Douleurs
Employez le LINIMENT MINARD

Pour la Chute des Cheveux
Employez le LINIMENT MINARD

Pour les Maladies des Chevaux
Employez le LINIMENT MINARD

Pour Cors et Verrues
Employez le LINIMENT MINARD

Préparé par C. C. RICHARDS & Co., Yarmouth, N.E.

Et en Vente Partout.

Corde Métallique

DOMINION DURABLE

Combinaison de Chanvre et de fil Métallique.

La Meilleure Corde de Transmission

Dure trois Cordes Manilla

FORCE, FLEXIBILITE, DUREE

Dominion Wire Rope Co.,

LIMITED

290 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Département de la Confection

Melle Fenoglio est de retour de New-York et reçoit actuellement les commandes pour costumes de rue, d'intérieur et de soirée.

Etoffes à Robes de Couleur. Offre Spéciale.

La table centrale contient un assortiment choisi de belles étoffes dont la valeur varie de $1.00 à $1.90 pour **50c la verge.**

DENTELLE

Nouveautés en ROBES DE DENTELLE NOIRE.
ROBES EN SEQUIN NOIR.
ROBES EN SEQUIN NOIR avec ornements crême.
BLOUSES EN SEQUIN NOIR.
BLOUSES EN SEQUIN NOIR ET ACIER.
Fichus en Dentelle et Chiffon, Blanc, Crême, Noir.
Collet de Dentelle de Fantaisie, Blanc, Crême, Twine.
Collets en Vraie Duchesse et en Point d'Appliqué.
Collets en Vraie Duchesse.

TOURS DE COU

En soie Liberty et en Chiffon. En Tulle Noir et en Chiffon. Chiffon.
Tours de Cou en Chiffon Blanc, Garnis de Noir.
Ces Tours de Cou sont à effets de Tours de Cou et de Collerettes.

Escomptes sur les Prix des Voitures pour Bébés, Etc.

20 pour cent d'escompte sur tout le stock de voitures et de Go-carts pour bébés. **10 pour cent** sur les perites voitures.

BESOINS DE GYMNASE

Culottes, Jerseys et Sweaters, Souliers, Ceintures Etc., de Gymnase.

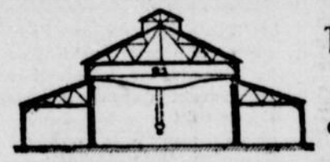
ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX ORDRES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO., Montréal

W. SCOTT & SONS, —1739— Notre-Dame

VIEILLES GRAVURES DE SPORT en couleurs.
Réfrigérants en acajou et en cuivre pour le vin.
Tables en marqueterie pour les cartes.
CABINETS, PIEDESTAUX, etc.
Vieux dessins anglais et Hollandais.

CADRES DE GRAVURES BIEN FAITS ET DE BON GOUT.



The Phoenix Bridge & Iron Works

Construction en Fer et en Acier DE TOUTES SORTES.

Poutres, Angles, etc., etc.

Toujours en Magasin

6 RUE SHANNON,

Boîte de Poste 893. MONTREAL.

PRIX SUR DEMANDE. 85—1m

POUR L'USAGE au CAMP, A LA CABANE OU MAISON D'ETE

POELES A FLAMME BLEUE



SANS MECHE

PERFECTION

1, 2, 3, 4 ou 5 brûleurs et fourneaux. L'huile de charbon ordinaire se brûle dans ces poêles sans danger, économique et SANS ODEUR.

THE IMPERIAL OIL COMPANY LIMITED, Montréal, Qué.

Wilder Meubles et Tapis.

PROMENEZ-VOUS

Dans nos salles d'exposition. Nos commis sont toujours heureux de vous expliquer la différence des meubles à bon marché et les meubles de Wilder. : : : : : : : : :

Ameublements de chambre à coucher, depuis $12.00
Ameublements de salon, depuis $15.00
Sideboards, depuis $7.50
Oreillers tout en plumes, $1.25 la paire.

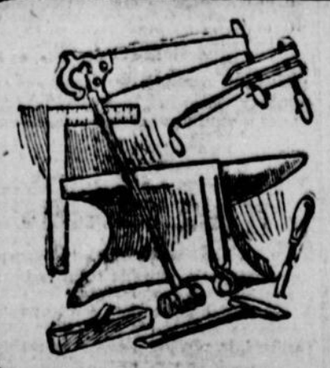
Tables de salle à manger, depuis $5.00
Chaises Morris, depuis $3.00
Porte-chapeaux, depuis $7.50
Bibliothèques, depuis $1.25.

258 St-Jacques
1837 Notre-Dame.

NOUS DONNONS DES REÇUS AU COMPTANT

2415 Ste-Catherine
2080 Notre-Dame.

194-1



Forgerons

Nous vendons des Clous et des Fers à cheval, Rapes, Limes, enfin tout ce qu'il vous faut.

The Elsavanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS.
MONTREAL.

La Patrie

Le role de M. Laurier en Angleterre

Dans dix jours, M. Laurier sera de retour parmi nous. Le pays attend son sans impatience l'arrivée de l'homme d'Etat qui l'a représenté, avec un prestige agrandi et une superbe éloquence, au couronnement du roi, à la conférence coloniale de Londres, et devant la France.

Tous ceux qui ont suivi le premier ministre canadien au moins par la pensée ont sans doute hâte de connaître le résultat ou plutôt les résultats définitifs de ce voyage et des tâches qu'il comportait.

Nous n'avons pas mission ni qualité pour révéler ce qui est sorti du huis-clos des délibérations politiques et commerciales de Londres et de Paris. Mais il nous est permis de croire que le voyage de M. Laurier aura servi à l'extension de nos relations extérieures et à la sécurité de notre avenir.

Nous avons, d'ailleurs, souvent fait part à nos lecteurs du sentiment général du peuple anglais à l'égard de l'attitude de M. Laurier en face des divers projets discutés à la conférence coloniale. On se rappelle, on a lu le témoignage de la presse anglaise la plus autoriste sur la part prédominante et décisive qu'y avait prise notre représentant, au mieux des intérêts du Canada et dans le sens de notre autonomie à la fois législative et nationale.

Ce sera encore plaisir aux nôtres, de lire cette appréciation finale, qui résume tout le rôle de M. Laurier à la conférence coloniale de 1902, par le correspondant londonnien du "Globe" de Toronto, si bien informé d'habitude. Il s'agit de la réception faite par la ville de Liverpool au premier ministre canadien, le jour de son départ :

(TRADUCTION)

"Liverpool a honoré Sir Wilfrid Laurier d'une réception enthousiaste et la presse locale a dit des choses fort élogieuses à l'adresse du premier ministre colonial qui ait jamais fait à l'Angleterre une proposition pratique de coopération commerciale. Le premier ministre Laurier a déployé une forêt habilement contenue durant la conférence impériale en résistant à toutes les tentatives pour lier le Canada à une politique onéreuse d'armements militaires. Un ministre plus faible aurait peut-être cédé à la tentation de gagner par là de la popularité. Lui, cependant, n'a point combattu M. Chamberlain sur des questions qui intéressaient l'Angleterre, mais il a suivi une politique sage qui va probablement fortifier sa position dans son pays."

La mission de M. Wyatt

Nous avons en ce moment parmi nous un délégué de la "Navy League" d'Angleterre. Ce représentant d'une société maritime sans autorité n'a aucun caractère officiel. Il a quitté la métropole pour se rendre au Canada, en Chine, au Japon où il compte fonder les sections de la Ligue. Son but, on le sait, est d'engager les sujets britanniques en ces divers endroits, à contribuer pécuniairement à l'entretien de la marine anglaise, à former des réserves navales qui aideraient la métropole en cas de nécessité et à améliorer en tous cas, leur système de défense maritime.

Il faut peu de clairvoyance pour deviner des motifs impérialistes derrière les propos insinuants et courtois de M. Wyatt.

Aussi le "Times" de Londres, nous avons hâte de le dire, a ridiculisé d'avance les efforts du délégué de la "Navy League".

"Si les colonies disent à ce monsieur de se mêler de ses affaires, déclare le grand journal anglais, nous en serons peut-être fâchés pour lui, mais nullement surpris."

Le "Times" ajoute que l'amirauté anglaise qui a seule qualité pour discuter officiellement les questions de défense navale, a engagé des pourparlers à ce sujet avec les premiers ministres coloniaux à la conférence de Londres. Et si l'amirauté anglaise, conclut le "Times", a rencontré de l'opposition chez les représentants des colonies, l'entreprise de M. Wyatt est vouée à un échec certain et humiliant peut-être.

Nous espérons donc que le délégué de la "Navy League" ne nous en voudra pas d'avoir communiqué à nos lecteurs le sentiment du journal le plus important de son pays sur sa mission présente en Canada.

C'EST LA MAJORITE QUI GOUVERNE

Il y a 91 députés au Parlement l'Ontario. Aux dernières élections générales, le peuple de cette province a élu plus de députés libéraux que de députés conservateurs. D'où il suit que l'Hon. M. Ross a une majorité qui, malheureusement a été réduite à une voix par la mort du député de Renfrew et par la démission d'un autre député libéral. Toutefois, M. Ross a encore la majorité et cette majorité peut augmenter et augmentera sûrement à la suite des élections partielles qui auront lieu prochainement.

Il est donc extrêmement amusant d'entendre certains organes conservateurs crier que M. Ross est un usurpateur et que le sceptre du pouvoir appartient à M. Whitney.

M. Whitney ne peut songer à prendre la place de M. Ross et à gouverner avec la minorité.

Dans les pays parlementaires, c'est la majorité qui gouverne.

LES VOLEURS D'ELECTIONS

Le "Journal" paie d'audace quand il entreprend de dénoncer les fautes de notre parti en matières d'élections.

Le "Journal" ne doit jamais toucher à cette question sans inonder de remords l'âme de son parti.

On sait à quelles pratiques eut recours le torysme pour tenir les libéraux dans l'opposition durant près de vingt années.

Sir A. P. Caron dépensait $120,000 dans le district de Québec seulement en 1891 pour étouffer des consciences, pour acheter ou sauver des mandats.

Qui a oublié les faits et gestes des Langevin et McGreevy ?

Qui ne songe au rouleau et à la ficelle de M. Thomas Chapais ?

Ah! que de comtés nous furent bel et bien volés !

Les torys sont passés maîtres dans l'art de pratiquer la fraude électorale.

Dans le comté d'Ontario-Sud, il y a quelques années, 17 bons conservateurs furent déqualifiés par les tribunaux pour une période de huit ans. Croyez-vous, en vérité, que c'était pour avoir prié le bon Dieu ? Non, c'était pour avoir fait élire M. Calder à l'aide de la corruption la plus effrénée.

LA FEDERATION AUSTRALIENNE MENACEE

Une dépêche de Melbourne au "Daily Telegraph", de Londres, dit que la question de sécession du Queensland de la fédération australienne sera la grande question dans les prochaines élections de cet Etat.

Queensland étant entièrement dans la zone tropique ne peut pas se passer de la main d'œuvre asiatique.

Or, le parlement fédéral australien, dans le but de former "l'Australie blanche" veut interdire l'immigration de tout asiatique dans le pays.

Il résulte de cette situation un sérieux conflit entre le Queensland et le gouvernement fédéral.

Les dépêches ont annoncé récemment l'échec du procès de beatification de Jeanne d'Arc.

Dans son dernier numéro, la "Semaine Religieuse" contredit cette nouvelle.

HOMMES ET CHOSES

Le fiancé fantôme

Nous savions bien que le sentimentalisme des "housemaids" (bonnes) anglaises nourri par la lecture d'extraordinaires romans d'amour, était extraordinairement développé.

Nous n'aurions cependant jamais cru qu'il pût aller jusqu'à porter une jeune fille à se fiancer sur le vu d'une photographie ; à entretenir pendant un an avec ce fiancé une correspondance amoureuse et à faire tous les préparatifs du mariage, à acheter des robes et des meubles, sans avoir vu une seule fois celui qu'elle devait épouser.

C'est cependant ce qu'a fait une accorte "housemaid" anglaise, Mlle Baulk. Mal d'ailleurs lui en a pris, car elle a été indignement exploitée par une dame Crouchet, la femme de charge de la maison où elle servait.

Madame Crouchet montra un jour à Mlle Baulk la photographie d'un beau garçon, un sien cousin, disait-elle, qui cherchait femme, et proposa à la jeune bonne de se fiancer avec lui.

Mlle Baulk accepta, séduite par la bonne mine du jeune homme, qui habitait, disait madame Crouchet, à Birmingham.

Pendant un an il y eut échange de lettres de plus en plus enflammées, jusqu'à ce qu'enfin le fiancé fantôme, qui n'avait jamais trouvé le temps de venir à Londres, exprimât le désir de voir sa fiancée, sans que d'ailleurs celle-ci s'en étonnât outre mesure, demandât de fixer la date du mariage et proposât le 3 octobre, jour de naissance de sa pauvre mère, devrait-il.

Mlle Baulk accepta. Madame Crouchet, arguant de son expérience, offrit d'acheter pour la jeune bonne les robes et les meubles nécessaires. Mlle Baulk remit donc à la femme de charge plusieurs sommes importantes pour une jeune fille dans sa situation.

Les préparatifs allaient leur train, quand un jour la bonne reçut un télégramme de Birmingham lui annonçant que son fiancé était tombé de cheval et s'était blessé mortellement.

Affolée, car elle aimait tendrement le bel homme qu'elle n'avait jamais vu en chair et en os, Mlle Baulk voulut partir à Birmingham. Madame Crouchet cessa de l'en empêcher. La bonne insista, télégraphia et finit par découvrir que l'adresse à laquelle elle écrivait n'existait pas à Birmingham.

Mlle Baulk se rendit alors à la caserne de police la plus voisine et madame Crouchet fut arrêtée. Elle comparaissait l'autre jour devant le tribunal de simple police, où cette extraordinaire et touchante histoire d'amour nous a été révélée.

Confection de fourrures

Notre département de confection en fourrures est le mieux organisé du continent. La coupe est sous la direction d'artistes, l'ajustage est fait par douze femmes-experts, sous la direction de Mlle Julien, et la confection est faite par d'habiles couturiers. Garantie absolue sous tous rapports. Inutile de prôner la richesse de nos fourrures. C'est un fait admis. Chas. Desjardins & Cie, rue Ste-Catherine.

194 2

L'OPINION DES AUTRES

Le sentiment de la "Justice" — M. Holmes appuie la révision du tarif

L'HON. M. TARTE

La "Justice", journal libéral de Drummondville a publié et l'"Union", organe libéral de St-Hyacinthe, a reproduit l'article suivant au sujet de la discussion actuelle sur le tarif :

"La campagne faite contre l'hon. M. Tarte par les journaux anglais et le "Soleil" est-elle justifiable ?

Comment, l'honorable ministre des Travaux Publics déclare publiquement que certaines de nos industries doivent être plus protégées, que le tarif sera remanié ; et de suite le "Globe" tombe dessus à bras raccourci, les autres emboîtent le pas et "the last but not the least", le ci-devant Electeur", "Soleil" aujourd'hui, tout naturellement, se range de leur côté, parce que "capon", comme l'a autrefois si bien nommé M. Honoré Beaugrand, il préfère être du côté du nombre, que du côté du droit.

Comment, on fait un crime à M. Tarte d'exprimer son opinion en matière de tarif, et pas un reproche à l'hon. Sifton pour ses exubérances libre-échangistes !

Deux poids deux mesures. Le "Soleil" prétend-il que nous devons faire "fi" de la protection et retourner au tarif de 1878 ?

L'hon. M. Laurier n'est-il pas monté au pouvoir en 1896 en promettant de modifier le tarif de manière à donner toute la protection voulue, sans aider à la création des monopoles ?

Et pourquoi y a-t-il si grand péché aujourd'hui, à dire que la révision de 1897 n'est pas parfaite, et qu'il faut y remédier ?

Depuis quand peut-on prétendre qu'un système fiscal est tellement parfait, qu'il n'est plus susceptible de perfection ?

L'infaillibilité n'a jamais été décrétée en cette matière, et M. Tarte, en se prononçant comme il l'a fait, a dit une grande vérité.

Il ne s'agit pas dans cette polémique de discuter les mérites intrinsèques du système libre-échangiste ou protectionniste, mais bien de savoir lequel dans les circonstances actuelles est le plus propre à assurer la stabilité de notre prospérité.

Le Canada peut-il abattre ses barrières douanières lorsque tous les autres pays, font le contraire, et laisser inonder ses marchés de produits lorsque le même avantage nous est refusé ?

Donnant, donnant et le libre-échange ne pourrait être applicable à notre pays qu'en autant que nos voisins seraient libre-échangistes.

Cette question n'admet pas de controverse, et cette campagne est dirigée, non contre les principes économiques prônés par le ministre des Travaux Publics, mais contre sa personnalité.

M. Tarte porte ombrage à certains personnages qui craignent son énergie, son activité et surtout sa puissance de résistance.

M. Tarte est trop Canadien pour quelques-uns, il les gêne dans leurs mouvements, et naturellement rien ne leur serait plus agréable que de le voir disparaître ; mais la chose ne sera pas. Sir Wilfrid Laurier, qui sait connaître la valeur des hommes saura faire le choix, si la chose est nécessaire, entre M. Sifton, M. Fisher, M. Blair d'un côté et l'unique M. Tarte de l'autre.

Ces messieurs réunis ont-ils autant à leur actif que l'hon. ministre des Travaux Publics ?

Les Doukhobors, la Prohibition et les surplus de l'Intercolonial pèsent-ils autant dans la balance que les immenses travaux accomplis par le département des Travaux Publics ?

"La Justice" aime à rendre à César ce qui appartient à César.

Dans certains quartiers l'on dit que M. Tarte cèdera, comme il a cédé sur la question des contingents.

"La Justice" sait que non, et croit que M. Tarte agit ainsi pour que ce guet-à-pens ne se répète plus.

Lors du premier contingent l'opinion publique était affolée, les jingos présidés par le gouverneur-général étaient les plus puissants, et le cabinet ne pouvait faire autrement.

Instruit par l'expérience du passé, M. Tarte ne veut pas que l'histoire se répète, il instruit le peuple, sonde l'opinion publique, et fort de ce sentiment populaire, sachant que le peuple est avec lui, il saura et pourra faire triompher les véritables intérêts canadiens en dépit de tous les jingos ou de ceux qui seraient prêts à sacrifier notre prospérité à un principe fut-il bon ou mauvais.

Le ministre des Travaux Publics a démontré qu'il était homme d'Etat, et surtout Canadien.

Son passé comme ministre est là pour nous prouver qu'il avait compris les véritables intérêts du Dominion et "La Justice" croit, jusqu'à preuve du contraire, que M. Tarte a raison et qu'il travaille plus dans l'intérêt du parti libéral et du pays que tous ses détracteurs.

Les nullités n'ont pas d'envieux et toute cette campagne déchaînée contre le Ministre des Travaux Publics doit le grandir à nos yeux. Ce qui met le comble à son mérite, c'est de voir le "Soleil" prendre fait et cause contre lui.

Ce journal est conséquent avec lui-même, aimant le pouvoir pour les "jouissances" qu'il procure, et non pour le bien qu'on peut faire, il ne se soucie guère des intérêts du pays, du moment qu'il y trouve le sien.

Devant la guerre sud-africaine il a été le plus impérialiste des impérialistes, parce qu'il y trouvait son intérêt, et aujourd'hui il est du même côté contre M. Tarte parce que la majorité est contre lui et qu'il croit que la lutte lui sera défavorable.

Canadiens des Cantons de l'Est, ne nous laissons pas endoctriner par les leçons disciplinaires de "l'Electeur-Soleil", étudions les actes et les paroles du Ministre des Travaux Publics, et soyons avec lui car il est avec nous et jamais la province de Québec n'a eu à Ottawa un représentant plus dévoué et plus capable.

Il est nécessaire que se Monsieur reste avec Sir Wilfrid Laurier ; donnons lui tout notre appui comme nous le donnerions à Sir Wilfrid Laurier lui-même.

"La Justice."

M. R. HOLMES, M.P., APPUIE M. TARTE

Le "Clinton Era", journal publié par M. Robert Holmes, député libéral de Huron-Ouest, dit, cette semaine, sous le titre "M. Tarte et la protection" :

"L'hon. M. Tarte est très en vue, en ce moment, et sujet à bien des critiques, parce qu'il demande ouvertement la révision du tarif, et on en déduit immédiatement, il a passé du côté des protectionnistes les plus renforcés.

M. Tarte n'a jamais nié qu'il fut protectionniste, mais sûrement, il n'a jamais été dans aucun des discours qu'il a prononcés, aussi loin que beaucoup des partisans du gouvernement dans leurs déclarations de la dernière session. Il nous semble qu'on comprend mal sa position. Il prétend que le tarif pourrait être corrigé particulièrement à l'égard de certains articles importés des Etats-Unis et que nous pourrions ainsi bien, dit-il, fabriquer au Canada. Il n'est pas en faveur d'un relèvement général du tarif.

Dans deux ou trois discussions survenues au parlement, l'année dernière, on a parlé de la façon réellement déloyale dont nous étions traités par les Américains en matière de tarif ; si nous ne nous trompons pas, Sir Wilfrid lui-même s'est exprimé avec beaucoup de vivacité à cet égard et l'opinion des députés était certainement que nous devrions user de représailles et que nous aurions le droit d'élever le tarif contre les articles importés des Etats-Unis. A notre avis, c'est tout ce que demande M. Tarte, quand bien même il ne le dit pas absolument comme il le pense. Le "New Era" n'a certainement jamais été un journal protectionniste, dans le sens admis du mot, mais nous devons avouer que nous sommes traités par nos amis de l'autre côté de la frontière d'une façon désagréable. Ils ne sont ni amis ni honnêtes, et si nous pouvons arranger notre tarif de façon à venir en aide à nos industries sans accroître les charges qui pèsent sur le consommateur, nous croyons que ce serait certainement avantageux.

LA VIE DE PARIS

Un Oublié

Que de gens vont être surpris en apprenant la mort du brave colonel Langlois, qui est décédé dans les derniers jours de septembre. On le croyait mort depuis bien longtemps, et il y avait des années qu'on n'avait entendu parler de lui.

Il se survivait néanmoins, et le bouillant député de jadis avait pris sa retraite sous les paisibles aspects d'un percepteur d'abord, puis d'un entrepositaire des poudres. Ces dernières fonctions convenaient bien à l'homme dont on a dit autrefois qu'il avait du saltpêtre dans les veines. L'âge avait dû cependant tempérer ces ardeurs, car le colonel Langlois avait quatre-vingt-trois ans, et il n'était plus dans la politique, ce qui de l'homme le plus ardent et le plus fougueux fait tout de suite un homme très calme et très pacifique.

Ce n'en est pas moins toute une époque qui disparaît avec ce vieux de la vieille dont la carrière fut très mouvementée et qui joua un rôle des plus actifs dans les premières années de la fondation de la République. Et non pas seulement de la République de 1870 mais de celle de 1848, où le colonel Langlois, alors âgé d'une trentaine d'années, se trouva être un des meneurs du mouvement. Il avait donné sa démission de lieutenant de vaisseau pour se consacrer au journalisme militant, et c'est comme rédacteur du "Peuple," journal que dirigeait Proudhon, qu'il se présenta en 1849 aux élections législatives où, sans être élu, il obtint cependant le chiffre respectable de 105,000 voix.

C'est également dans les bureaux du "Peuple" qu'il fut arrêté à la suite de l'affaire du Conservatoire des Arts et Métiers, et condamné à la déportation par la Haute Cour. Rentré en France après l'amnistie, il combattit vigoureusement l'Empire et, au 4 septembre, il se trouva à la tête d'un des groupes de manifestants qui envahirent le Corps législatif. Mais ce n'était pas seulement dans des échauffourées politiques que se signalait le colonel Langlois. Il était tout aussi impétueux, tout aussi ardent devant l'ennemi, et, durant le siège de Paris, nommé chef d'un bataillon de la garde nationale, il fut grièvement blessé à Buzenval. C'est même là qu'il gagna sa croix de la Légion d'honneur et le grade de lieutenant-colonel.

Il y gagna aussi les sympathies reconnaissantes des Parisiens qui, aux élections de février 1871, l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale. C'est là surtout que le colonel Langlois se fit connaître et que son nom bientôt devint presque populaire. Il fut certainement une des physionomies les plus originales de l'Assemblée de Versailles. Très hiérarchisé d'opinions et très emporté de caractère, il y avait un contraste perpétuel entre ce qu'il disait et la façon dont il le disait.

Il prononçait les discours les plus sages avec les gestes les plus désordonnés et les intonations les plus véhémentes. Et comme il avait la barbe et les cheveux très blancs, il avait toujours l'air d'un mouton enragé.

M. Thiers, dont il était l'ami, l'appréciait fort, et bien souvent il sut utiliser les qualités toutes personnelles du brave colonel Langlois. Il le dépêchait à la tribune quand il y avait à faire " avaler " des vérités un peu trop crues à l'Assemblée. On acceptait de Langlois ce qu'on n'eût pas accepté de tout autre. On le savait franc, loyal, incapable d'arrière-pensées, et la forme souvent bizarre de ses discours, la spontanéité de ses intentions, indiquaient qu'il n'y avait chez lui aucun calcul. Il lui arrivait même parfois de jouer le rôle d'enfant terrible et, une fois à la tribune, de tomber à bras raccourci sur ses amis plus encore que sur ses adversaires.

Il ne fit jamais à proprement parler, partie d'aucun groupe. L'indépendance de ses allures exclusit chez lui toute discipline un peu étroite. Mais il n'en eut pas moins sa place marquée dans les rangs des républicains qui, après avoir soutenu M. Thiers, restèrent attachés jusqu'au bout à la politique de Gambetta et de Jules Ferry. Le colonel Langlois mérite d'être cité dans l'histoire de la troisième République aux côtés des Duchêne, des Le Royer, des Lenoël, des Tirard, de tant d'autres, disparus comme lui et qui furent pour la Chambre actuel, des ouvriers de la première heure.

Aux élections de 1885, le colonel Langlois candidat en Seine-et-Oise, ne fut pas élu. Il se retira alors de la politique et fut nommé percepteur à Paris. Cette compensation — pour employer le terme en usage — n'était pas seulement pour lui une récompense des services passés, elle était aussi une sorte d'abri, une garantie contre les incertitudes de l'avenir, car l'excellent homme était pauvre, et la carrière parlementaire était loin de l'avoir enrichi.

Il meurt, oublié de ceux qui l'ont connu et inconnu de ceux qui ne sont venus qu'en ces dernières années à la vie publique. La politique est une grande manœuvre d'hommes.

(Du "Figaro").

Club Marcil

Le Club Marcil a tenu, hier soir, son assemblée régulière, sous la présidence de M. O. Mouton. Après l'expédition des affaires de routine, on a voté des condoléances à la famille de feu J. A. Mercier. L'assemblée s'est ensuite formée en comité général pour travailler à la révision de la constitution.

Un bon pochard, regardant couler une fontaine Wallace :

—Des fontaines d'eau ! Encore une idée qui est restée en chemin !

LA CIE S. CARSLEY LTD.

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal 9 Oct. 1902

Occasions du Vendredi



DEUX CHAPEAUX SPECIAUX

Valant $2.00 Vendredi $1,29

110 chapeaux de feutre en poil de chameau, pour dames, couleur bleu-marin, castor, brun, bleu, vert et noir, garnis d'un ruban de velours, couronne avec rangée de boutons blancs posés sur les bords. Prix régulier, $2.00.

Vendredi $1.29

Valant de $2.50 à $4.00.

Vendredi $1.50

Seulement 50 nouveaux chapeaux tout faits, pour dames, en soie et en poil de chameau, tous de l'importation de cet automne, semblables à la vignette, chapeaux qui se vendent régulièrement pour $2.50 à $4.00.

Vendredi $1.50

Tissu Noir pour Robes, vendu 55c ; offert pour 41c.

9 pièces de tissu "Herringbone", tout laine, noir, pour robes, ne tâchera pas et ne se frippera pas ; 42 pouces de large.

Valant 55c. Vendredi 41c

21c — Camisoles Ouatées par côtes, pour Dames, pour 15c.

150 douzaines de camisoles par côtes, collet haut et longues manches, ouatés à l'intérieur (fleeced). Prix régulier, 21c.

Vendredi 15c

Complets de Tweeds d'Automne pour hommes, valant $10.00 pour $7.70

17 complets pour hommes en tweeds tout laine, très bien confectionnés, d'une coupe élégante, doublé en toile italienne excellente. Prix ordinaire $10.

Vendredi $7.70

Superbes Edredons de 75c pour 59 cents

100 forts édredons bien remplis, avec dessins artistiques, grandeur très convenable. Valeur régulière, 75 cents.

Vendredi 59c

Fort Coton pour Literie de 20c, pour 15 cents.

23 pièces de fort coton pour literie, uni et croisé, pleine largeur du fil, 2 verges. Prix régulier, 20 cents.

Vendredi 15c



Verres à Gelée

Les mêmes qui se vendent ordinairement 5 cts chaque : Vendredi .....

23 cents la douzaine.

EPICERIES

	Rég.	Vendredi.
Sel Windsor	5	1-2
Avoine roulée, 7 livres pour	25	
Saucisses Cambridge	11	
Gelées, 3 paquets pour	25	
Cod fish Chovoder	15	10
Poudre de savon Bab-		
bitt, 7 livres pour		25
Fromage canadien	15	12 1-2
Thé de Ceylan, 5 livres	1.30	1.15
Farine hongroise, 24 1-2	65	55
25 livres de sucres de Redpath		95

Vêtements d'Automne pour Garçonnets, de $1.95 pour $1.49.

250 vêtements (2 pièces) en tweed, pour garçonnets, gris-fer, brun et quelques-uns bleu-marin. Grandeur de 22 à 29 pouces. Prix régulier, $1.95.

Vendredi $1.49

Soies Taffetas pour Robes vendues 65c. ; offertes pour 54c.

27 pièces de soies taffetas française en couleurs assorties, toutes les nuances de l'automne, pure soie. Prix régulier, 65c.

Vendredi 54c

Bas Doublés en Duvet Fin, Vendus 30c ; offerts pour 21c.

57 douzaines de bas noirs doublés en fin duvet, sans coutures au pied et à la jambe, élastiques, chauds. Prix régulier, 30c.

Vendredi 21c

Imperméables pour Hommes valant $7.00, vendus à $5.65

19 imperméables pour hommes et garçons, avec collet en velours, poches de côté bien cousus. Prix ordinaire $7.00.

Vendredi $5.65

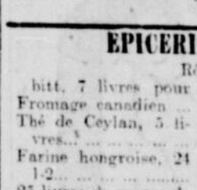
CRACHOIRS



Crachoirs de granit, régulièrement vendus 25 cents

Vendredi : 13c

PLANCHES A PAIN



Petites ou grosses, solides, telles que la vignette ; valeur régulière, 59 cents.

Vendredi 48c

EPICERIES

	Rég.	Vendredi.
bitt, 7 livres pour		25
Fromage canadien	15	12 1-2
Thé de Ceylan, 5 livres	1.30	1.15
Farine hongroise, 24 1-2	65	55
25 livres de sucres de Redpath		95

$4.00—Tours de Cou en Phoque Electrique pour $2.90.

75 nouveaux tours de cou en phoque électrique, avec quatre longues queues, peaux choisies. Prix régulier, $4.00.

Vendredi $2.90

$3.75—Jupes de Toilette d'Automne pour Dames pour $2.15.

175 jupes noir, bleu-marin et Oxford, en frieze tout laine, faites par des tailleurs pour dames, coupe dernier goût.

Régulier, $3.75.

Vendredi $2.15

Coton Gris pour Draps de Lit, vendu 20c offert pour 15c.

23 pièces de coton pesant pour confectionner des draps de lit, uni et croisé, fil rond, 2 verges de large. Prix régulier, 20c.

Vendredi 15c

Ceinturons en Cuir Ajustables, vendus 25c, offerts pour 15c.

20 douzaines de ceinturons en cuir ajustables à la taille, pour dames, avec forte boucle en métal. Prix régulier 25 cents.

Vendredi 15c

Porte-Feuilles pour Dames à 25c, vendus pour 17c.

40 douzaines de portefeuilles avec jointure d'acier et doublure en chamois, bruns, rouges et noirs. Prix ordinaire, 25c. Vendredi 17c

Casquettes de Tweeds pour l'Automne valant 30c, vendues à 18c.

25 douzaines de casquettes en tweed tout laine, pour hommes et garçons, doublées en serge. Prix régulier, 30c.

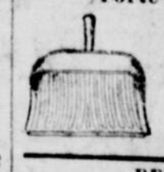
Vendredi 18c

35c Service à Découper pour 21c.

300 services à découper, en acier, manches imitant la corne, fourchettes munies de garde. Valeur régulière, 35 cents.

Vendredi 21c

Porte-Poussière



Solides porte-poussière très commodes, très convenable modèle. Valeur régulière 10c. Vendredi,

6 cents

REMEDES

Emplâtres de Belladone	35	8 1-2
Embrocation Impériale	25	13
Pyny Pectoral	25	15
Pilules Roses du Dr Williams	50	33
Sels Abbey	60	38
Wampoles C. L. Q.	1.00	63
Kola, Céleri, Pepsine	1.00	63

BON BEURRE DE CREMERIE, 21½c

ESSAYEZ UN REPAS A NOTRE NOUVEAU RESTAURANT DEMAIN

La CIE S. CARSLEY, Limitee

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, MONTREAL — 181 à 194 St-Jacques, MONTREAL.

Le canot de M. Wray

Les détectives Côté et Giguère sont allés à Ste-Rose hier faire l'arrestation Zéphirin Thibeault, âgé de 40 ans, tailleur, sous l'inculpation d'avoir volé le canot de M. Wray, entrepreneur de pompes funèbres de Montréal. On sait que son frère Ludger a été arrêté avant-hier soir, sous une accusation de recel. Zéphirin a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine, et a plaidé non coupable. Son procès a été fixé à samedi.

Les Repasseuses se mettront en Grève

Les repasseuses qui l'ont essayé se mettront en grève plutôt que de se servir d'aucun autre Empois que

L'EMPOIS "BEE"

Le fer ne peut coller au linge quand on s'en sert.

10c LE PAQUET

SNOWDON, FORBES & CIE, Agents,
449 rue Saint-Paul . . . . Montréal

HOPITAL CIVIQUE.

EMPLACEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité est prête à recevoir des offres pour des emplacements convenables pour l'érection de l'Hôpital d'Isolement que l'on se propose de construire, jusqu'à MIDI, LUNDI LE 20 COURANT.

Les terrains devront avoir au moins 200,000 pieds et pas plus de 300,000 pieds de superficie. Des plans des terrains devront accompagner chaque offre, et l'on devra aussi indiquer si l'emplacement est pourvu d'un approvisionnement d'eau et d'un système d'égouts et s'il se trouve près de la ligne des tramways. Dans le cas où le terrain se trouverait dans une municipalité de la banlieue, celui qui l'offrira devra obtenir la permission de s'en servir pour la construction d'un Hôpital d'Isolement.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 8 octobre 1902. 194-2

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10,434. H. Lonn et al demandeurs vs A. Hades, défendeur.

Le 18ème jour d'octobre 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 10 rue St-Justin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, volailles, etc.

Conditions : Argent comptant.

E. DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 9 octobre 1902

UN ROTI DE CHOIX

Ou peut-être un **beau steak tendre** est ce que vous désirez, vous ne sauriez mieux faire que de venir à l'un de nos magasins, permettez-nous de vous approvisionner et nous sommes certains que vous serez satisfait . . . .

THE LAING PACK. & PROV. CO. LTD.

14—MAGASINS DE DETAIL.—14 194-1

PORT de MONTREAL

Etat des revenus du mois de septembre pour les années 1901 et 1902

	1901	1902
Rapport du collecteur des douanes pour septembre :		
Importations...	$ 16,000.00	$ 21,000.00
Exportations...	8,500.00	$ 14,000.00
Du surintendant des quais, pour le trafic local	5,906.67	4,307 47
Total...	$159,265.92	191,328.90
Augmentation...		$ 32,062.98
Totaux reçus des importations...	$ 93,500.00	$122,500.00
Totaux reçus des exportations...	47,000.00	52,500.00
Totaux du trafic local...	18,765.92	16,328.90
	$159,265.92	$191,328.90
Droits sur les navires et sur le pilotage, etc...	579.60	749 64
Déjà rapporté depuis l'ouverture de la navigation.	2,750.81	2,603.54
	3,330.41	3,353.18
Augmentation...		$ 22.77

PORT DE MONTREAL

Nombre des navires entrés dans le port depuis l'ouverture de la navigation au 1er octobre, par années, comparées :

Années	Navires.	Tonnage	Voiliers	Ton.	Tot. des navires	Tonnage Total
1899	614	1,205,695	22	5,606	636	1,211,330
1900	526	1,050,779	27	9,505	558	1,060,028
1901	560	1,135,174	24	8,130	585	1,144,460
1902	555	1,155,589	26	8,189	581	1,163,770

CLASSEMENT

Années.	Navires	Barques	Bricks	Voiliers	Steamers
1899	614	5	3	14	636
1900	526	2	3	22	883
1901	561	1	3	20	585
1902	555	9	3	17	581

Nombre et tonnage des vaisseaux de l'intérieur :

Années	Navires	Tonnage
1899	6,617	1,393,352
1900	6,353	1,295,993
1901	6,270	1,278,011
1902	6,915	1,427,000

Profondeur de l'eau dans le chenal des navires :

1899	27'	10"
1900	28'	2"
1901	26'	10"
1902	27'	9"

AVAIT FAIT SON TESTAMENT

En attendant la mort, avait arrangé toutes ses affaires terrestres

Comment la mort fut désappointée par l'heureux retour de M. Teeny à la santé et à la force

Sumner, Assa., 8 oct.—(Spécial).—M. Louis Teeny, de cette place, était si malade de l'inflammation des intestins et des reins que personne ne croyait qu'il allait recouvrer la santé. Tout espoir avait été abandonné et M. Teeny avait fait son testament croyant bien qu'il allait mourir.

A cette extrémité, M. Costgrave, maître de poste, pensa aux Pilules de Dodd pour les Reins et en donna immédiatement une dose à M. Teeny. Ce traitement fut continué par intervalles avec le résultat qu'en très peu de temps, l'homme qui avait pensé mourir était sur ses pieds et vaquait à ses occupations comme si de rien n'était arrivé.

Cette guérison remarquable d'un cas si extrême créa toute une sensation dans les environs et on fait beaucoup d'éloges des Pilules de Dodd pour les Reins pour le travail merveilleux qu'elles accomplirent dans le cas de M. Teeny.

Ce remède a toujours été reconnu parmi le peuple comme un remède certain contre le mal de dos, le rhumatisme et tous les troubles des reins, mais c'est le premier cas relaté ici et dans lequel elles ont été employées avec des résultats aussi rapides.

M. Teeny lui-même est très reconnaissant aux Pilules de Dodd pour les Reins à cause de son heureux recouvrement. Les habitants de Sumner et des environs en sont venus à la conclusion qu'il n'y a rien dans la maladie que les Pilules de Dodd pour les Reins ne pourront pas guérir et il serait difficile de trouver une maison dans les environs qui ne possède pas une boite de ce merveilleux remède.

Les hommes, les femmes et les enfants leur trouvent tous les jours de nouvelles vertus, et il est très intéressant de les entendre, en assemblée, comparer les notes relatives aux guérisons accomplies par les Pilules de Dodd pour les Reins dans leurs diverses maisons. 194-1

LE CHEMIN DE FER DE TERRENEUVE

La Cie Reid obtient $854,000

St-Jean, Terreneuve, 9.— Dans la cause Reid-chemin de fer de Terreneuve les arbitres ont prononcé leur décision hier. La somme de $854,000 a été accordée à la compagnie Reid, de Montréal.

Un sauvetage émouvant

New-York, 9.— Un sauvetage émouvant vient d'être fait par trois policemen de Jersey City qui, au péril de leur vie, ont arraché aux flammes neuf personnes qui se trouvaient dans une maison située au No 117 Ocean avenue.

Le policeman Carock aperçut le premier de la fumée qui sortait de l'immeuble et courut aussitôt vers un avertisseur d'incendie et donna l'alarme. Il se dirigea ensuite vers la maison, grimpa à un pilier à la force des poignets, monta sur une véranda et pénétra dans l'immeuble où, arrivé au troisième étage, il se trouva en présence de la famille Bishop, composée de cinq personnes, qui toutes étaient évanouies. Le policeman transporta aussitôt Bishop et sa femme sur le toit de la véranda et les remit à deux autres policemen qui étaient accourus. Il fit de nouveau trois voyages et ramena les trois enfants qui furent sauvés de la même façon, mais aveuglé par la fumée le courageux sauveteur ne put plus remonter. Le policeman Dunn prit alors sa place et sauva également, de la même façon, une famille de quatre personnes qui se trouvaient dans l'appartement voisin de celui des Bishop. Les pompiers, entre temps, étaient arrivés et l'incendie a été rapidement éteint.

Les neuf personnes, sauvées d'une façon si miraculeuse, ont été transportées dans les maisons voisines et sont en ce moment hors de danger.

A SHERBROOKE

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 9.—Le bazar au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur s'ouvrira lundi, dans la salle de l'Union St-Joseph. Les dames de la Charité, sous la direction de Mme N. T. Dussault, leur dévouée présidente ne négligent rien pour rendre attrayante la salle du bazar et y attirer autant de monde que possible. Elles veulent que les recettes dépassent, s'il y a moyen, celles du dernier bazar, au profit du même établissement. Les objets exposés seront nombreux et quelques-uns d'un grand prix. Les visiteurs seront forcés d'ouvrir leur bourse devant les tentations qui leur seront offertes.

Pendant la durée du bazar il y aura plusieurs banquets de sociétés, et comme les années dernières il sera donné d'intéressantes soirées dramatiques et musicales.

L'entrée dans la salle du bazar sera de dix centins.

—Le procès d'Arthur Martel, accusé du vol d'une montre de $45, s'est terminé mardi soir, en cour d'Assises. La charge du juge fut faite contre l'accusé. Il intima aux jurés que le témoignage de Mme Mathieu devait être accepté en entier. Les petits jurés rapportèrent un verdict de culpabilité. Martel recevra sa sentence plus tard.

Hier matin la cour a commencé le procès de M. Bélanger, accusé de conspiration. Les petits jurés sont MM. Albert L. Hodge, Solyme Dion, Chas. C. Hovey, Chas. E. Kent, Moïse Proulx, J. H. Cuzner, Godfroi Daigle, Edwin T. Hanson, Wm. J. Crawford, David Gagnière, Delia Bellerose, Noel Gingras.

M. Bélanger est défendu par MM. Lane, Panneton et Fraser. M. C. Cochrane qui a intenté la poursuite a été autorisé de conduire cette cause pour la couronne. L'examen des témoins a commencé hier après-midi.

La cause de M. Bélanger étant la dernière sur le rôle les petits jurés ont été déchargés mardi avant-midi. Les procès de Eugène Lacroix, accusé de vol d'une valise et de Claude Honey, pour faux, ont été renvoyées au prochain terme.

—Le bazar de Brompton Falls a eu un résultat magnifique. Les recettes sont de $1,450.

—Le coroner Bachand a tenu une enquête, lundi soir, sur la mort de Elias Stewart, bijoutier de Richmond, trouvé mort dans son étable. Il a été prouvé que Stewart est mort d'une maladie de cœur.

—MM. Millier et Griffith ont été nommés curateurs de la faillite J. A. Garneau.

—M. Thomas Cochrane, fils de feu H. C. Cochrane, a été admis dernièrement à l'étude de la dentisterie.

—On annonce pour la fin du mois le mariage de M. F. Payette, assistant surintendant de la compagnie d'assurance Metropolitan, avec Mlle Marie-Louise Lemaire.

—Les déboursés de la cité en rapport avec les quelques cas de picote que nous avons eues le printemps dernier s'élèvent à environ $300.

—La nouvelle chaussée que la "Royal Paper Mills Co." a fait construire sur la rivière St-François, à Eaton Falls, vient d'être complétée. Les travaux duraient depuis un an.

POUR LES PROVINCES MARITIMES

M. A. Lambert, président des Artisans, et M. Beaulieu, secrétaire général, sont partis ce midi

M. Alfred Lambert, président général de la Société des Artisans Canadiens-Français, et M. Germain Beaulieu, secrétaire général, sont partis, ce midi, pour un voyage de quelques semaines à travers les Provinces Maritimes.

Lors de la convention des Acadiens, à Arichat, une résolution fut adoptée désignant la Société des Artisans Canadiens-Français comme étant de nature à unir étroitement les deux parties du peuple canadien de race gauloise.

Aujourd'hui, à la demande des Acadiens, le président et le secrétaire général se rendent inaugurer sept nouvelles succursales de leur Société dans les trois provinces de l'est.

MM. Lambert et Beaulieu se rendent directement à Arichat.

UN PORTRAIT PAR JOUR

M. THEO. ROUTHIER, AGENT VOYAGEUR DE LA MAISON LAWRENCE A. WILSON & CIE.

M. Théodore Routhier, agent voyageur de la maison Lawrence A. Wilson & Cie., est un jeune homme bien connu et fort estimé.

Il naquit à St-Elzéar, comté de Beauce en 1871 ; il n'est donc âgé que de 31 ans. Après avoir fait un bon cours commercial au collège Ste-Marie de Beauce, il s'établit comme marchand au même endroit où il demeura jusqu'en 1895. A cette époque on lui offrit une position à Montréal, en qualité de comptable, chez MM. Quintal et Fils et il l'accepta. Notons en passant que M. Routhier est un des meilleurs calligraphes de la province et ses



M. THEO. ROUTHIER

travaux en écriture et en dessin à main levé sont très prisés. Après un séjour de deux ans chez les MM. Quintal, il passa à la maison Laporte, Martin & Cie., et de là chez MM. Lawrence A. Wilson & Cie, en qualité de voyageur pour la ville de Montréal et ses environs. Dans sa nouvelle position, il ne tarda pas à se créer une clientèle considérable, et le 1er janvier dernier, son patron M. Wilson, lui accordait une part dans la compagnie en récompense de son travail et de son énergie.

M. Routhier, malgré ses nombreuses occupations trouve moyen de donner une partie de son temps aux choses du sport et aux sociétés fraternelles de bienfaisance. Il a été pendant trois années secrétaire-archiviste d'une succursale de Forestiers Indépendants et a agi dans la même qualité pour le club de crosse "Le National."

M. Routhier a un bel avenir et ceux qui le connaissent bien lui prédisent de nouveaux et brillants succès.

Prix des fourrures

Malgré la hausse dans les prix des fourrures, nos anciens bas prix seront maintenus, car nous avons acheté, comme d'habitude, de 30 à 40 p.c. meilleur marché que tout autre importateur. Nous choisissons personnellement nos fourrures à bonne époque et pour argent comptant, sur les grands marchés d'Europe et sauvons ainsi un escompte considérable et nous avons le dessus du panier. Chas. Desjardins & Cie, rue Ste-Catherine. 194 2

Il l'échappe belle

Un jeune homme du nom de Charron a failli se faire tuer par le convoi de Labelle, près de la gare de Ste-Thérèse, mardi, vers six heures.

Le jeune homme cheminait au milieu de la voie, pensant que le train de Labelle passerait, comme de coutume, par la voie principale, au lieu de celle où il marchait. Mais il n'en fut pas ainsi, et au moment où il se rendait compte de sa position malencontreuse, le chasse-pierre de la locomotive le frappait et lançait à plusieurs pieds de distance. Heureusement, le jeune Charron se releva sans aucune blessure, au grand étonnement de ceux qui accoururent à son secours. Il faut dire aussi que le train allait à une allure très modérée, vu qu'il était sur le point de faire arrêt.

La qualité d'une liqueur est surtout dans son âge

Pour qu'une boisson soit parfaitement hygiénique, il faut qu'elle ait vieilli pendant assez longtemps pour que toute l'huile anylique (usel oil) si injurieuse à la santé ait eu le temps de l'évaporer. Voilà pourquoi notre gouvernement oblige les distillateurs canadiens à conserver pendant des années tous les alcools fabriqués au pays. Donc avant d'être offert aux consommateurs, le Genièvre Canadien "Melchers" marque "Croix Rouge" a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement. De plus après s'être assuré qu'il est complètement dépouillé de tout ingrédient nuisible à la santé il est embouteillé sous la surveillance immédiate d'un officier du Revenu de l'Intérieur qui appose sur chaque flacon un timbre de garantie. C'est absolument le seul "Gin" dont l'âge et la qualité soient garantis par le gouvernement puisque c'est le seul "Gin" distillé au pays et que la loi de maturité ne s'applique pas aux Genièvres importés, qui eux, cependant, nous sont expédiés aussitôt qu'ils sortent de Ijalambic. Par conséquent, la meilleure marque de Genièvre importé est bien inférieur comme goût, comme qualité et surtout comme âge au Genièvre Canadien "Melchers" marqué "Croix Rouge".

Nouvelles de Joliette

Joliette, 9.— Nous avons eu, hier, une représentation très amusante donnée par une troupe de Coon Song Co.

—M. Alfred St-George, de St-Jean de Matha, était ici aujourd'hui.

—M. P. E. Leblanc, député de Laval, à Québec, était de passage parmi nous, mardi. Il a été l'hôte de M. et Mme L. R. Désilets.

—L'"Institut des Artisans", de cette ville, aura désormais des salles de billard, de cartes, etc, très attrayantes. Les réparations que l'on a faites à l'ancienne bâtisse sont des mieux réussies.

—Les travaux de la construction de la nouvelle presse à foin à vapeur, dont MM. Trakey et Allard sont les propriétaires, avancent rapidement. On se rappelle que dès le lendemain du terrible incendie qui brûla leur première installation, ces messieurs se mirent à l'œuvre et montrèrent une grande énergie en jetant les bases de l'établissement qui se construit actuellement. Cette nouvelle bâtisse sera près de la voie du Grand Nord et l'on y emploira 30 à 40 hommes.

CREME SIMON POUDRE SAVON. Recommandés pour BLANCHIR, ADOUCIR, VELOUTER la peau du visage et des mains. J. Simon, 13 rue Grange Batelière, Paris. Refusez les imitations.

Agent Général pour le Canada : R. J. DEVINS, 1886 Ste-Catherine, Montréal

Mais qui est-ce qui Est capable de Peindre comme la Nature !

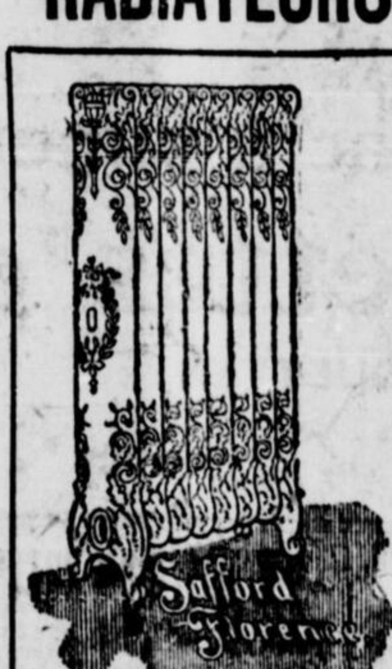
Il ne nous est pas donné de peindre comme la nature, mais la

CANADA PAINT CO'Y.

prend les couleurs premières que la nature fournit si généreusement et les change en une grande quantité de couleurs frappantes et utiles. Patronnez votre marchand local, qui a en stock une ligne complète de peintures de la

Canada Paint Co., FABRICANTS.

"RADIATEURS SAFFORD"



Fabriqués pour chauffer toutes sortes d'Edifices à l'Eau chaude ou à la vapeur.

De diverses hauteurs, Jolis dessins, unis ou décoratifs.

THE DOMINION RADIATOR CO., LIMITED, TORONTO, Ont.

A ST HYACINTHE

Soirée—Vente de beurre—Elections—Vol

(Correspondance spéciale)

St-Hyacinthe, 9.— Samedi dernier eut lieu comme à l'ordinaire à la Halle au beurre et fromage une vente de beurre. Quinze beurreries ont offert 927 boites de beurre, sur quoi 400 sont restées non vendues. Tout le beurre a été payé 19½ cts. Voici le nom des acquéreurs : D. A. McPherson & Co., 35 boites ; P. Dalrymphe, 75 boites ; A. A. Ayer & Co., 125 boites ; Hodgson Bros, 53 boites ; A. Vaillancourt, 239 boites.

—MM. Adolphe L'Heureux, de Fair Hill, Vermont, et Joseph L'Heureux, de Chester Town, N.-Y., sont en promenade chez leur frère, M. Samuel L'Heureux.

—Un jeune homme du nom de Daudelin, âgé de 11 ans, a été condamné par M. le magistrat V. B. Sicotte à huit jours de prison, pour avoir volé une montre en or d'une valeur de $75.00 chez M. J. A. Giard, alors que celui-ci voyant la pauvreté de ses parents l'avait invité à aller déjeuner chez lui dimanche matin. Le jeune homme avait vendu la montre à un cultivateur pour 5 cts.

—MM. les hons P. E. DeLabruyère et Geo. Ouimet, ainsi que M. Miller, secrétaire au département de l'Instruction publique étaient à St-Hyacinthe mardi, en rapport au procès intenté à la Cie de "L'Union," par l'hon. DeLabruyère.

—C'est ce soir, jeudi, qu'aura lieu la grande soirée dramatique et musicale donnée par les membres de la Garde De Salaberry. Voici le programme :

1o Ouverture, par l'orchestre.
2o Une surprise, drame en un acte.
3o Valse, par l'orchestre.
4o Une leçon de déclamation, par A. O. Rondeau.
5o Musique originale, par les frères Kazoo.
6o Le chef-d'œuvre de Dieu, par A. O. Rondeau.
7o Fantaisie, par l'orchestre.
8o Comédie en un acte par A. V. Brazeau.
God save the King.

La musique sera fournie par l'orchestre Bellini et les costumes par la maison Ponton, de Montréal.

Un grand nombre de billets sont vendus.

—Les élections du Cercle Montcalm ont eu lieu lundi soir et voici le résultat :

Président, J. A. Bissonnette ; vice-président, A. Blondin ; secrétaire, Arthur Maheur ; assist.-sec., Jos. Flibotte ; trésorier, H. Champagne ; maître de pièces, O. Robida ; 1er conseiller, Eug. Gamache ; 2e, Jos. Grégoire ; 3e, E. Tétreault ; 4e, N. Beaunoyer ; commissaire-ordonnateur, U. Leclaire.

Examens de cathéchisme :

—Pouvez-vous me dire, jeune enfant, dans quoi étaient écrites les lois de Moïse ?

Et comme le jeune enfant hésite, le curé lui tend la perche :

—Le Déca...

—Litre, monsieur le curé !

Catarrhozone

Un soulagement instantané et une guérison parfaite pour les rhumes, la toux, le catarrhe, la surdité, l'asthme, la bronchite, les troubles des poumons et la consomption.

Respirez Catarrhozone durant cinq minutes à n'importe quel temps et il tue une toux ou un rhume de tête.

Respirez Catarrhozone cinq minutes quatre fois par jour et il guérira permanemment le catarrhe chronique, la surdité, l'asthme et la fièvre de foin.

Respirez Catarrhozone dix minutes toutes les heures et il guérit la pneumonie, la consomption, les troubles des poumons et prévient toutes les maladies contagieuses.

Tout cela $1.00 ; grandeur d'essai 25c. Chez les pharmaciens ou N. C. Polson & Co., Kingston, Ont. (1)

INTERCOLONIAL RAILWAY

Soumission pour Bâtisse d'Engin, etc., à la Jonction de la Chaudière, P.Q.

DES SOUMISSIONS scellées adressées au soussigné et portant à l'endos, "Soumission pour Bâtisse d'Engin, Jonction de la Chaudière", seront reçues jusqu'à vendredi, 17 octobre 1902.

Pour les dits travaux. Les plans et spécifications pourront être vus le et après le 30 courant au Bureau du chef de gare, Lévis, P.Q., et au Bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N.B., où l'on peut obtenir des blancs de soumission.

Toutes les conditions des spécifications doivent être remplies.

D. POTTINGER, Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N.B., 24 septembre 1902. 183-15

CHEMIN DE FER RUTLAND

EXCURSION De MONTREAL (gare de la rue Windsor) à **NEW-YORK** et retour **$10.65**

Départ du 15 octobre, retour jusqu'au 27 octobre.

EXCURSION à bon marché à BOSTON, Octobre 9 et 12, 1902

MONTREAL à **BOSTON** et retour... **$9.09**

Aller du 8 au 11 octobre inclusivement.
Retour jusqu'au 13 octobre.
Prolongement accordé jusqu'au 12 novembre 1902, sur dépôt de billet, entre les mains de l'agent conjoint à Boston, pas avant le 9 octobre, ni après midi le 13 octobre 1902 et sur paiement de 50 cents.

Des chars dortoirs et des chars salons accompagnent ces trains.

Faites vos arrangements et procurez-vous vos billets au No. 141 rue Saint-Jacques ou à la gare de la rue Windsor.

F. M. GILMAN, agent des passagers et des billets de la ville.

New-York Central & HUDSON RIVER R. R.

Les trains quitteront la gare Windsor comme il suit

8.00 A.M. quotidien excepté le dimanche; **7.30 P.M.** quotidien } Pour tous les point des montagnes Adirondack Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York, et tous les points du sud

8.00 A.M.	excepté le dimanche	
9.25 A.M.	excepté le Samedi et le Dimanche	Train local pour Chateauguay, Beauharnois, St-Timothée et Valleyfield
9.45 A.M.	le Dim. seulement	
1.35 P.M.	Samedi seulement	
5.10 P.M.	excepté le Dimanche	
7.30 P.M.	quotidiennement	

Pour des billets, horaires, accommodation pour chars Pullman et toutes autres informations, s'adresser au bureau de la ville.

2303 rue Ste-Catherine

H. J. HEBERT, Agent des Billets pour la ville — F. E. BARBOUR, Agent général

Ma et j. jno

LE GRAND NORD DU CANADA

LA ROUTE DE SHAWINIGAN FALLS

QUITTE MONTREAL—Place Viger, C.P.R. Via St-Jérome

9.00 a.m.—Pour Hawkesbury, New Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec et les points intermédiaires.

5.30 p.m.—Pour Hawkesbury, New Glasgow et Joliette.

DIMANCHE SEULEMENT.—9.15 a.m.—Pour New-Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, et les points intermédiaires.

ARRIVE A MONTREAL—Place Viger, C.P.R.

9.30 a.m.—De Joliette, New Glasgow, Hawkesbury, etc.

6.55 p.m.—De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Hawkesbury, Lachute, etc.

DIMANCHE SEULEMENT.—9.45 p.m.—De New Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, et les points intermédiaires.

Excursions à Shawinigan, les dimanches, $2.50

Epuisé? La Salsepareille d'Ayer purifie le sang, renforcit les nerfs et donne la couleur aux joues. Les Pilules d'Ayer règlent les intestins, guérissent la constipation et la billosité, et aident à la digestion. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Changement de l'Indicateur (En vigueur le 12 octobre 1902).

Boston... 9.00 a.m. *7.45 p.m.
St-Jean, N.-B... 7.25 p.m., exc. les samedis
Plantagenet, 8.45 a.m., §10 a.m., 4 p.m.
Montreal Junction, 5.15 p.m. Discontinué au delà.
St-Jérome, 9.00 a.m., §9.15 a.m. (t) 1.45 p.m., 5.30 p.m., A 6.20 p.m.
Ste-Agathe, 1. 9.00 a.m., §9.15 a.m., 5.30 p.m.
Labelle, 9.00 a.m., §9.15 a.m., 5.30 p.m.
Québec, 8.30 a.m., 2.00 p.m., §3.30 p.m., *11.00 p.m.
Trois-Rivières, 8.30 a.m., 2.00 p.m., §3.30 p.m., 5.10 p.m., *11.00 p.m.
St-Gabriel, 8.30 a.m., 5.10 p.m. Service du dimanche discontinué.

Service d'OTTAWA perfectionné
Départ de la Gare Windsor, 8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m., 4.00 p.m., *10.05 p.m.
Arrive à Ottawa, 11.45 a.m., *12.40 p.m., §1.25 p.m., 7.05 p.m., *1.40 a.m.
Départ de la Place Viger, 8.20 a.m., 5.45 p.m.

*Tous les jours, dimanches compris. A Excepté les samedis et dimanches. B Les jeudis seulement. ‡ Les samedis seulement. ‡ Les mardis et jeudis seulement. § Les dimanches seulement. Les autres trains tous les jours de semaine seulement.

Service du Dimanche, Départ de la rue Windsor, 10 a.m. pour OTTAWA et les Stations Intermédiaires, arrivant à Ottawa à 1.25 p.m. Au retour, départ d'Ottawa à 6.25 p.m., arrivant à Montréal à 9.45 p.m.

Départ de la Place Viger à 9.15 a.m., pour STE-AGATHE, LABELLE et les stations intermédiaires. Au retour, arrive à Montréal à 9.45 p.m.

EXCURSION A BON MARCHE MONTREAL A **BOSTON** ET RETOUR **$9.00**

Aller du 8 au 12 octobre inclusivement.
Retour jusqu'au 13 octobre.
Prolongement accordé jusqu'au 12 novembre 1902, sur dépôt de billet, entre les mains de l'agent conjoint à Boston, pas avant le 9 octobre, ni après midi le 13 octobre 1902 et sur paiement de 50 cents.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES Le 16 Octobre.

Prix d'un Billet Simple de 1ère Classe

Bon pour aller les 15 et 16 octobre. Limite de retour le 20 octobre.

$48.65 A LA **Cote du Pacifique**

Jusqu'au 31 Octobre 1902, taux pour les Colons de Montréal A

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson	$48.65
Spokane	$46.15
Anaconda	45.65
Colorado Springs, Denver, Pueblo, Salt Lake	45.65
San Francisco	49.00

SERVICE DE PORTLAND. Chars-salons et chars-dortoirs directs, sera discontinué après vendredi, le 10 octobre.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct sera discontinué après vendredi, le 10 octobre. A partir de samedi, le 11 octobre, un char de première classe direct sera attaché au train de nuit.

Bureau des billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS A BON MARCHE

BOSTON et Retour. Prix : **$9.00**

Via G.T.R. Ry. et C. V. Ry.
Dates du départ, du 9 au 12 octobre.
Limite de retour le 13 octobre 1902.
Prolongement accordé jusqu'au 12 novembre 1902, sur dépôt de billet, entre les mains de l'agent conjoint à Boston, pas avant le 9 octobre, ni après midi le 13 octobre 1902 et sur paiement de 50 cents.

PORTLAND ET RETOUR POUR **$7.50**

Dates du départ, le 13 au 17 octobre inclusivement.
Limite de retour, le 24 octobre 1902.
Prolongement de la limite de retour.—En déposant ses billets entre les mains de l'agent du Terminus à Portland, pas avant le 13 oct., ni pas plus tard que 12 heures (midi), le 17 oct. 1902, et sur paiement de cinquante (50) cents par billet, au temps du dépôt, la limite finale du billet peut être prolongée pour quitter Portland le 31 octobre 1902.

A NEW-YORK ET RETOUR PRIX **$10.65**

Date du départ 15 Octobre 1902.
Limite de retour, 27 Octobre 1902.

MONTREAL & NEW-YORK.
Ligne la plus courte. Service le plus rapide.
2 trains de jour, tous les jours excepté le dimanche dans les deux sens. 1 train de nuit, tous les jours, dans les deux sens.

MONTREAL,
Départ: *7.35 p.m., †11.00 a.m., †7.15 a.m.
Arrive: †3.15 p.m., † 7.32 p.m., *7.15 a.m.

NEW-YORK,
Arrive: *7.20 a.m. †10.00 p.m., †5.30 p.m.
Départ: †12.10 a.m., †8.45 a.m., *6.35 p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours excepté le dimanche.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES Le 16 OCTOBRE 1902

Des billets d'aller et retour seront émis au plus bas prix d'un BILLET SIMPLE de première classe
Dates de départ—les 15 et 16 octobre
Limite de retour—le 20 octobre 1902.

Taux Spéciaux pour les Colons Pour la Côte du Pacifique et l'Ouest
Jusqu'au 31 Octobre 1902

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Rossland, Nelson, Trail, Robson	$48.65
Spokane	$46.15
Anaconda	45.65
Colorado Springs, Denver, Pueblo, Salt Lake	45.65
San Francisco	49.00

Pour le confort, voyagez par le réseau du chemin de fer du Grand Tronc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE, 137 rue St-Jacques, Téléphones Main 460 et 461, ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

L'ELAN

La saison commence dans
Québec ...... 1er Sept.
Nouveau Brunswick } 16 Sept.
Nouvelle Ecosse ... }

JOUR D'ACTIONS DE GRACES 16 Octobre 1902.

Des billets d'aller et retour seront émis au plus bas prix d'un **passage simple** de première.

Bons pour aller, 15, 16 Octobre.
" " retour, le 20 Octobre 1902.

Service de Québec—
Trois trains dans chaque direction, tous les jours. Partant de Montréal à 7.40 p.m., 12.00 (midi) et 11.45 p.m. Le samedi un train rapide spécial quitte Montréal à 7.45 p.m. Les trains de retour quittent Québec à 1.00 p.m., 3.45 p.m. et 11.45 p.m.

Service de nuit amélioré—
L'Express part tous les jours, excepté le samedi à 11.45 p.m., avec un char dortoir, arrivant à Québec à 7.05 a.m. Les passagers peuvent occuper ce char dortoir à 9.00 p.m. et rester dans le char jusqu'à 8 a.m.
Tous les trains partent de la gare Bonaventure.

Bureau des Billets de la ville : 143 Rue St-Jacques,
J. W. BRYSON, C.P.A., Montréal,
H. A. PRICE, Asst. A.G.P.A., Montréal

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP Co LIMITED

LIGNE DU ST-LAURENT

SS "CAMPANA"

1700 TONNEAUX
PROCHAIN DEPART DE MONTREAL
LUNDI, 20 OCTOBRE, A 1 P.M.
et dans la suite à tous les 2 lundis durant la saison.

Laissant Québec le jour suivant à MIDI pour la POINTE-AU-PERE, GASPE MALBAIE, PERCE, L'ANSE DU CAP GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE CHARLOTTETOWN et PICTOU.

Pour Fret, Passage et Cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents
211 rue des Commissaires En ville.

Ottawa River NAVIGATION COMPANY

Lignes des Bateaux Marchands

Carillon et les Ports intermédiaires.

Le steamer "Duchess of York" le Mercredi et le Samedi, à 6 a.m.

Papineauville, Ottawa, Etc.,

Le steamer "Princess," le Mardi et le Vendredi, à 5.30 p.m.

Pour plus amples détails, s'adreser au Bureau chef—165 rue Common, Bassin du Canal. Téléphone Main 1029.

LIGNE ALLAN.

SERVICE DE LA MALLE ROYALE

	De Montréal.	De Québec.
Pretorian	Oct. 11, 5 a.m.	Oct. 11, 4 p.m.
Parisian	Oct. 18, 5 a.m.	Oct. 18, 4 p.m.
Bavarian	Oct. 25, 5 a.m.	Oct. 25, 4 p.m.
Tunisian	Nov. 1, 5 a.m.	Nov. 1, 4 p.m.

TAUX DE PASSAGE.—Première cabine, $65 et au-dessus. On fait une réduction de 10 pour cent pour les billets de retour.—SECONDES CABINES.—Liverpool ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00 et retour, $68.88 à $76. ENTREPONT.— Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, ou Londonderry, y compris toutes les nécessités du voyage, $25.00 et $26.00.

H. & A. ALLAN, Montréal.

Cie Générale Transatlantique

Ligne directe de New-York à Paris
32 BROADWAY, N. Y.
Départ chaque Jeudi à 10 heures a. m.

LA LORRAINE	Oct. 16
LA TOURAINE	Oct. 23
LA SAVOIE	Oct. 30
LA CHAMPAGNE	Nov. 6

Pour tous renseignements : Agence générale pour le Canada, 1672 rue Notre-Dame, Montréal. m—j—s—jno

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle—Service de Liverpool De Portland

De Portland :

COLONIAN	11 Oct.
(*) IRISHMAN	18 Oct.
CALIFORNIAN	25 Oct.
(*) NORSEMAN	1 Nov.
(*) TURCOMAN	8 Nov.
COLONIAN	15 Nov.

(*) Ces steamers ne transportent pas de passagers.

PRIX DE PASSAGE.—Cabine, $65 en montant, simple suivant le steamer et le service, 2e classe, $37.50 en montant, simple, suivant le steamer et le service. Troisième classe, $26.00.

DE MONTREAL

(*) OTTOMAN	11 Oct.
(*) ROMAN	18 Oct.

DE BOSTON

MERION	15 Oct.

DE BOSTON A LA MEDITERRANEE

VANCOUVER	18 Oct.
CAMBROMAN	8 Nov.

(*) Ces steamers ne prennent pas de passagers.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE & CO., agents généraux, 17 rue St-Sacrement, Montréal.

Elder, Dempster & Cie.,

SERVICE D'ETE ENTRE MONTREAL ET LIVERPOOL

De Liverpool.		De Montréal.
Mardi, Sept. 23.	Lake Champlain	Jeudi, Oct. 9
Mardi, Sept. 30.	Lake Ontario	Jeudi, Oct. 16
Mardi, Oct. 7.	Lake Erié	Jeudi, Oct. 23
Mardi, Oct. 14.	Lake Mégantic	Jeudi, Oct. 30
Mardi, Oct. 21.	Lake Simcoe	Jeudi, Nov. 6
Mardi, Oct. 28.	Lake Champlain	Jeudi, Nov. 13
Mardi, Nov. 4.	Lake Ontario	Jeudi, Nov. 20

PREMIERE CABINE.— $45.00 en montant, suivant l'accommodation et le steamer.

SECONDE CABINE— $35.00 en montant suivant l'accommodation et le steamer.

TAUX D'ENTREPOTS— A Liverpool, Londres et Londonderry, $24.50 et $25.50 en montant.

ELDER, DEMPSTER & CIE, 6 Rue St Sacrement, MONTREAL.

HOTELS

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice
Quelques pas des Bateaux Et des gares de chemins de fer
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire

LORSQUE Vous allez à **Québec**

DESCENDEZ AU **"Clarendon Hotel"**

Vis-à-vis l'Hôtel de Ville, et près des Bâtisses du Parlement et dans le centre des affaires.
Ascenseur et Lumière Electrique. Salle d'Echantillons. Prix populaires.

L. NOEL, - Gérant.
S—ma., j. s.—jno

Bureau principal et clos 512 Lagauchetière, Tel. Bell Est 1678, March. 739
BOIS DE SCIAGE — BOIS DE CHARPENTE
D. PARIZEAU
Clos Rue St-Laurent, St-Louis du Mile End Tél. des March. 1941.

J. A. MARTIN COMPTABLE.

AUDITEUR ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES, JUGE DE PAIX, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

Spécialité :—Collection pour le commerce à des conditions avantageuses

1686½ Notre-Dame, - - Montréal.
TEL. BELL MAIN 1664.

Lu-je-jno

UNE AUDIENCE DU PAPE

Deux Canadiens - français de Lowell sont reçus par Sa Sainte é en audience particulière

Deux Canadiens de Lowell, M. et Mme P. L. Grégoire, ont eu l'insigne honneur d'obtenir une audience privée du Pape. Grâce à un heureux concours de circonstances et malgré des difficultés sans nombre ils sont parvenus à leur but et ils garderont toute leur vie le souvenir de cette visite d'une demi heure.

Mme Grégoire était depuis de longues années en correspondance avec la Mère Saint-Augustin, du monastère des Ursulines de Vériville, France, et une lettre de celle-ci à la supérieure générale de son ordre la mit en rapport avec un des principaux dignitaires de la cour pontificale. Le prélat leur obtint l'invitation tant désirée et, un matin, ils se présentèrent enfin au Vatican avec M. l'abbé G. F. Nugent, de l'Ohio.

Ce renfort faillit leur être funeste, mais après avoir parlementé pendant longtemps ils furent conduits par un chambellan à travers les jardins du palais jusqu-aux entrées privées.

M. Grégoire avait revêtu le costume obligé, l'habit de cérémonie, sans gants ; Mme Grégoire portait une robe noire et un voile assez semblable à une mantille sans bijoux.

" Je ne pourrais décrire les magnifiques jardins que nous avons traversés, dit plus tard Mme Grégoire. J'étais absorbée par l'unique pensée qu'enfin j'allais le voir, lui, le représentant de Dieu sur la terre."

Partout étaient des Gardes Suisses en faction, et, dans les appartements, des gendarmes du palais et les dignitaires du palais. Il leur fallut passer par plusieurs salles qui renferment des richesses artistiques incalculables. Enfin, ils entrèrent dans la salle de réception et, après avoir fait trois génuflexions d'usage, ils s'agenouillèrent au pied du trône du haut duquel le Saint-Père leur donna sa main à baiser. Leur émotion était telle que les larmes remplirent leurs yeux et que seul, M. Grégoire, put répondre aux questions que lui posa en français la voix forte, claire et musicale du pape.

" Jamais, dit Mme Grégoire, je n'oublierai cette blanche vision. Le Pape portait la soutane en soie blanche, et son visage incolore, ses cheveux de neige, ont une expression surhumaine. Seuls, ses yeux vivent, clairs et perçants, quoique d'une douceur que je n'ai jamais vue ailleurs."

Léon XIII questionna les pèlerins sur l'Amérique, sur le diocèse de Boston et sur Sa Grandeur Mgr Williams.

M. Grégoire lui ayant demandé si ces réceptions continuelles ne le fatiguaient pas, il répondit qu'il ne s'était jamais senti aussi bien, quoique la réception de 5,000 pèlerins, le 26 juillet, l'ont beaucoup fatigué.

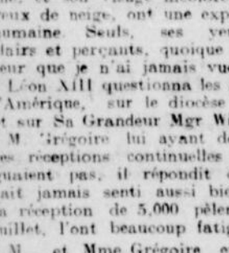
M. et Mme Grégoire et M. l'abbé Nugent se retirèrent, emportant dans leurs cœurs la mémoire à jamais vivante de cette entrevue qu'ils désireraient depuis de bien longues années.

Feu Mme André Dominique

Mme Sophie Amyot, veuve de André Dominique, en son vivant fournisseur de bois de la compagnie Allan et autres compagnies maritimes, est décédé lundi soir à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 82 ans. Elle était la mère de Mme Vve Alphonse Comte et grand'mère maternelle de MM. Joseph Comte, commandant de la Garde Ville-Marie, Alphonse, Augustin et Henri Comte, et de Mmes Bernier et Pélerin. Le service a été chanté ce matin à l'Hôtel-Dieu, à 8 heures.

Un Beau Teint Fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'Embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud



Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 54 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente): "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera un mois. La POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève les pellicules sans deteriorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS Prop., 37 Great Jones st., N. Y. 2-15 Quo et Heb

TERRIBLE TRAGEDIE

Un maitre d'école tue trois de ses élèves - Les villageois le lynchent

Londres, 9 —Une dépêche spéciale de Vienne annonce qu'une terrible tragédie s'est déroulée à Drossig, en Bohême, lundi : Un maitre d'école du village, âgé de 40 ans, est devenu fou tandis qu'il était à faire la classe et a sorti de son pupitre un pistolet qu'il a déchargé de tous côtés sur les enfants terrifiés.

Trois écoliers ont été tués et trois autres dangereusement blessés. En entendant les détonations et les cris de terreur, plusieurs villageois se hâtèrent d'accourir à l'école et, devenus furieux à la vue de ce massacre ils lynchèrent le maitre d'école.

Consulat Général de France dans la Puissance du Canada

Les personnes dont les noms suivent sont priées de donner leur adresse au Consulat Général de France, 99 rue St-Jacques, à Montréal :

Pierre Eugène Louis Auvray ; Jean Claude Th. Mourcy, Lucien Maurice, Romain Laverluchère, Jean Marie Guilloux, Charles Joseph Girardot, Julien Fauchoux, Eugène Ulysse Fournier, Adolphe Jos. Berlay, Barthélémy Fond, Moise Raphaël Fili, J.-Bte Firmin Friset, Joseph Adolphe Bourque, Jules Emile Selvegrand, François Emile Vaillant, Désiré Guilmant, Jules Franqueville, Gustave Deschanel, Joseph Claudius Besson, Laurent François Camille Lambert, Adrien Mollard, Félix Tisserand, Jules Mendel, Jacques Jacquemin, Famille Lega, Dulcide Sère, Emile Lefèvre, Georges Bourgeon, Joseph Ribière, Flavien Savary, Georges Machefert.

LA QUATRIEME PUISSANCE

Commence à recevoir la considération de nos édiles

Grâce à MM. les échevins Laporte, Payette, Sadler, Clearihue et les autres membres de la commission de l'aqueduc, les journalistes auront un bureau à l'Hôtel-de-Ville. Ce bureau se trouvera la première pièce de gauche à l'entrée de l'hôtel-de-ville, rue Notre-Dame.

Cette décision a été prise par le président de l'aqueduc, qui sacrifie une grande partie de son département aux Finances. Il sera aussi construit un bureau où tous les chefs de comptabilité se retrouveront sous l'œil du contrôleur Dutresne. Les échevins des Finances, et particulièrement le président, auront aussi à la salle des délibérations, un bureau où les contribuables pourront les consulter autrement que dans les corridors.

Flanelles

J'ai employé la PEARLINE durant un certain nombre d'années, et je l'aime beaucoup pour toutes sortes de flanelles. Elles sont douces et jolies après le lavage.

Mad. C. T.

682

Une entre des Millions. 1916 7 9 11

EN BAS D'UN POTEAU

Un électricien grièvement blessé

Un électricien nommé Alcide Legault, âgé de 20 ans et domicilié au square St-Patrice, était à travailler sur la rue du Canal, ce matin, vers 10 heures, lorsqu'il perdit l'équilibre et s'affaissa sur le sol. Dans sa chute le malheureux s'est infligé de graves blessures à une jambe. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général où on lui prodigua tous les soins nécessaires.

Union Ste-Cécile

Samedi dernier avait lieu l'assemblée mensuelle des membres de l'Union Ste-Cécile, sous la présidence de M. Aug. Hubert. Comme d'habitude, les membres étaient en grand nombre et plusieurs questions importantes furent discutées.

Il a été décidé que d'ici au nouvel ordre les assemblées mensuelles auront lieu le premier samedi de chaque mois. Les membres sont priés d'en prendre avis sans attendre de carte postale.

M. C. E. Dufresne, notaire, offre gracieusement par l'entremise de son fils Achille, ses salles, 392 Laguchetière, pour un banquet aux huitres. L'Union lui en est très reconnaissante et décide que cette fête aura lieu samedi le 18 courant. A cet effet, le comité suivant a été nommé : MM. A. Leclerc, Alb. DeCelles et B. E. Gingras.

Les élections annuelles du conseil auront lieu le 25 de ce mois.

Il est entendu que l'Union Ste-Cécile donnera cette année trois soirées au Monument National : la première a eu lieu le 25 septembre dernier ; la deuxième sera donnée au commencement de décembre, et la troisième en mars. Comme on le sait, tout marche rondement dans cette association. Pour la deuxième soirée, on est à préparer " Eve," de Massenet.

Ce sublime oratorio sera exécuté par un chœur mixte très nombreux avec accompagnement de grand orchestre.

L'Union accuse réception d'un magnifique tableau à l'huile représentant Ste-Cécile, par la Congrégation des Jeunes Gens de la paroisse St-Jacques, à qui elle offre ses sincères remerciements.

M. le curé de L'Orignal ayant invité l'Union à aller lui donner un concert dans son église à l'occasion de l'installation d'un orgue, il a été décidé que quelques membres se rendraient au désir du vénéré curé, samedi le 11 courant.

Les personnes dont les noms suivent ont été admises dans l'association : M. Perreault, A. St-Georges, A. Lebeuf, S. Beaupré, L. Poulin, J. S. Carpentier, L. Rolland, J. A. Gareau, L. Morin, J. E. Bélisle, H. Gratton.

Avant de lever l'assemblée, M. Bernier, au nom de tous, offrit les meilleurs vœux de bonheur ainsi qu'un cadeau à messieurs J. St-Pierre et G. Duclos, à l'occasion de leur prochain mariage. Puis l'assemblée s'ajourne au 25 courant.

M. Hébert accepte une autre position

M. J. A. Hébert qui fut pendant très longtemps associé avec MM. D. W. Karn & Co., et plus tard avec MM. J. W. Shaw & Co., dans le commerce de pianos, vient de se joindre au personnel de MM. C. W. Lindsay, Limited, et il sera heureux de rencontrer ses amis en tout temps au No 2366 rue Ste-Catherine (une porte à l'ouest de la rue Peel). 730

Retraite à l'Gésu

La retraite des congréganistes de Marie-Immaculée commencera dimanche prochain. Elle sera prêchée par le Rév. Père Turgeon, S.J. Les dames et les demoiselles sont invitées à assister aux exercices de cette retraite.

Tous les soirs, à sept heures et demie, chapelet, sermon et salut.

Pour le lavage des linages et des flanelles, le Savon Sec de Lever (en poudre) vous donnera entière satisfaction. 12

L'AMI DU BEBE

Lorsque le Bébé souffre d'insomnie, de dentition douloureuse, de coliques, de diarrhée ou de rhume, donnez-lui le SIROP D'ANIS GAUVIN, le meilleur de tous les sirops. C'est celui que le Bébé préfère, il est agréable au goût, ne contient aucune drogue dangereuse et produit toujours une guérison certaine. Il est bon pour tous les Bébés.

SIROP D'ANIS GAUVIN
En vente partout à 25 cts.

THE Polson Iron Works

Engins et Bouilloires pour tous services,
Constructeurs de Vaisseaux en Acier,
Dragues Hydrauliques et à Cuillères,
De toutes dimensions.

USINES ET BUREAUX
Rue Esplanade-Est, TORONTO

Essayez le KEYSTONE SHEROOTS
5 pour 10c. EN VENTE PARTOUT.
lun.-mer.-ven.-jno

Là où est fabriqué le tabac à fumer "EMPIRE"

En palettes de 5 et 10 cents

CONSERVEZ LES RAQUETTES, ELLES ONT DE LA VALEUR



FEUILLETON DE "LA PATRIE"

L'AMOUR AVEUGLE

Grand Roman Sentimental.

41 (Suite)

Maintenant le misérable usurpateur d'un amour qui était dû à son frère, avait atteint complètement son but criminel.

Jeanne était irrévocablement à lui.

A lui aussi appartenait sa fortune, des centaines de mille francs dont il avait désormais la libre jouissance, hors de tout contrôle, car la malheureuse l'aimait trop follement pour songer à autre chose qu'à lui.

Il se disposait à en profiter largement et, à peine la lune de miel achevée, il se mit à jouer, poussé par cette funeste passion dont l'excessive prodigalité de sa mère lui avait donné le germe.

En dehors de son amour qui la tenait sous un véritable et incessant enchantement, la pauvre Jeanne n'avait qu'une seule préoccupation, qu'un seul souci, bien douloureux, bien cruel, qui s'emparait d'elle surtout aux heures de solitude, lorsqu'elle cessait pour quelques heures d'être sous le charme du misérable qui la fascinait.

Cette douleur, on s'en doute, avait sa cause dans la séparation dont elle souffrait, elle qui adorait son père malgré ses rigueurs, elle qui ne pouvait oublier que pendant vingt et un ans, elle avait vécu auprès de lui, réchauffée par sa tendresse.

Elle n'osait en parler à son mari, mais elle confiait sa peine à Paulette qui avait repris auprès d'elle, grâce à son dévouement, son rôle de confidente.

—Maintenant que c'est un fait accompli, — lui dit-elle un jour, — mon père me pardonnera peut-être... Voilà déjà trois semaines que nous sommes mariés ; sa colère doit être émoussée, sa peine moins cruelle... Si j'osais, j'irais le trouver.... Il ne me repousserait pas.

Paulette n'osa formuler un avis.

—Si je lui écrivais.... — dit Jeanne.

—Oui, une lettre vaudrait peut-être mieux, — approuva la jeune fille.

Et Jeanne écrivit.

En une longue lettre, elle demanda pardon à son père de sa révolte ; elle lui exposa de nouveau cet amour pour son mari, amour qui faisait bien son bonheur ainsi qu'elle l'avait prévu.

Elle fit l'éloge d'"Edmond" qui travaillait à se faire une position et n'avait en vue que de la rendre heureuse.

"Tu ne voudras pas qu'il y ait à mon bonheur une ombre douloureuse en refusant encore de m'aimer, en me repoussant impitoyablement, — écrivait-elle,—car il me semblerait que c'est cette félicité même que tu aurais voulu empêcher et qu'aujourd'hui tu chercherais à détruire.

"N'ai-je pas assez été châtiée de m'être révoltée contre toi en te perdant à ce moment si important de la vie où une jeune fille, déjà privée de sa mère, est si fière et si heureuse d'avoir auprès d'elle celui qui a eu sa première tendresse, cette tendresse qui a formé son cœur à l'amour.

"N'entends-tu pas d'En Haut, maman qui te supplie de me pardonner, qui te conjure de m'ouvrir encore tes bras et de me laisser dans ton cœur cette place à laquelle, en me mettant au monde, tu m'as donné un droit imprescriptible ?

"Et puis quel père serait incapable d'indulgence et de pardon ?.... Je croirais, si tu refusais, que tu ne m'as jamais aimée !...."

Tout le cœur de la pauvre enfant, toute son âme exquise passèrent en ces lignes pleines d'affection et de repentir.

Mais hélas ! les jours se succédèrent et aucune réponse ne parvint à la rue Boileau.

M. Laroche n'avait, d'abord, pas voulu lire la lettre, aussitôt qu'une fois, décachetée, il eut reconnu l'écriture de sa fille. — Puis quelques instants après, il se ravisa et il la lut.

Sur certains passages, à diverses phrases plus éloquentes et surtout plus touchantes, ses yeux se mouillèrent ; mais il les essuya nerveusement du revers de la main, il arrêta ses larmes, son énergie implacable commanda à son cœur et il eut le froid courage de résister à ce tendre appel de l'enfant qui avait méconnu son autorité.

Il enferma la feuille dans le fond d'un tiroir où gisait la photographie de Jeanne ainsi éloignée de sa vue, et, comme ce jour-là, il répéta :

—Non, j'ai dit que c'est fini... et c'est fini !...

Jeanne, malgré sa désolation, ne se sentit pas la force de renoncer à tout espoir.

Elle en parla à son mari en lui disant ce qu'elle avait fait.

—Ton père ne t'aime pas... ou te t'aime plus, — lui répondit-il. — Laisse-le, nous n'avons pas besoin de lui.

Et il ajouta, pensant fournir un argument en réalité fort admissible :

—Il croirait en insistant pour se rapprocher de lui, que c'est moi qui t'y pousse, afin d'attirer à nous sa fortune !... Il me déteste tellement qu'il ne verrait en cela, au lieu d'un besoin d'affection de ta part, qu'une manœuvre intéressée dont il me croirait l'instigateur.

—o—

Mais l'infortunée ne pouvait se résigner.

Un jour Me Verdelet étant venu la voir à Auteuil, ainsi qu'il le lui avait promis, afin de voir son installation, elle lui parla de ce qu'elle avait tenté pour se rapprocher de son père.

Elle lui répéta presque mot à mot la lettre écrite quinze jours auparavant, et dont, tant elle y avait mis du cœur, à peu près tous les termes demeuraient gravés dans son esprit.

Elle dit à cet ami paternel combien elle souffrait en comprenant que son père demeurait inexorable, puisqu'il ne lui avait pas répondu.

Le digne notaire approuva pleinement la démarche de sa petite amie et il blâma l'inflexible rancune de M. Laroche.

Il alla même au-devant des désirs de Jeanne en lui proposant de faire lui-même une tentative auprès de son père.

Impatient d'en connaître le résultat, espérant quand même que son père, se laisserait enfin toucher, la jeune femme demanda à Me Verdelet de venir attendre chez lui, c'est-à-dire à quelques pas du boulevard Saint-Germain, le résultat de cette entrevue.

—Je serais ainsi auprès de lui, — dit-elle, — et si j'ai le bonheur que mon père soit touché, j'accourai vers lui, je serai plus tôt dans ses bras !...

—Eh bien ! j'irai demain, — promit le vieil ami de Jeanne.

—Dites-lui bien ce que je souffre... mille fois plus que s'il m'avait été ravi par la mort !... faites-lui comprendre qu'il s'est trompé à l'égard d'Edmond... Il a l'orgueil peut-être de ne pas vouloir avouer son erreur, mais il doit bien voir que je suis heureuse, que mon mari m'adore, qu'il est honnête, sérieux, travailleur... Dites-lui tout, tout !... Et je vous devrai le plus grand bonheur que je puisse encore avoir maintenant que je suis si heureuse !...

—o—

Dès que Jeanne fut arrivée chez lui, le lendemain, Me Verdelet se rendit chez M. Laroche qui, en le voyant, comprit du premier coup le motif de sa visite.

Le négociant eut ainsi le temps de réagir sur lui-même, de cuirasser son cœur, de se garder de toute faiblesse.

Aux pressantes et touchantes sollicitations de son vieil ami, il répondit :

—Revenir de mon erreur !... Vous verrez, mon bon Verdelet, si je me suis trompé !... L'avenir prouvera que j'avais raison de m'opposer à ce mariage qui fera le malheur de ma fille et peut-être sa honte !... Oui, j'en ai le pressentiment et si je suis un prophète de malheur, vous verrez que je suis un bon prophète !

Le notaire fit un éloge pompeux et sincère du mari de Jeanne dont la conduite était en apparence irréprochable.

M. Laroche l'interrompit.

—Je ne pardonnerai jamais à ce misérable de m'avoir ravi le cœur de mon enfant !.... — déclara-t-il d'une voix farouche. — Elle est heureuse auprès de lui, elle se croit heureuse du moins ; mais moi je souffre, car je n'ai aucune compensation à ma douleur !

Me Verdelet se retira navré et profondément désespéré.

Ce fut presque en pleurant qu'il rapporta à Jeanne la désolante nouvelle.

Il l'encouragea de son mieux, il lui prodigua un redoublement d'amitié et lui dit de s'armer de résignation et de patience, sans fermer son cœur à l'espoir, car il fallait tout attendre désormais de l'œuvre du temps qui forcément amènerait un jour le pardon et l'oubli dans le cœur de son père qui ne pouvait se défendre de l'aimer.

—o—

Deux mois se passèrent encore.

Jeanne tenta pendant ce temps des démarches qui pouvaient, pensait-elle, la rapprocher de son père, l'amener à le rencontrer, car elle espérait, n'osant se présenter à lui, que, si elle se trouvait un jour fortuitement en sa présence, il n'aurait pas la cruauté de la repousser, ni le courage de s'enfuir.

Elle voulut revoir ses deux petits protégés, le petit ramoneur et la petite Rosette, la fille des Landry qu'elle n'oubliait pas.

Depuis le jour où elle avait quitté la maison paternelle, la malheureuse n'avait plus osé se montrer dans le quartier qu'elle habitait.

Son mariage, contracté contre le gré de son père, avait été connu et l'on savait partout où M. Laroche et Jeanne étaient connus, les graves dissentiments survenus entre le père et la fille.

Presque toutes les voix blâmaient la rigueur du négociant que l'on accusait de s'être opposé à ce mariage à cause de la pauvreté du fils de M. de Favreuse.

Chez les Landry surtout, c'était ce que l'on pensait, et si Martial qui devait à M. Laroche son emploi de garçon de recettes de la banque Lavisart, Fleuret et Cie., n'osait dire de quelle façon il appréciait la conduite de son bienfaiteur, Mme Landry et sa fille, quand elles étaient seules, en parlaient et déploraient amèrement ce malheur dont Jeanne, à leurs yeux, était l'innocente victime.

L'amour trouve toujours de chauds partisans parmi les femmes et les jeunes filles, et les martyrs du cœur ont toujours pour elles toutes les sympathies.

—o—

Rosette surtout n'oubliait pas le drame qui avait rendu les deux fils de M. de Favreuse orphelins, ce drame sanglant dont elle avait été témoin avec son bon ami, le petit Paul, qu'elle appelait son "petit mari", avec qui elle échangeait une tendresse ingénue.

Les deux enfants en avaient souvent parlé.

—Pour sûr, — disait la petite Landry, — si M. de Favreuse avait été riche, M. Laroche lui aurait donné sa fille !

On le plaignait lui aussi, et sa pauvreté lui valait un sympathique intérêt.

Ce que déploraient surtout Paul et Rosette c'était d'être privés de celle qu'ils avaient si longtemps appelée "la bonne demoiselle", d'être séparés de cet ange de charité et de bonté qui les avait pris sous leur protection, qui leur donnait une affection toute différente des autres, pareille à celle que le ciel peut inspirer à ses élus.

Avec quelle joie ce fut pour eux lorsqu'un jour ils virent Jeanne descendre de voiture devant la maison de la rue des Bernardins.

Le petit Paul se trouvait ce jour-là chez son amie, car il y venait souvent, aussitôt son ouvrage terminé et dans la morte saison, lorsque le ramonage lui laissait quelques journées, ou lorsque des bourrasques de vent rendaient le métier impossible.

Les deux enfants, — que Mme Landry avait vus semblables à de petits mariés, en leurs costumes de fête, le jour de la première communion, — jouaient et causaient auprès de la fenêtre.

(A continuer)

Grève générale des Mineurs de France

Elle commence aujourd'hui — 47,000 hommes avaient déjà quitté l'ouvrage hier

Il y a en France 102,000 mineurs dont 60,000 appartiennent à la fédération.

Paris, 9. — Le comité national de la Fédération des mineurs français a décidé d'ordonner la grève générale. Celle-ci commencera aujourd'hui.

On évalue à 42,000 le nombre des mineurs des départements du nord qui se sont déjà mis en grève, et près de Saint-Etienne 5,000 hommes ont quitté l'ouvrage.

UN MANIFESTE

Le comité a lancé un manifeste à l'adresse des mineurs des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et d'Australie, dans lequel il dit : "La cause que nous défendons nous est commune à tous. Nous sommes poussés à la dernière extrémité en combattant pour obtenir une légère amélioration de notre misérable condition, une rémunération plus équitable conformément à la réglementation de notre travail pour le présent, et pour une législature qui nous mettrait à l'abri du besoin dans notre vieillesse. Nous sommes sûrs que vous comprenez notre devoir. Nous vous laissons l'initiative de prendre les mesures les plus convenables pour nous aider dans cette lutte."

Le manifeste demande ensuite aux troupes mobilisées contre les mineurs de se rappeler la conduite du colonel de Saint-Rémy qui a refusé d'obéir aux ordres relatifs à l'expulsion des Sœurs en Bretagne, ordres qui étaient en conflit avec les dictées de sa conscience.

L'ATTITUDE DES PATRONS

La décision du comité de la Fédération des mineurs jette une lourde responsabilité sur les propriétaires de mines qui ont refusé de prendre en considération les réclamations de leurs ouvriers. Les propriétaires ont pris cette attitude sous prétexte que les questions de la réglementation du travail et de la pension sont maintenant devant des comités parlementaires, et parce que la grève avait déjà été déclarée sans avertissement et sans motif.

D'après "Le Temps" il y a en France 162,000 mineurs, dont 60,000 appartiennent à la Fédération.

Les dépêches reçues ici de Lens (Pas-de-Calais) disent que 36,000 mineurs ont cessé le travail dans la région du Pas-de-Calais. Les troupes se concentrent sur tous les points menacés. Quelques désordres sans importance se sont produits, mais aucune manifestation sérieuse ne s'est encore produite.

Magasin détruit à St Félix de Valois

Les pertes sont portées à $25,000 ou $30,000

(Correspondance spéciale)

St-Félix de Valois, 9 — Notre village a été hier le théâtre d'un incendie désastreux. Le plus ancien magasin de St-Félix de Valois, tenu par M. George Reid, a été détruit de fond en comble en l'espace d'une heure. Les flammes, activées par le vent, menacèrent à un moment donné, de se communiquer à d'autres édifices, mais la vigilance des citoyens réussit à préserver le village d'une conflagration générale.

On ne sait trop comment les flammes ont originé, mais l'on est convaincu cependant, que le feu a pris dans un ballot de coton, déposé au deuxième étage du magasin de M. Reid. Comment ? on l'ignore. Quoiqu'il en soit, vers huit heures, M. Reid et ses employés qui se trouvaient dans le magasin proprement dit aperçurent de la fumée qui s'échappait de l'étage supérieur. On s'empressa de monter au deuxième, mais les flammes avaient déjà pris un tel développement que les gens de la maison furent impuissants à les étouffer.

L'on donna immédiatement l'alarme, et les villageois accoururent sur le théâtre de l'incendie. En peu de temps, tout l'édifice était en feu.

Effrayés des progrès que faisait l'élément destructeur, les citoyens téléphonèrent à Joliette, demandant d'envoyer des secours le plus tôt possible. Les autorités du Pacifique Canadien expédièrent à la hâte une locomotive de St-Gabriel de Brandon à Joliette pour y chercher une pompe à incendie, sous la direction de M. Bonin, qui était accompagné d'une dizaine de pompiers. Grâce à ce secours, on put maîtriser l'élément dévastateur et l'empêcher de se communiquer aux bâtisses voisines.

Cependant, l'établissement de M. Reid, magasin, résidence privée, dépendances, etc., tout fut rasé.

Les citoyens ont sauvé du désastre autant de marchandises et d'effets de ménage qu'ils ont pu, mais les pertes s'élèvent à $25,000 ou $30,000. M. Reid possède des assurances au montant de $5,000 seulement, soit $2,500 sur les magasins et $2,500 sur la maison.

Les édifices détruits appartenaient, dit-on, à M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse. Le magasin était un édifice à deux étages relié par une cuisine à une autre bâtisse à deux étages située à une vingtaine de pieds plus loin. En un clin d'œil, tout était devenu un brasier ardent.

Les marchandises sauvées du magasin et les effets de ménage sauvés de la maison ont été déposés pêle-mêle dans un champ voisin.

M. Reid et sa famille se sont retirés à l'hôtel.

Les pompiers de Joliette sont arrivés vers 9 heures. Ils ont fait preuve d'un grand dévouement et de beaucoup de vaillance.

Les citoyens de la paroisse ont également déployé un courage admirable.

Les immeubles incendiés étaient situés à cinq arpents environ de l'église.

Feu Mme André Dominique

Les funérailles de madame Sophie Amiot, veuve de feu André Dominique, marchand de bois de Montréal, ont eu lieu ce matin à l'Hôtel-Dieu.

La levée du corps a été faite par M. H. Bédard, P.S.S., et le service a été chanté par M. l'abbé Giraud, P.S.S.

M. Alfred Laliberté tenait l'orgue et le chœur a chanté une très belle messe. M. George Panneton, fils, a chanté un O salutaris de Mozart, à l'offertoire.

Assistaient au chœur, MM. les abbés Perrault, Lavallée et Thomas O'Reilly.

Conduisaient le deuil, MM. le commandant Joseph Comte, Augustin Comte, Henri Comte, ses petits-fils, et V. A. Henri Comte, arrière-petit-fils.

Remarqués dans le cortège : M. l'abbé Perrault, curé de Notre-Dame des Neiges; MM. Damase Comte, J. B. Leblanc, Albert Amiot, Fred C. Lazivière, Edmond Poirier, Paul Lupien, F. X. Grotz, Théo. Girouard, Isaïe Perrault, Edouard St-Denis, autrefois de la maison Chaput; J. B. Deschamps, Napoléon Deschamps, George Byette, Joseph Comte, O. Frappier, Jos. Laflamme, Jos. Bourret, Geo. Panneton, père et fils, Albert Frigon, Léon Dasylva, Philippe Suzor, Alfred Laliberté, J. Piou, de la maison D. Gagnon & Cie.

M. l'abbé Perrault a chanté l'absoute au cimetière.

LE BURGESS CORPS

Est reçu par les autorités municipales

Les voûtes de l'hôtel de ville ont retenti ce matin d'échos sonores autant qu'inaccoutumés. C'est le " Burgess Corps " d'Albany qui sérénadait le maire de Montréal avant d'accepter son invitation à luncher au Mont-Royal.

Le " Burgess Corps " est une superbe garde de volontaires au nombre d'une centaine environ, sous le commandement du major Woodworth, accompagnée d'une excellente musique d'une trentaine d'instruments.

Ces militaires visitent les principales villes canadiennes. Le maire Cochrane leur a chaleureusement souhaité la bienvenue.

A midi, les visiteurs se sont rendus à la montagne, en compagnie du maire, de quelques échevins, des officiers militaires de Montréal et de plusieurs invités.

Carnet social

M. Alfred Laliberté, vice-président des étudiants en médecine de l'Université Laval de Québec, délégué au banquet des étudiants en droit de Montréal, est actuellement en visite chez son ami M. J. A. Gravel, E.E.D.

Presages de Malheur

Constatation certaine et moyen bien simple d'éviter un mal sérieux !

Certaines gens sont toujours étonnées de voir persister les fréquents maux de tête qui les affligent outre mesure, sont surprises de ne pas réussir à faire disparaître ces douleurs qu'elles ressentent si vivement dans l'estomac; elles ne peuvent, non-plus, s'expliquer le fait que ces vomissements auxquels elles sont sujettes ne les laissent pas plus que les autres maux qu'elles cherchent pourtant à enrayer avec différents remèdes pris selon la prescription voulue.

Ceci est cependant assez facile à comprendre.

Il s'agit toujours de remonter à la cause des troubles pour enrayer le mal en sa racine.

Quand vous éprouvez ces symptômes, dites-vous que vous êtes menacé de Dyspepsie, sinon déjà dans un état très avancé.

Il ne faut pas se le dissimuler, dans de pareilles conditions la vie est en danger. Pas un instant à perdre; recourez tout de suite au remède par excellence. Seul le merveilleux Ferrozone vous guérira sans préoccupation aucune, et d'une manière définitive et sérieuse. C'est un digestif très puissant qui régularise en même temps tous les organes de la nutrition. Il donne donc une vigueur nouvelle à tout le système et fait retrouver l'embonpoint.

Le Ferrozone a déjà opéré des cures extraordinaire, nous n'en citerons qu'un cas pris entre des milliers qui soient venus à notre connaissance.

M. Louis Meehan, l'un des hommes d'affaires les plus en vue de Peterborough, témoigne ainsi en faveur du Ferrozone : "Il y a trois ans je contractai la grippe, et je restai depuis affligé de dyspepsie. Je ne pouvais prendre que peu de nourriture et encore était-ce au prix de cruelles douleurs. Découragé de me faire traiter sans succès par plusieurs médecins, je me décidai à essayer le Ferrozone que plusieurs amis me conseillaient. Les résultats ne furent pas lents à me prouver son efficacité. Non seulement je fus guéri de la dyspepsie, mais j'ai vu bientôt toutes mes forces revenir et ma constitution est devenue plus robuste qu'avant ma maladie. Le Ferrozone est pour moi l'idéal des remèdes !"

Ceci n'est-il pas assez concluant pour engager tous les pauvres dyspeptiques à se guérir par un simple essai.

Prix 50 cts, la boîte ou 6 boîtes pour $1.25 par la poste, adressez : N. C. Polson & Cie., Kingston, Ont.

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

Le juge Germain dans le Nord — Le juge Bourgeois — Un chemineau dangereux, etc., etc.

(Correspondance spéciale)

Trois-Rivières, 9. — M. Alphonse Turcotte, de la société Kent & Turcotte, est de passage à Trois-Rivières, par affaires et est descendu à l'hôtel Dufresne.

—On a commencé cet avant-midi l'enlèvement des machines de notre élévateur, qui seront expédiées à Sydney à bord du vapeur "Trold" actuellement à décharger du charbon ici.

—Le vapeur "Avona" nous a quitté ce matin pour Montréal, sous la conduite du pilote Alexis Perrault. Ce dernier qui a été pendant plusieurs années pilote pour la " Johnson Line " est reconnu comme étant un des meilleurs pour conduire les gros bateaux à fort tirant d'eau. Le "Avona" tirait 6 pieds et demi sur le nez comme disent les marins, et s'est rendu à bon port sans avarie, quoiqu'il portait une cargaison d'environ 4,200 tonnes et dont 600 au compte de la " Three - Rivers Coal Company."

—M. le juge Germain, est descendu à l'hotel Dufresne hier matin, après un voyage jusqu au lac à l'Orignal, près de la ferme Neuve, dernier poste. Il nous dit qu'il existe beaucoup de choses plus amusantes qu'un voyage de cinquante lieues en voiture dans les chemins de colonisation. Il s'y est rendu pour remplacer M. le juge Carrier, qu'une indisposition avait empêché de s'y rendre. Depuis des années ces colons n'avaient pas de chef-lieu excepté la ville de Hull. Maintenant ils se trouvent à avoir une Cour de Magistrats, ayant juridiction jusqu'au montant de $50 à Labelle, Nominingue et le Rapide à L'Orignal.

Le juge Germain est venu ici pour instruire le procès de Normand et autres, accusés d'avoir mis le feu, à la dynamite, la chaussée du moulin à scie d'un nommé Philibert ; le juge Désilets s'étant recusé. Les défendeurs ont été renvoyés par le juge Germain, à la Cour Criminelle, mais ils ont opté pour subir leur procès devant lui, sans les formalités d'un jury. Il y a un grand nombre de témoins ; le procès menace de durer plusieurs jours. Il implique la décision de plusieurs questions de droit de la plus haute importance pour les propriétaires des lacs des montagnes, et pour les commerçants de bois.

—L'état du juge Bourgeois est à peu près le même : il peut vivre encore quelques jours.

—Hier après-midi, sur la rue Notre-Dame, presque vis-à-vis le bureau de poste, un individu habillé en chemineau demandait l'aumône. A celui qui la lui refusait, notre homme devenait agressif, et ne ménageait pas ses coups. C'est ainsi que M. Goulin, notre populaire représentant de la ligne Richelieu et Ontario, trouvant ses manières loin d'être parlementaires l'envoya s'étendre dans la boue. Sur ces entrefaites, survint notre chef de police, qui voulant relever l'ivrogne reçut un rude coup de " la savate " Heureusement que M. Bellefeuille sut parer le coup. Avec l'aide de deux hommes de police, on put enfin loger le forcené au violon. Il a refusé jusqu'à présent de donner son nom. Le prisonnier comparaîtra en cour de police aujourd'hui. L'on dit que c'est un matelot appartenant à l'un des navires actuellement dans le port.

Fourrures, madame!

Notre collection de manteaux derniers styles de Paris, Londres et New-York, fait fureur. Ils sont d'une élégance suprême et nos prix sont extrêmement modérés, malgré la hausse dans les prix de la fourrure. Chas. Desjardins & Cie, rue Ste-Catherine.

194 2

SIR FREDERICK BORDEN

Le banquet de Canning, N. E.

(Dépêche spéciale)

Canning, N.-E. 9—Plus de 300 personnes du comté de King, dont un grand nombre d'hommes publics, ont assisté au banquet donné en l'honneur de sir Frederick Borden, ministre de la Milice, dans le Patinoir.

M. Wickwire, M.P.P., présidait, et parmi les invités on remarquait M. Murray, premier ministre ; le procureur-général Longley; MM. Fraser, Russel, Logan et Marcil, M.P., et plusieurs membres de la législature locale.

En réponse au toast porté en son honneur sir Frederick Borden a prononcé un discours sur le commerce et la défense impériaux et sur d'autres questions d'actualité.

Sommes toute le banquet a été couronné du plus grand succès.

M. CARNEGIE

Le droit de cité de Perth lui a été conféré

Edinbourg, 9.— M. Andrew Carnegie a commencé hier une tournée dans laquelle il recevra le droit de cité de cinq villes et inaugurera plusieurs bibliothèques. Hier il a reçu le droit de cité à Perth. Dans un discours il a parlé des horreurs de la guerre soi-disant civilisée et les avantages de l'arbitrage. A son avis la meilleure œuvre du 20e siècle est la création du tribunal d'arbitrage international " Haute s'est-il écrié, à la nation qui refuse de soumettre ses différends à cette haute cour d'humanité! "

Parlant des colonies, M. Carnegie a dit qu'il n'y avait aucun lien légal entre elles et la mère patrie qui put résister durant une année.

D'un intérêt spécial pour les dames

Les verrues qui blessent la vue peuvent être enlevées en quelques heures par le Painless Corn and Wart Extractor de Putnam ; il est recommandable, sûr et excellent et ne coûte que 25c. Insistez pour avoir le "Putnam", c'est le meilleur. (6)

Un événement artistique

Les étudiants préparent pour le 5 novembre prochain une grande soirée dramatique sous la direction de l'éminent professeur qu'est M. Prad. Le Monument National a été choisi pour cette soirée et des artistes distingués y prendront part.

On parle d'un grand drame en 5 actes, dû à la plume de l'un des plus célèbres littérateurs français, et qui a fait courir tout Paris à la Comédie Française.

La femme est cantatrice. Par contre, le mari ne possède pas les premiers éléments du solfège.

— Mais, dit l'épouse à l'époux, je t'avais prié de faire baisser ce piano, qui est trop haut et a nui à ma voix pendant tout le concert.

— J'ai fait ce que tu m'as dit, chère amie. Les menuisiers sont venus et lui ont rogné les pieds de plus de dix centimètres.

A DE LORIMIER

Ce que dit le greffier du conseil de ville

M. Frost, greffier de la municipalité de de Lorimier, est passé à nos bureaux ce matin. Il regrette la publicité donnée à l'interview qu'il nous a accordée hier, mais il ne désavoue pas. Il ne croyait pas que ses paroles seraient publiées, parce que sa position l'empêche de se mêler de politique. Il nous a dit que trois conseillers actuels se proposaient de refuter quand même les principales objections.

Un monsieur demande un valet de chambre par la voie des annonces.

Le lendemain il voit arriver un gros garçon très grave, dont le nez est surmonté d'une énorme paire de lunettes bleues.

—Vous avez la vue faible, mon ami, lui dit-il.

—Non monsieur, mais je nettoie si bien les cuivre que leur éclat me fait mal aux yeux.

A LA POLICE

Dix nouveaux constables — Les cochers disparaitront des places publiques — La vente de boissons le dimanche

M. l'échevin Couture a demandé hier à la commission de police que les cochers soient priés de stationner ailleurs que sur la lisière des parcs publics, afin de faciliter le maintien en bon état de nos trop rares réservoirs d'air et de fraîcheur.

M. l'échevin LeBeuf se rend parfaitement compte qu'il vaudrait mieux éloigner les cochers des squares, mais l'embarras est précisément de les placer ailleurs. Les inspecteurs de police prépareront un rapport qui aidera la commission de police à régler cette question.

A propos de cochers, la commission reçoit des requêtes de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Viger demandant de faire stationner une voiture ou deux en face de ces hôtels.

Le Viger demande aussi de poster des cochers de fiacre sur le terrain du Pacifique attenant à la gare. La commission se rend à cette dernière prière, mais refuse de laisser stationner des voitures à la porte du Windsor et du Viger, cependant que la chose est tolérée au St-James Club et au St-Lawrence Hall. Les échevins Ouimet, Lamarche et Robillard déclarent que ce privilège ne devrait pas exister pour les uns quand il est refusé à d'autres.

L'échevin Walsh rapporte des plaintes qui lui ont été faites sur la vente illégale de boisson, le dimanche, en quelques quartiers. Mais comme certains marchands d'autres quartiers exercent sur une grande échelle cette vente illégale de liqueurs alcooliques, l'échevin Walsh demande au chef de police de préparer une liste complète des délinquants afin que la commission sache à quoi s'en tenir.

—La commission de police demandera aux marchands de charbon qui ont accepté des contrats de la commission, d'exécuter leur contrat.

—Un club de danse demande à la police la permission d'exister. La commission juge que la danse n'est pas d'intérêt public et l'autorisation est refusée.

—Vingt aspirants aux fonctions de constables ont subi avec succès leurs examens, vendredi dernier. De ces vingt, dix ont été appelés hier à remplir autant de vacances. Les nouveaux constables sont : MM. A. J. Leclair, Alb. Bouchard, W. T. Walsh, Christopher McCann, Jos. Foucault, J. R. A. Guilbault, Henri Déry, Léop. Belléfeuille, Louis Daoust et Paul Boulette.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 9 — On annonce à la Cour Suprême, qu'une entente a été conclue entre les parties intéressées pour l'ajournement de l'affaire de l'élection de l'Islet jusqu'à la prochaine session.

La cour s'est occupée de l'appel de la Cie du Pont de Québec contre Roy.

—Une dépêche de M. Chamberlain demande au gouverneur-général de remercier les ministres canadiens pour l'envoi du contingent canadien aux cérémonies du couronnement.

—Le ministre de l'Intérieur a reçu les modèles des médailles de bronze qui seront offertes par voie de concours, aux écoliers anglais. 2,500 écoles prendront part au concours. L'auteur du meilleur essai recevra une médaille. Sur un côté de la médaille on voit les armes des provinces canadiennes et sur l'autre côté le fac-simile de l'arc canadien à Londres.

—Sir Sanford Fleming a reçu de l'hon. M. Simon Fraser, de Melbourne, Australie, une lettre, disant que la sécheresse cause là-bas de lourdes pertes.

—Emila Gagnon, accusé de vol au détriment de la Cie des tramways, a été remis en liberté moyennant $2,000 de caution. Il sera jugé en décembre.

Ottawa, 9. — L'hon. Chamberlain a envoyé à notre gouverneur-général une lettre dans laquelle il prie Son Excellence de bien remercier les ministres canadiens, au nom du gouvernement anglais, pour l'envoi de militaires aux fêtes du couronnement.

—La Chambre de Commerce a loué pour cinq ans le 1er étage de la bâtisse Woods, sur la rue Queen, au prix de $1,500 par année.

—Notre gare centrale dont on a tant parlé, sera certainement une chose qui existera avant longtemps. Une commission est actuellement occupée à étudier trois projets de plans de cette gare dont la construction pourrait bien commencer dans le cours de l'hiver prochain.

—A la suite d'une conférence avec le comité de l'eau, l'ingénieur Ker a décidé de suspendre les travaux d'aqueduc. Cette décision n'affecte pas cependant la pose des machines qui se continuera cet hiver.

—Les employés de la Compagnie de Tramway ont formé une union qui compte déjà une centaine de membres et dont les officiers sont élus.

—Les plans de l'édifice que la compagnie manufacturière James Wood fera construire au coin des rues Slater et Elgin, seront terminés dans quelques jours. Cette bâtisse aura sept étages, sera construite entièrement en pierre et à l'épreuve du feu. Elle coûtera environ $80,000. Le style est le même que celui de la gare du Grand Tronc, à Montréal.

—La commission d'hygiène songe à mettre en vigueur les règlements concernant la vaccination, afin de prévenir une épidémie cet hiver.

—La commission des finances a chargé M. Cluff, l'auditeur de la ville, d'organiser un service pour la distribution du charbon aux citoyens.

—M. W. C. Edwards a fait cadeau de 2,500 cordes de bois à Ottawa. Les frais de transport payés, l'on croit que la ville pourra vendre ce bois à $2 la corde.

—L'hon. L. P. Pelletier, de Québec, est à Ottawa. Il loge au Russell.

Les savons communs détruisent le linge et assujettissent les mains à l'eczéma.

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES

Demandez le Barre Octogone.

UN AQUEDUC A MARIEVILLE

Des soumissions seront bientot demandées

A sa dernière assemblée, le conseil de Marieville a décidé de construire un aqueduc dont la prise d'eau se trouve dans la montagne de Rougemont, à cinq milles et demi du village. Pour cette fin, il a adopté les plans préparés par MM. Dupont et Leduc, ingénieurs civils.

Des soumissions seront demandées bientôt. On estime que les travaux s'élèveront à la somme de $43,000.

LES MARCHANDS DE CHAUSSURES

Se réunissent demain soir pour discuter la fermeture de bonne heure

Une grande assemblée des marchands de chaussures de cette ville est convoquée pour demain soir, à 8 heures, au monument National.

On y traitera de plusieurs questions intéressantes, mais ce qui attirera le plus sérieusement l'attention des membres de la nouvelle association, c'est le projet de la fermeture de bonne heure des magasins.

LE " PREFONTAINE "

Son service, pour cette année, est probablement terminé

Sorel, 9. — Les propriétaires du steamer "Préfontaine", sont partis pour Montréal pour trouver un bateau pour remplacer le leur qui a été endommagé dans la collision avec le tug "Champlain," le "Préfontaine" est arrivé à Sorel, venant de Québec, et sera réparé ici. Mais les dommages sont tels qu'il est peu probable qu'il reprenne le service cette année.

Le Grand Magasin Départemental de la Partie Ouest

O. LEMIRE & CIE

1163 St-Jacques coin Fulford

(où tous les tramways correspondent)

Argent comptant. Un seul prix.

Bell Tel. Up 2759 March. 1207

VENTE SPECIALE DE VENDREDI

Cardigan Vests

SPECIAL. — 25 doz. de cardigan vests pour dames. En laine. Valeur, $1.25, $1.50 et $1.75, pour la vente de vendredi, seulement 59c

Tweed à Costumes

SPECIAL. — 30 pièces de bon tweed à costumes, pesant, double largeur, valant 45c, pour la vente de vendredi 25c

Frieze pour Jupes

SPECIAL. — 5 pièces de bon frieze noir pesant, pour jupes ou costumes, valeur, $1.25, pour la vente de vendredi 65c

Jupes de Robes

SPECIAL. — 1 lot de jupes de robes, gris fer et noir, le bas cordé. Valeur, $4.00; pour vendredi, seulement $2.98

Jupes de Robes pour Fillettes

SPECIAL.—1 lot de jupes de robes de fillettes en Homespun gris et noir seulement, le bas cordé. Valeur, $3.00, pour vendredi $2.15

Corps et Caleçons

SPECIAL. — Nous avons le plus grand choix dans les corps, caleçons, pour hommes, qui puisse se voir à Montréal, et nos prix sont les plus bas de la ville, depuis 40c jusqu'à, chaque $3.50

Etoffes à Manteaux

SPECIAL.—Venez voir notre assortiment d'étoffes à manteaux et collerettes avant d'acheter ailleurs.

Notre magasin ferme à 6 heures tous les Jeudis.

CHICS Ameublements D'INTERIEUR

LUXUEUX ET CONFORTABLES.

Voici le temps des longues soirées passées à la maison, des veillées de famille, des réunions sociales, c'est donc aussi le moment d'agrémenter votre intérieur afin d'y jeter un certain reflet artistique et un air de bien être pour charmer vos visiteurs. C'est là notre point fort. Nous avons des



Meubles, Tapis, et Draperies.

réellement attrayants. Rien qui ne soit d'un gout parfait. Venez vous en convaincre.

N. S. Valiquette

DEUX MAGASINS

1541-1547 Rue Ste-Catherine Est

2446 Rue Ste-Catherine Ouest.

AVEZ-VOUS DES REPARATIONS A FAIRE?...

Les Peintures Préparées

ISLAND CITY

En 56 nuances } POUR LE DEDANS ET LE DEHORS { Sèchent en 8 heures

P. D. DODS & CO.

Manufacturiers, MONTREAL



Monument de Granit

Dessiné tel que la vignette, fini de la meilleure manière, y compris le coût de la fondation et de la pose, aussi une inscription, $150.00

Hauteur Complète 7. 0.

The Forsyth Granite and Marble Co., Ltd.

546 à 570 RUE WILLIAM

En face de la rue Chatham, tramways de la rue Notre-Dame

Tapis, Couvertures de Plancher, Rugs, Rideaux, Draperies, etc., en une variété infinie pour cet automne.

LES ORDRES PAR LA POSTE EXECUTES AVEC SOIN.

THOMAS LIGGET, 2474, 2476 rue Ste-Catherine MONTREAL

Nous donnons une attention spéciale aux commandes qui nous arrivent par la malle.

DUPUIS FRERES

Nos magasins sont maintenant fermés à 6 hrs. tous les soirs excepté le samedi.

BLOUSES D'AUTOMNE pour DAMES

Flanelle Française, Cachemires Imprimés, Serges Satin de Fantaisie et Kayées, etc., nous offrons la plus grande variété dans les étoffes pour matinées ou Blouses de Dames, qualité supérieure, couleurs à la mode, dessins nouveaux. La pratique qui préfère acheter tout fait trouvera dans les mêmes étoffes, à notre département de confection pour Dames un choix superbe de blouses dans les derniers goûts.

Jupes de Robes pour Dames

Une ligne spéciale de Jupes en Melton noir et gris oxford. Jupe avec volant en forme ornementée de piqures au bas, façon tailleur, la meilleure valeur offerte pour..... $2.50

" FOURRURES "

Nouvellement reçu un choix considérable de Boas, tours de cou, collerettes, collets, manchons, etc.

Boas longs (90 pouces) Ecureuil, ours et chèvre, prix à partir de... ..... $2.75 à $45

" Corsets Crompton "

Bon marché extraordinaire

Corsets Crompton de $1,25 pour..... 75c

Gris ou blancs, devants droits, grandeurs 20 à 26. Assortiment complet des corsets Crompton tous les derniers modèles dans les noirs, gris et blancs.

Boas ou tours de cou—Oppossum, noir et gris ; Lapin, Seal électrique, Vison, Martre, Prix de $1.75 à..... $50.00

Collerettes et collets tempête, lapin, oppossum, noir et gris. Seal électrique, mouton de Perse gris et noir. Prix à partir de $3.00 à $75.00

PARAPLUIES.—L'assortiment le plus complet et les meilleures valeurs. Nos lignes spéciales à 85c et $1.10 dans les parapluies de Dames sont toujours en grande demande, ce sont des valeurs qu'on ne trouve pas ailleurs. Notre département est considérable, nous avons des parapluies à partir de 50c Jusqu'à.... $15.00

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est 1571 et 1589 Ste-Catherine.

Les Pilules Rouges Ramènent le Bonheur à Madame Aussant



"Je suis heureuse maintenant, car depuis longtemps, j'étais malade, j'avais des douleurs dans les côtés, le dos et le moindre travail que je faisais augmentait mes souffrances. Aujourd'hui, je suis tout à fait guérie. Ce changement, je le dois aux Pilules Rouges que j'ai prises pendant un temps court comparé à la durée de ma maladie. Je reconnais aussi que des conseils des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine m'ont grandement aidée et je remercie beaucoup ces hommes de science de leur dévouement. Je recommande les Pilules Rouges comme un remède supérieur dans tous les cas de faiblesse féminine."

Mme ADELARD AUSSANT,
Eau Claire, Nipissing, Ont.

Les PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE se vendent partout 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 et sont aussi envoyées par la malle, sur réception du montant.

Adressez vos lettres :

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 Rue St-Denis, Montréal

LES NOTRES DE LA REPUBLIQUE AMERICAINE

A Fall River

Il se meurt de la picote

Fall River, 9.—Le docteur Fecteau, qui a soin des varioleux à l'hôpital, a fait rapport à la commission d'hygiène qu'Arthur Audet, l'une des dernières victimes de la terrible maladie, est à la dernière extrémité. Il souffre d'empoisonnement du sang à part de la variole et est dans un état des plus critique. Sa jeune femme qui a été atteinte de la variole en même temps que lui et souffrait alors de pleurésie, n'est pas en danger. Elle se rétablira probablement. Philippe Audet, la première victime, est en bonne voie de guérison. Il sort maintenant de l'hôpital et peut prendre l'air dans le bosquet voisin. La commission d'hygiène est fort occupée à prendre des mesures pour enrayer une épidémie de fièvre scarlatine qui prend de proportions alarmantes. La scarlatine existe ici à l'état épidémique, mais elle s'est développée d'une manière extraordinaire depuis quelque temps, à cause du manque de précautions d'un grand nombre de gens qui violent imprudemment les règlements du conseil d'hygiène. Le conseil a nommé deux inspecteurs spéciaux, MM. Philippe Pratte et Michael Hanrahan, qui verront à ce que les familles infectées respectent les règlements.

Conseiller du gouverneur

—David F. Slade, conseiller du gouverneur, qui a essayé de se faire nommer candidat républicain au congrès et a été battu par notre ami, le congressman Greene, a obtenu de nouveau la nomination au poste de conseiller du gouverneur, à la convention républicaine de Middleboro, hier. La convention du district congressionnel a eu lieu aujourd'hui, à New-Bedford, et le congressman Greene a reçu la nomination par acclamation.

Candidat à la commission des écoles

—On rapporte que le docteur J. E. Lanoie et M. Philippe A. Brosseau se proposent de se porter candidats au poste de commissaire des écoles à la place de M. Pierre F. Péloquin qui refuse une réélection. Le Club Fremont fera un choix entre les deux candidats, afin qu'il n'en reste qu'un seul sur les rangs.

Service funèbre

—Un service solennel pour le repos de l'âme de feu Joseph Jacques a eu lieu à Notre-Dame, hier matin. M. Arthur Jacques, fils du défunt, assistait à ce service. Il était venu du Klondyke pour rendre ce dernier devoir à son père et pourvoir au bien-être de sa famille qui est restée dans un état voisin de l'indigence, lors de la mort du père. M. Jacques retournera au Klondyke dans quelques jours.

A Providence R. I.

—M. Basile Fortier, autrefois de St-Isidore, Dorchester, est mort, le 28 septembre dernier chez son fils M. Télesphore Fortier, à Thetford Mines. Il était le beau-père de M. Frank Truette, de Providence et Jos. Eph. Morisset, autrefois de Sherbrooke.

—Mardi matin, à 10 heures avait lieu à l'église canadienne de Providence le mariage de M. Satane de Woonsocket, V. I., avec Mlle Florence Pagé, belle-sœur du docteur Payan. Mlle Elma Giguère touchait l'orgue pendant la cérémonie, et des amis de la mariée chantèrent plusieurs morceaux. Les heureux époux sont partis en voyage de noces à Boston.

Dimanche, le 5 octobre, un grand nombre de parents et d'amis causèrent une grande surprise à M. et Mme Edouard Guenet, de la rue South à l'occasion du 25me anniversaire de leur mariage.

Les meilleurs souhaits et les plus chaleureuses félicitations leur furent adressés, ainsi que de magnifiques cadeaux appropriés à la circonstance.

M. et Madame Guénet, quoique pris à l'improviste surent trouver des paroles aimables pour prouver leur reconnaissance.

Parmi les personnes présentes citons M. et Madame Joseph Morrisset, M. et Mme Hormidas Lenoir et Mlle Alice Lenoir, M. et Mme Armand Giroux, M. et Mme J. B. Guenet, M. et Mme Fred Mitchell et plusieurs autres. La soirée se prolongea jusqu'à une heure avancée, et M. et Mme Guenet garderont longtemps le souvenir de cette fête.

A Arkright R. I.

Madame Victor Joubert, de Arkright, est de retour d'une longue promenade à Sherbrooke, Québec et Montréal. Elle a passé quelque temps à Worcester.

A Geogiaville R. I.

Madame Joseph Pinsonneault, est de retour de Fall River où elle a été appelée auprès de sa mère, Madame Jos Labonté, de la rue Conty, Madame Labonté est mourante.

M. Julien Forgues vient d'acheter une jolie propriété de M. Brisbois au prix de $2,000.00.

A Centredale R. I.

M. et Mme Joseph Blanchard, M. Adelard Blanchard, M. Pierre Brouillard, sont de retour d'une visite à Manville chez M. Célestin Moreau ainsi qu'à Albion, chez M. Aimé Brouillard.

—Madame Bérubé doit prochainement déménagé à Taunton, Mass., avec toute sa famille.

A River Point R. I.

M. et Mde Napoléon Boucher, autrefois de Natick, ont eu la douleur de perdre leur unique enfant. Plusieurs parents, venus de Natick, étaient présents aux funérailles.

A Providence R. I.

—Une belle soirée a eu lieu dimanche soir chez M. Aimée Beaudreau, 148 rue Wendell, en l'honneur de Mlles Blanche Dumontet et Florida Dupuis, de Montréal, qui sont en visite chez leurs amis de Providence.

La soirée a été très joyeuse. Il y eut chant, musique, etc.

Remarqués parmi les invités : M. et Mme J. B. Beaudry et Mme Ricard, de Burlington, Vt.; Mme Lafleur, M. Arthur Marotte, Mlle Evélina Beaudreau, M. et Mme Pierre Marotte.

A Oscada, Mich.

Décès de M. J. Chalifour

Oscoda, Mich., 9. — M. Joseph Chalifour, l'un des citoyens les mieux connus de cette ville, est décédé samedi après une année de souffrances causées par un cancer de la lèvre.

Le Rév. Père Lamontagne lui avait administré les derniers sacrements.

Le défunt était âgé de 66 ans et demeurait à Oscoda depuis 36 ans. Il était originaire du Canada. Il s'était marié ici il y a 31 ans. Il ne laisse pas d'enfants, mais son épouse et plusieurs frères et sœurs lui survivent.

M. Chalifour a tenu longtemps une maison de pension et une écurie de louage.

A Lewiston, Me

Alexandre Thériault—Ses avocats demandent un nouveau procès

Lewiston, Me., 9. — A l'ouverture de la grande cour du comté de Somerset, les avocats d'Alexandre Thériault ont présenté une motion demandant un nouveau procès pour le prisonnier, qui, comme on le sait, est en prison depuis près d'un an et demi, sous l'accusation d'avoir assassiné Mathias Paré dans les alentours du lac Moosehead, le 11 mars 1901. L'hon. D. J. McGillicuddy, le défenseur de Thériault, prétend avoir en sa possession des nouveaux documents tendant à prouver l'innocence de ce dernier. On croit maintenant, d'après le témoignage d'un expert, que la cartouche trouvée près du corps de Paré ne peut venir du fusil de Thériault. John McIntosh, un ouvrier qui travaille près de la rivière Moose, a rendu le témoignage suivant : "Le 20 mars 1901, neuf jours après le meurtre, je rencontrai un nommé Henry Forsythe, de Berlin, N.H., qui m'apprit qu'un jeune Canadien avait été tué dans les environs de la rivière Moose et qu'il fuyait, craignant d'être soupçonné.

L'examen des témoins de la défense s'est continué jusqu'à mardi vers 11 heures du soir. Une grande partie du temps a été employée par les témoins du comté qui ont prouvé que le nommé Forsythe avait sorti du bois le 8 mars et qu'il avait demeuré à Fork's hôtel jusqu'au 11, date du meurtre, d'où il était parti pour Berlin Falls, N.H., où il a rencontré McIntosh en passant par Bingham, Anson, Madison, Showhegan, Oakland et Lewiston. D'après ce témoignage qui démontre que le dit Forsythe n'était pas dans les alentours du meurtre, la cour a rejeté la motion des défenseurs du prisonnier qui malgré toutes les contradictions des témoignages et le manque d'évidence de sa culpabilité devra atteindre encore jusqu'au terme de décembre prochain, date à laquelle l'on a promis de régler définitivement la chose.

A St-Henri

Une grande assemblée est convoquée pour vendredi, le 10 courant à l'hôtel de ville, St-Henri, pour aviser aux meilleurs moyens de présenter une adresse à Sir Wilfrid Laurier, lors de son arrivée à Montréal.

Tous les citoyens, sans distinction, pour vendredi, le 10 courant, à l'hôtel sont invités à s'y rendre. 194 2

Exposition de fourrures

Notre exposition annuelle de fourrures fait en ce moment l'admiration des connaisseurs et du monde élégant. Tous les derniers modèles de Paris, Londres et New-York y sont étalés. Jamais Montréal n'a vu rien d'aussi chic et jamais notre commerce n'a été si intéressant sous le rapport des prix. C'est à voir. Chas. Desjardins & Cie. 1533 à 1541 rue Ste-Catherine.

194 2

Au Petit Métis

Petit Métis, 9 — Dr J. F. Demers, gérant de la Cie de Téléphone de Bellechasse, était de passage ici ces jours derniers allant à Matane dans les intérêts de sa Compagnie, il est retourner à Québec, après l'inspection de la ligne.

—P.H.A. Caron, de Petit Métis, est de retour d'un voyage dans la vallée Matapédia, dans l'intérêt de l'Ordre des Forestiers Catholiques dont il est Député Haut Chef Ranger. A Sayabec, il a fait l'installation d'une nouvelle Cour, Ste-Marie No 1631 et à Amqui il a organisé un comité qui devra recruter des membres pour l'organisation d'une nouvelle Cour. L'Ordre des Forestiers Catholiques est des plus en vogue dans notre région.

—Plusieurs goélettes nous arrivent dans le port charger de marchandises pour nos marchands.

—On annonce comme prochain un mariage qui fera époque dans les annales mondaines de notre district.

—Une assemblée des directeurs du chemin de fer Matane et Gaspé ont eu une assemblée le 2 octobre dernier à Ste-Flavie Station, et on nous informe que les travaux de construction commenceront probablement au printemps.

—Les derniers touristes sont partis ces jours derniers. Notre village a été très achalandé cet été, il faudrait encore un grand hôtel, avis aux capitalistes.

—On aurait besoin d'un cordonnier dans notre village. Petit Métis qui se ferait un bel avenir, un jeune homme serait préféré. Il trouverait un logement en s'adressant à P.H.A. Caron.

—On nous assure que la récolte de patates est très bonne, on commence déjà à les expédier par char.

Epuisement des Nerfs

La fatigue, l'insomnie et la force défaillante sont les symptomes qui vous avertissent de l'approche de la prostration nerveuse.

Le Dr Chases' Nerve Food

Les maladies nerveuses arrivent d'ordinaire lentement et d'une manière insidieuse, mais elles ne sont souvent reconnus que lorsqu'elles sont avancées et graves. Si vous vous irritez facilement, si vous souffrez et si vous êtes découragés, c'est le temps de commencer à employer un restaurateur. Vous pouvez profiter de l'expérience relatée dans la lettre suivante :

Madame Hurd, 9 rue Torrance, Montréal, Qué., déclare :

"Ma fille souffrait depuis longtemps de l'épuisement nerveux, de maux de tête nerveux et de fréquentes attaques d'étourdissement. Son cœur la troublait aussi et bien qu'elle fut soignée pour ses troubles et qu'elle eut pris beaucoup de remèdes, elle a retiré très peu de bénéfices. J'entendis parler des bons résultats obtenus par le Chase's Nerve Food et je m'en procurai une boite. Depuis, elle a pris plusieurs boîtes de cette préparation et elle est encore très bien. Je suis enchantée des résultats et je puis recommander hautement ce remède."

Madame Hatton, 31 rue Dalhousie, Montréal, Qué., et dont le mari est machiniste, déclare :

"Depuis quelque temps, je souffrais d'accès de faiblesse et d'épuisement. De fait, j'étais si malade que je transpirais par tout le corps et que j'avais des sensations d'épuisement du système et des nerfs, je fis usage du Dr Chase's Nerve Food et je suis charmée des résultats. Les accès d'étourdissement et d'épuisement soudain ont entièrement disparu et mon système est renforci et refait sous tous rapports."

Dr Chase's Nerve Food, 50 cents la boite, six boites pour $2.50, chez tous les marchands ou Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, le "Dr Chase's Nerve Food" est connu sous le nom de "Dr Chase's Nerve Pills" et fabriqué uniquement par la "Dr A. W. Chase Medicine Co.", Buffalo, New-York. Méfiez-vous des imitations. 194-1

A Ste-Justine

Dimanche après-midi, à l'issue des vêpres, avait lieu une cérémonie que les paroissiens n'oublieront certainement pas. C'était le baptême d'une cloche pour l'école. Cette cérémonie a eu lieu en présence d'une grande affluence de citoyens, malgré la pluie désagréable qui tombait en ce moment. M. le curé officiait, assisté de M. le vicaire. M. Jean B. Denis, membre du chœur, était présent.

La nouvelle cloche a reçu les noms de Jean-B.-Olivier.

Ensuite il y a eu bénédiction solennelle de la mai on et d'une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, portée par 4 jeunes communiantes et dont les rubans étaient tenus par six petites fillettes.

M. le curé fit un magnifique sermon sur le texte "Ave Maria." Je vous salue Marie. La clôture de la cérémonie se fit par le chant du Magnificat, chanté en parties.

— Mme J. A. Gagnon est venue visiter sa sœur avec sa petite fille Camille, la semaine dernière.

Une victime guérie

M. Benjamin Filion, de Leeds, Ont., a été guérie du rhumatisme musculaire par la Nerviline de Polson et dit :

"Je crois de mon devoir de proclamer la Nerviline de Polson comme remède infaillible contre le rhumatisme ; elle m'a guéri après 30 ans de souffrance, et je ne connais rien qui puisse égaler sa force pénétrante. La Nerviline est tout simplement sans égale pour soulager rapidement et guérir le rhumatisme, la névralgie, la sciatique et le lumbago. Un essai convaincra n'importe qui.

Prix, 25c. (5)

A Thetford Mines

A une assemblée des Artisans Canadiens-Français, tenue chez M. J. O. Vallières, de la succursale 91, présidée par M. J. H. Lessard, les messieurs suivants furent acceptés comme membres de la société :

R. Lessard, W. Lacasse, E. Hince, A. Marrois, J. Marrois, Léonard Doyon, P. Belgarde, L. Garon, L. Couture, A. Richard, A. Lapointe, N. Duclos, I. Giroux, P. Lafleur, O. Doyon, W. Carrier, W. Roulé, A. Larose, F. Auger, U. Lachance, J. Mativier, Eug. Demers, A. Sévigny, barber, G. Demers, Ls. Lemoine, F. X. Labranche, propriétaire Thetford Mines Hotel, J. L. Aubert, marchand ; J. B. Fouquet, C. Manseau.

Après quelques affaires de routine, l'assemblée a été ajournée à dimanche le 12 du courant. Cette nouvelle société fondée tout récemment dans notre ville, est florissante et compte au-delà de 150 membres qui tous encouragent cette œuvre nationale et le bien-être régnera dans leurs familles en leur assurant le bonheur.

Un libre échange.

— Sans doute : le malade prend l'avis du docteur et le docteur prend la vie du malade.

MORT D'UN PATRIOTE

M. Octave Lemieux de Québec

(Correspondance spéciale)

Québec, 9.—M. Octave Lemieux, encanteur est mort hier soir, à 9 heures.



Feu M. OCTAVE LEMIEUX

M. Octave Lemieux peut être à bon droit regardé comme un des fondateurs ou des pionniers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et il en a été pendant plus de 40 ans, l'un des éléments les plus zélés et les plus actifs.

En 1842, il assistait à la première messe célébrée par notre société nationale.

Le nom d'Octave Lemieux restera comme attaché au monument des Braves de 1760.

M. Octave Lemieux, grâce à son énergie et à son travail persévérant et opiniâtre, a laissé à sa famille la jouissance d'une jolie fortune. Il lui a laissé en même temps un nom sans tache, car on l'a toujours connu pour être d'une probité irréprochable, un catholique fervent, d'une foi aussi robuste que son patriotisme était ardent et sincère. C'était en un mot, un modèle de citoyen, de père de famille et de patriote.

On sait que l'entretien du monument a été comme son œuvre personnelle pendant plus d'un quart de siècle. Tous les ans on le voyait faire une tournée de souscription pour l'entretien de la colonne élevée à la mémoire des braves tombés sur le champ de Ste-Foye. Quelques semaines avant sa dernière maladie, il faisait des démarches auprès des officiers de la St-Jean-Baptiste et réussissait à leur faire réparer son cher monument des Braves.

Funérailles de M. H. R. Falbord

Les funérailles de M. H. R. Falbord, architecte de Cartierville, ont eu lieu hier, à Saint-Laurent, au milieu d'une manifestation du plus unanime respect.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Ed. Gohier, P. J. B. Crevier, N.P., Gédias Jasmin, Jos. Venne et A. Contant, architectes, ainsi que M. Arthur Goyer.

Le deuil était conduit par son jeune fils, Joseph, puis ses beaux-frères, MM. Hormisdas, Siméon, Joseph, Avila, O. Crevier et J. L. Deguire.

Le service a été chanté par le Rvd. Père Dion, curé de Saint-Laurent.

Le chœur de chant de la paroisse, sous la direction du Révd. J. E. Groux, a exécuté la messe des morts harmonisée.

L'orgue était tenu par Mlle Léonie Crevier. Parmi les personnes qui suivaient le cortège nous avons remarqué : MM. Théo. Migneron, maire de Saint-Lambert ; Ald. Beaulieu, maire de la paroisse de Saint-Laurent ; Hor Crevier, Dr LeCavalier, Urgel Saint-Aubin, Nérée Cousineau, Avila Beaulieu, Réné Groulx, J. Daniel Hodge, Placide Lecavalier, Thomas Coughty, r., Damase Crevier, Eug. Berthelette, Michel Gohier, Horm. Groulx, H. E. Trudeau, Nar. Dubeau, Israël Crevier, G. Marcotte, Ludger Ouellet, B. G. Goyer, Alp. Deslauriers, Denis Rochon, Hermas Leclair, Alp. Crevier, Cyrille Lefebvre, J. B. Mantha, Jos. Filion, J. Cousineau, L. Boyer, C. S. Tassé, J. A. E. Groulx, Norman Milton, F. Fortier, E. Aubry, R. Gohier, O. U. Lemault, Jos. Vaillancourt, Jos. Fournier, Ben. Bélisle, Ed. Lamer, F. X. Cardinal, D. A. Millar, F. Jasmin, Art. Goyer, J. H. Joannette, Phil. Cousineau, J. C. LaRochelle, etc., etc.

Nous prions Mme Falbord de vouloir bien agréer l'hommage de nos sympathies et respectueuses condoléances à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

Accident dans le port

Un ouvrier portant le nom de Alfred Renaud, âgé de 54 ans et demeurant au No 1444A, rue Notre-Dame, a été victime d'un pénible accident, pendant qu'il était à travailler au déchargement du "Manchester Commerce" de la ligne Manchester, hier soir.

Il est tombé entre le vaisseau et le quai et s'est infligé une fracture à la cuisse gauche et au poignet gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où l'on constata que l'os de la cuisse était brisé à deux endroits différents. Les médecins ont réussi à réduire les fractures, après une heure de travail chirurgical des plus difficiles. On croit que le pauvre Renaud n'aura pas besoin de subir l'amputation, mais la convalescence sera très lente.

Mystification

Une fausse alarme sonnée à l'avertisseur 52 a appelé les pompiers au coin des rues Guy et St-Antoine, à 1 h. ce matin. Quand les pompiers arrivèrent ils ne virent aucune trace de feu, mais ils s'aperçurent qu'ils avaient été joués par des gamins. Ces derniers avant de sonner l'alarme étaient montés dans une grande maison qui se trouve à cet endroit et dont les portes restent ouvertes la nuit pour la commodité des pensionnaires et avait ouvert les radiateurs. L'eau coula en abondance et causa les dommages considérables dans les chambres à coucher. Ces gamins sont encore au large.

Le marché de la Pointe St-Charles

La commission des marchés a été saisie hier du projet d'établissement d'un marché à bestiaux à la Pointe Saint-Charles, mais certaines difficultés légales ont été aperçues qui forceront le renvoi à l'année prochaine de cette fondation.

Calino sort du théâtre et réclame son pardessus au vestiaire.

—Votre numéro ? demande l'ouvreuse.

—Mon numéro, cherchez-le dans la poche de mon paletot.... je l'y ai mis pour ne pas le perdre.

Scroggie's

Occasions du Vendredi

Aucun magasin à Montréal est aussi sagement préparé que celui-ci pour recevoir les clients du Vendredi. Il y a un stock considérable et de grandes valeurs, mais nous préférons le "sixpence" visible au "chelin" tardif et les prix varient en conséquence. C'est toujours un plaisir pour nous de faire voir nos marchandises et vous n'êtes pas dans l'obligation d'acheter à moins que vous ne le désiriez.

Veuillez comparer ces valeurs avec tout ce que vous connaissez ailleurs.

Manteaux d'Automne pour Dames

Manteaux faits en très beau drap Beaver, dans un grand nombre de nuances agréables, telles que : faon, cardinal et noir, finis dans plusieurs styles attrayants, avec collet de velours et piqures-tailleur, quelques-uns doublés en sateen ; d'autres en mercerisé de belle qualité, pour Dames. Valeur régulière, $15.00 et $18.00. Vendredi $5.98

Jupons en sateen—Un Jupon de $2.25 pour $1.25

Faits en sateen noir mercerisé de bonne qualité, avec larges plis couteaux, volant garni de trois franges, à plis couteaux de 2 pouces. Valeur régulière, $2.25. Vendredi $1.25

Blouses de Soie pour Dames

Blouses faites en soie taffetas de belle qualité, dans les couleurs : noir, bleu-marin, blanc, et vieux rose, garnies de piqûres et de remplis. Collets finis Tavelés, pour dames. Valeur régulière, $6.00. Vendredi $3.98

Sous-Vêtements en Flanellette

Chemises en flanellette de couleurs unies : ciel, rose et blanc, garnies de franges autour du cou et des bras, pour dames. Valeur spéciale 35c

Caleçons en flanellette dans de jolies rayures, pour Dames. Spécial 40c

Robes de nuit en flanellette, à effets de rayures et unies, collets rabattus, garnies autour du cou, du yoke et des manches, de franges, bordées de dentelle, pour dames. Spécial, vendredi 49c

3 Offres Spéciales dans le Dépt. des Modes.

Chapeaux plats en beaver blanc pour fillettes. Valeur extra, $4.00

Canotiers et chapeaux plats, élégamment garnis de ruban et de soie, pour enfants. Spécial, vendredi $3.50

Bérets en fourrure pour enfants, en laine d'agneau blanche, et en phoque électrique, garnis de rosettes et de plumes. Spécial, vendredi $2.00

Offres Spéciales en Etoffes à Robes.

Une autre ligne pour écouler en fait de grosse étoffe écossaise pour costumes, de couleurs unies, grande variété de nuances, aussi de nuance noire. Régulier, 35 cents la verge. Vendredi, la verge 19c

Beau cachemire uni tout laine, fini en velours français, dans toutes les plus nouvelles nuances et noir, 42 pouces de largeur. Valeur régulière, 55 cents. Vendredi, la verge..... 35c

Offre spéciale en Flanellette

Flanelle Saxony, teinte, couleurs unies; blanc, crème, bleu-uni, saumon et rose, bonne qualité pesante. Régulier, 9c. Vendredi, la verge..... 5c

Extra Spécial.

Chaussures de Dames à $3.50, $3.00, $2.50, pour $2.00

400 paires de belles chaussures en Dongola, et en chevreau Vici, boutonnées et lacées, et en à la demi-toilette, — tous les points dans le lot. Régulier, $3.50, $3.00, $2.50. Venez de bonne heure, vendredi, à 8 hrs a.m. précises et faites votre choix à $2.00

Valeur spéciale du Vendredi, en Soie

5,000 verges de soie japonaise de couleur, 50 nuances à votre choix, y compris blanc, crème et noir ; qualité parfaite, 23 pouces de largeur, jamais vendue auparavant à moins de 35c; tant qu'il y en aura, vendredi 25c

Offres Speciales en Sous-Vêtements et en Bonneterie pour Dames.

Camisoles grises, à côtes, manches longues, cou et devant garnis de dentelle, doublées en ouate, pour Dames. Caleçons pour convenir, à tous les genres et de toutes grandeurs. Régulier, 65c la pièce. Spécial, vendredi, pour le complet 55c

Si vous manquez cette chance, vous manquez la meilleure occasion de la saison, d'avoir de bonnes marchandises à un prix moyen.

Camisoles en laine grise, à côtes et ouatées, manches longues, toutes grandeurs, pour dames. Régulier, 65c. Spécial 50c

Camisoles en mérinos gris à côtes, manches longues, caleçons pour convenir, toutes grandeurs pour dames. Régulier, 75c. Spécial 59c

Bas en cachemire, ajourés et à semelles doubles pour dames. Spécial, 35c ou 3 paires pour $1.00

Bas en cachemire, à côtes de 2-1, pieds sans coutures, très doux et élastiques, pour dames. Spécial, 35c ou 3 paires pour 95c

Offres Speciales en Tapisserie

960 rouleaux de tapisseries pâles pour cuisine, chambre à coucher, garde-manger et passages, couleurs pâles et foncées. Régulier, le rouleau simple, 6 et 7c. Vendredi 2c

Bordure de 9 pouces, pour convenir, la verge 1c

550 rouleaux de tapisserie dorée relevée en bosse, nuances vertes et crème, régulier, 15c et 17c le rouleau simple. Vendredi 10c

Bordure de 18 pouces, pour convenir. La verge 5c

Offre speciale en Gants

Beaux gants Suède doux, 2 dômes, avec doublure en soie, couleurs tan et gris, dessus brodés en soie de même couleur ou noire, pour dames. Grandeurs, 5¾ à 6¾. Vendredi..... 95c

Gants en beau cachemire noir, ouatés, grandeurs, 5½ à 7½, pour dames. Vendredi 12½c

Offres speciales au sous-sol

Chaudières à charbon, vernissées. Régulier, 25c pour 17c.

Pelles à charbon, manches courts .. 2½c

Clefs de poêle. Régulier, 10c. Vendredi 5c

Nettoyeur pour poêle. Régulier, 15c. Vendredi 10c

Tuyaux de poêle. Régulier, 10c. Vendredi 7c

Balais de tapis. Régulier, 20c. Vendredi 12½c

10 doz. de théières en acier et granit de la meilleure qualité, grandeurs assorties. Régulier, 75 cents et $1.00. Vendredi. 59c

Plats à pudding, de forme ovale, en émail blanc. Régulier, 25c. Vendredi.. ..... 15c

Offre speciale en Rubans

Rubans en taffetas blanc, noir et de couleur, 4 pouces de largeur, toutes nuances. Régulier, 25c. Vendredi 17½c

Ruban en satin Duchesse, blanc, noir et de couleur, 4½ pouces de largeur, toutes nuances, un magnifique ruban lavable. Régulier, 35c. Vendredi 25c

Ruban en soie rayée, 4 pouces de largeur et lavable, toutes couleurs. Régulier, 25c. Vendredi 19c

Offres speciales en services a diner au sous-sol.

Seulement 10 services à dîner de 97 morceaux, patrons et formes assortis. Régulier, $6.00. Vendredi $4.50

2 caisses de services de chambre, 10 pièces, patrons assortis. Régulier, $2.50. Vendredi $1.69

Offres Speciales du Vendredi. Dept. des Epiceries.

	Rég.	Vendredi
25 livres de très bon sucre granulé de Redpath	1.13	95
Boîte de ½ livre de Cacao de Baker, pour le déjeuner	30	25
Boîte d'une pinte de strop d'érable des Cantons de l'Est	25	18
3 paquets de 1 livre de vermicelle et de macaroni	30	25
3 boîtes de saumon rose de la meilleure qualité	30	27
Boîtes de 2 livres de marmelade C. & B.	25	22
3 paquets de 1 livre du meilleur Corn Starch	25	19
5 sacs de sel Windsor	15	10
5 paquets du meilleur Borax raffiné	30	25
5 livres de très belle avoine roulée	30	25
5 livres de Thé anglais pour le déjeuner, mélange Strathcona	1.50	1.13
Oeufs frais, spécial		22
Très beau beurre de crémerie de choix. Régulier, 25c. 40 boîtes, tant qu'il y en aura, vendredi		22

W. H. Scroggie, Angle des rues Ste-Catherine et Universit



Jim Dumps tempêtait contre la lenteur des chars,
Quand, le soir, il revenait de son ouvrage ;
Quand les femmes lui écrasaient les orteils
Il maudissait le jour de sa naissance.
Mais maintenant il a "Force" chez lui,
Et plus de chars encombrés pour abattre "Joyeux Jim."

"FORCE"

La Céréale toujours prête.

Arme tout le monde pour les luttes de la vie.

Parcelles sucrées et croustillantes de blé et de malt—mangées froides.

Plus de force en tous genres

"Par la force de l'habitude j'apportai un paquet de "Force" à la maison pour l'essayer. Depuis lors, toute la famille en mange régulièrement avec le résultat que nous avons tous plus de force sous tous rapports, et que la vie, en conséquence, nous est plus agréable."

(Nom fourni sur demande.)

Petites Annonces

Tarif des Petites Annonces dans "LA PATRIE"	
Emploi demandé....... Chambre à louer....... Situation vacants...... Agents demandés...... Employés demandés.. Servantes demandées. Maison à louer....... A vendre ...., ... propriété à vendre....	20 mots ou moins 3 insertions 10c

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE.—Un homme sobre et compétent, âgé de 50 ans, avec références, demande emploi comme surveillant de travaux ou autre emploi semblable. 488 Craig. 6-9-11

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme demande une position dans une famille privée où une maison de pension. S'adresser à 154 St-Dominique. 194-3

EMPLOI DEMANDE.—On demande emploi pour chaque soir, de 7 à 10 heures, pour homme voulant faire du travail pour ceux désirant l'employer. S'adresser à 322 rue Maisonneuve. 193-3

SITUATIONS VACANTES

AUX FABRICANTS DE BISCUITS.—On demande un bon fabricant de biscuits. Un accoutumé à boulanger. Aussi un homme pour le four.—Pour les Provinces Maritimes. Bon salaire et emploi permanent. S'adresser à E., 480 "La Patrie". 194-3

APPRENTI-BARBIER.—On demande un apprenti barbier, de 2 ans d'expérience. Bons gages. S'adresser chez J. Beaupré, 170 rue Visitation. 194-3

APPRENTI.—On demande un apprenti pour la fabrication des violons, au No 1806 Ste-Catherine. 193-3

BARBIER.—On demande un barbier, position permanente. S'adresser à Napoléon Benoit, Sherbrooke, Qué. 189-6

BLANCHISSEUSE.—On demande immédiatement une blanchisseuse pour prendre un lavage de famille. 136 Cherrier. jno

BIJOUTIER.—On demande un bon bijoutier, chez Jos Sauvé, 3179 Notre-Dame, Ste-Cunégonde. 194-3

COMMIS.—On demande un commis, 209 St-Laurent. 193-3

COUTURIERE.—On demande une couturière, pour faire chez elle des habits pour un petit garçon. 136 Cherrier. jno

CUISINIERE.—On demande une cuisinière au No 150 Berri. 193-3

COUTURIERES.—On demande deux bonnes couturières chez Oscar Racette, marchand-tailleur, 455 rue St-Jacques. 194-3

DEUX MILLE DETECTIVES.—On demande deux mille détectives. Nous désirons avoir un représentant intelligent et actif dans chaque ville et village, dans la province. Expérience n'est pas nécessaire. Ecrivez à notre adresse ci-dessous. Inutile de venir au bureau. Tout doit être fait par correspondance. Mercantile Detective Association, 1604 rue Notre-Dame, Montréal, J. A. A. Bélanger, chef. 191-6

DAMES ET MESSIEURS.—Gagnez cinq à dix dollars par semaine à temps perdu, chez vous. Adressez avec estampille deux cents, Boîte 249, London, Ont. mjs

FORGERON.—On demande un forgeron général S'adresser à Louis Corbeil, bas, St-Laurent, Vervais. Bons gages. Emploi permanent. 194-6

FILLE.—On demande une fille pour les repassages dans une boutique de tailleur. 188 Bleury. 192-3

FORGERONS.—On demande un aideur et un finisseur forgerons pour voitures. S'adresser chez Dufort et Durocher, 92 Inspecteurs. 192-3

FERBLANTIERS-COUVREURS. — On demande des ferblantiers-couvreurs chez M. Germain Cie., 266 Notre-Dame, Hochelaga. 192-3

FINISSEUSES.—On demande plusieurs bonnes finisseuses dans les pelleteries. Bons gages. S'adresser chez H. Charest, 3401 Rachel. 193-3

GARCON.—On demande immédiatement un garçon de bureau, sachant parler l'anglais. Références exigées. Carter & Goldstein, avocats, édifice de la Royal Insurance. 193-3

GARCON.—On demande un garçon pour l'ouvrage de la cuisine. S'adresser à l'Hôtel Carslake. 541 rue St-Jacques. 192-3

GARCON.—On demande un garçon fort, chez M. Bussière, 1628 Dorchester. 192-3

HOMME.—On demande un homme à bois pour voitures, chez Dufault et Durocher, 92 Inspecteurs. 192-3

HOMMES.—On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses $2.50 par jour à des hommes recommandables, dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, fixer des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue. Ecrivez immédiatement pour renseignements. THE EMPIRE MEDECINE CO., LONDON, ONT. 296-jno

HOMMES.— Nous voulons des hommes pour vendre pour nous, à salaire ou à commission ; payés toutes les semaines; dépenses payées; bonne demande pour stock nouveau. Nous avons 800 acres d'arbres à fruits choisis et d'arbres décoratifs. Stone & Wellington, pépiniéristes, Toronto, Ont. 154 ma j s—jno

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille de la campagne, pour apprendre les modes et aider au ménage. S'adresser à Mme Riendeau, No 543 St-Dominique, coin Roy. 194-3

JEUNE HOMME.—On demande un jeune homme célibataire, pour livrer les gâteaux, 26 ruelle Bronsdon, au-delà de la rue Dorchester. 192-3

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille qui désirerait apprendre le métier de modiste chez une dame pas d'enfants. Bons gages. S'adresser à 2131 Notre-Dame. 193-3

MENUISIERS.—On demande 2 bons menuisiers, ouvrage pour l'hiver. Se présenter ce soir, à 1165 St-André. 192-3

MODISTES.—On demande des modistes d'une couple d'années d'expérience, ainsi que des apprenties. Mlle Brebion, 530 St-Dominique. 192-3

MACHINISTES.—On demande des machinistes dans les tours et les vis. Position permanente pour de bons ouvriers ; genre de travail, fabrication d'outils de machinerie. The John Bertram & Sons Co., Dundas, Ont. 193-3

OPERATEURS.—On demande 50 filles comme opérateurs et finisseurs dans les parapluies. Emploi permanent et bons salaires. S'adresser immédiatement à la Standard Umbrella Mfg Co., 8 rue Lemoine. 193-3

OPERATEURS.—On demande des opérateurs dans les blouses, les collets et les chemises. A. H. Sims & Co., fabricants de chemises et de collets, 54 rue Latour. 192-10

OPERATEURS.—On demande 50 opérateurs, dans les hardes faites. Le meilleur salaire en ville, ouvrage permanent. The Strathcona Rubber Co., 204 Ave Papineau. 190-6

PERSONNE.—On demande immédiatement, une bonne personne pour prendre soin d'une petite famille, pas d'enfants. S'adresser au No 389 rue Ste-Catherine, après 7 heures, le soir. 192-3

REPRESENTANTS à la campagne. $15 à $25 par semaine. Salaire ou commission, payé chaque samedi. Expérience pas nécessaire. Superbes échantillons gratis. Déry et Fils, Montréal. mjs

SERVANTE—FILLE.—On demande une fille de chambre et une servante générale. S'adresser à 443 rue Mance. 194-3

SERVANTE.—On demande une servante générale pour une petite famille anglaise. Pas d'enfants ni repassage. S'adresser au No 217 rue Stanley. 192-3

SERVANTE.—On demande une servante générale avec références. Elle doit parler l'anglais. 67 rue Shuter. 192-3

SERVANTES.—On demande deux bonnes servantes. S'adresser au No 358 rue Sherbrooke. Par la porte du côté. 192-6

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser à 1080 rue DeMontigny. jno

SITUATIONS VACANTES

SERVANTE.—On demande une bonne servante pas de lavage. Bons gages. S'adresser à 157 Avenue Laval. 193-3

SERVANTE.—On demande une servante générale avec références, pour famille de deux personnes. 905 St-Denis. 193-3

SERVANTE.—On demande une servante sachant parler les deux langues. Se présenter de 8 à 10 hrs du matin, à 2050 Ste-Catherine. 192-3

TAILLEUR - COUTURIER.—On demande un bon tailleur-couturier. S'adresser au No 78 St-Laurent. 192-3

TAILLEURS - COUTURIERS. —On demande des tailleurs couturiers. S'adresser à R. Charlebois, 1751 Notre-Dame. 192-3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE.—A louer, chambre meublée ou non meublée, chauffée à l'eau chaude, éclairée au gaz, bain et w.c. S'adresser à 263 St-Urbain, coin Ontario. 194-3

CHAMBRE A LOUER.—Grande chambre, avec usage du poêle, si désiré. Adresser à 257 rue Drolet. 194-3

CHAMBRE.—Très jolie chambre à louer sur étage du bain, avec eau chaude, lumière Auer, et tout le confort désirable. Famille française, essentiellement privée. S'adresser après 6 heures, à 74A Ste-Famille. 194-3

CHAMBRE.—Une famille privée pouvant disposer de 3 à 4 appartements, prendrait un couple marié sans enfants. Pension de 1ère classe. La plus belle localité de la partie est. S'adresser à 1440 Notre-Dame. 194-3

CHAMBRE pour un monsieur. Etage du bain. Nouvelle maison, famille américaine. Téléphone 2171 East. 81 rue Ste-Famille. 194-3

CHAMBRE.—A louer, une belle grande chambre meublée, avec toutes les améliorations modernes. Eau chaude, usage du téléphone. 30 Carré St-Louis. 194-3

CHAMBRE.—A louer, belle chambre sur devant pour messieurs, lumière Auer, bain émaillé, garde-robe, étage du bain. 94A St-Dominique. 4-6-9

CHAMBRES.—A louer, une ou deux belles chambres, partiellement meublées, pour petit ménage. Conditions faciles. S'adresser au No 539 rue St-Dominique. 8-9-11

CHAMBRE.—A louer, une chambre meublée, au No 213 rue Montcalm. 193-3

CHAMBRES.—A louer, deux chambres doubles meublées sur l'étage du bain, avec ou sans lumière électrique. S'adresser au No 152 Hôtel de Ville. 192-3

CHAMBRE A LOUER.—A louer, grande chambre non meublée, chauffée à l'eau chaude. Bonne occasion pour un couple marié. 260 St-Laurent, 2e escalier. 192-3

CHAMBRES.—A louer, 2 chambres doubles, très bien meublées, éclairées au gaz, eau chaude, pour les bains. S'adresser à 310 rue St-Laurent. 192-3

CHAMBRES.—On trouvera deux magnifiques chambres garnies à neuf, 2e étage, bain, w.c. sur le même plancher. 88 Champ de Mars, près Bonsecours. 192-3

CHAMBRES.—A louer, deux grandes chambres chauffées à l'eau chaude. Lumière Auer. Porte privée. 78A St-Denis. 192-3

A LOUER

A LOUER.—Chambres meublées ou non, chauffées à l'eau chaude, dans une famille privée. S'adresser à Mme Longpré, 375 rue Craig, coin St-Denis. 194-3

A LOUER.—Un logement de 5 appartements, au No 1128 Sanguinet, en bonnes conditions. Bain, w.c. S'adresser à 880 St-Denis. 194-3

BOUTIQUE A LOUER.—Coin de l'avenue Buckingham, près de la rue Guy. S'adresser à 5 Avenue Buckingham. 193-6

HAUT DE MAISON à louer, contenant 3 appartements, closet, hangar, $5.00 par mois. S'adresser à 175A Montcalm. 194-3

MAISON DE PENSION.—Grande maison de pension à louer, No 1618 rue Notre-Dame. Meublée. M. de Bellefeuille, 30 rue St-Jacques. 194-3

MAISON.—A louer, 8 appartements et passage entièrement meublés, si désiré. Belle localité centrale. S'adresser à 354 St-Paul ou 1568 Ontario, de 6 à 7½ p.m. 193-3

A VENDRE

A VENDRE — RELATIONS DES JESUITES, 3 forts volumes in-8° ½ reliure—chagrin rouge—Ecrire à H. B., bureau de "La Patrie." jno

A VENDRE.—Comptoirs, vitrines, étagères, bois de bibliothèque, pour installation de bijoutiers, marchands de fourrures. Bon marché. Librairie Granger, 1693 Notre-Dame. 194-3

A VENDRE.—Jolies fixtures de bar et aussi pour barbier, à bas prix. 2499 St-Laurent. 194-6

A VENDRE.—Un petit fox terrier mâle par Matchmaker et de St-Lambert Beauty. S'adresser au No 119 Ave. Union. 193-3

A VENDRE.—Nouveau piano droit, vendu à $7 par mois, chez Leach, 2440 Ste-Catherine. 193-3

A VENDRE.—Nouveau piano droit, $174 comptant, chez Leach, 2440 Ste-Catherine. 193-9

A VENDRE.—Le plus gros phonographe du monde, avec 40 records, chansons et bande de Sousa et Gilmour. S'adresser à J. B. Bessette, Farnham, P.Q. 193-3

A VENDRE.—200 magnifiques négatives sur verre pour lanterne magique, 3¼ x 3¼, représentant toute la Terre Sainte. S'adresser à J. B. Bessette, Farnham, P.Q. 193-3

A VENDRE.—Poêle Chapleau en acier, No 9. Une occasion pour un prompt acheteur. S'adresser à 1084 Ontario. 193-3

A VENDRE.—Un chien pur sang, noir et tan, âgé de 23 mois. S'adresser au No 396 rue Amherst. 192-3

A VENDRE.—Magasin de fer avec boutique de plombier et la propriété. Vendra le tout pour $3,000, pour un bargain, voyez de 10 heures à 1 heure, Jutras et Brown, 74 rue St-Jacques. 192-3

A VENDRE.—Magasin de bonbons et cigares. Vendra à sacrifice, d'ici à trois jours. Pour un bargain, voyez de 10 heures à 1 heure, Jutras et Brown, 74 St-Jacques. 192-3

A VENDRE.—Une chienne St-Bernard de 1ère classe. S'adresser à 38 Place Jacques-Cartier. 192-3

A VENDRE.—Un chic restaurant de bonbons et cigares, avec logement sur le même plancher, à moitié prix, pour cause de maladie. 1591 rue Ontario. 192-4

A VENDRE.—Magasin de tabac, cigares, bonbons, jouets et rafraichissements. Bonne place d'affaires. 989 Ontario. 192-9

A VENDRE.—Rue St-Laurent, un des meilleurs restaurants licenciés, recettes, $250, par semaine. Fixtures valant $1,500. Un cash register, $500 de boisson, un pool, table, etc. Prix, $4,500. Conditions, $2,000 comptant. Acheteurs, c'est une chance exceptionnelle. S'adresser à J. Castelli, 39 rue St-Jacques. 192-3

A VENDRE.—Plusieurs restaurants et hôtels. Conditions, $900 comptant, $1,000, $1,500. Balance à termes. S'adresser à J. Castelli, 39 rue St-Jacques. 192-3

A VENDRE.—Magasin de cigares, bonbons, etc. Recettes par jour, moyenne, $12. Le tout valant $700. Prix, $250. Aussi, plusieurs autres magasins à vendre. Salle à manger, épiceries, etc. S'adresser à J. Castelli, 39 rue St-Jacques. 192-3

A VENDRE.—Un beau moulin à coudre, (Royal A) presque neuf. Pour cause de départ. Bon marché. 334 St-Denis. 192-3

A VENDRE.—Un bon cheval de famille et de voiture légère, 16 mains, pesant dans les 1... livres, haut et long, bon train, trot long, bonnes pattes, n'a pas peur des tramways, 9 ans. J. H. Galarneau, 113 St-Hubert. 192-3

A VENDRE.—Bouilloire droite de 12 chev.-vap. complète avec injecteur, etc, à bon marché. S'adresser à boîte 4, Mile-End, P.Q. 192-3

A VENDRE

A VENDRE.—Un piano de seconde main, à très bon marché. S'adresser au No 29 rue Versailles. jno

A VENDRE.—Pommiers greffés, 1, 2, 3 et 4 ans, et les meilleures espèces pour le marché, aux commerçants et aux cultivateurs, bon marché. La plus grande pépinière, Laurenceville, Qué. 164-31

A VENDRE—Coffres-forts et portes de voûtes, neufs et de seconde main. Le plus gros assortiment en ville. Bas prix. Coffres-forts réparés ou déménagés. A. AHERN, Montréal Safe Works, 290 rue St-Jacques. Téléphone Main 813. 64-1 an

BOIS DE CORDE.—Erable livrée directement aux consommateurs, en lots de 5 à 10 cordes, à $8 la corde, pour ordres reçus cette semaine. D. L. Macdonald, Rigaud, Qué. 191-4

CASH REGISTER.—Magnifique cash register d'hôtel à vendre, bon marché. Un an d'usage. S'adresser à D. Ouimet, 514 Craig. 190-7

FOURNAISE.—A vendre, une magnifique fournaise de pontage, à bois ou à charbon. Autre fournaise à charbon seulement, à très bon marché. 2275 Notre-Dame. 194-3

FOURNAISE.—A vendre, une fournaise de passage de première classe, moitié prix. S'adresser au No 180 rue Mance. 194-3

FOURNAISE.—A vendre, une magnifique fournaise avec appareils pour chauffer au bois et au charbon. Bon marché. S'adresser au No 245 rue Cadieux. 194-3

MAGASIN.—A vendre, un magasin de pâtisseries, bonbons et rafraîchissements, établi depuis 8 ans. Aussi four en brique. Un bargain 1... rue Ontario. 194-3

MAGASIN.—A vendre, magasin de rafraîchissements, cause de maladie. S'adresser au No 1147 rue Ontario.

MANUFACTURE.—A vendre, une grande manufacture avec pouvoir, dans le centre de la ville. S'adresser à 1440 Notre-Dame. 194-3

MAGASIN.—A vendre, un magasin de tabac, jouets et bonbons, salle à dîner, vendu pour cause de maladie. S'adresser à 380 rue Centre. 194-3

MACHINES A COUDRE.—A vendre, machines à coudre Singer, pour tailleur, à vendre ou à échanger pour vêtements, et deux Singer de famille et un Williams. Vendra bon marché. S'adresser à 351 Richmond. 194-3

POELE-FOURNAISE.—A vendre, un bon poêle de cuisine. Aussi une jolie petite fournaise. Aussi, chambres à louer. 121 Visitation, près Ste-Catherine. 194-3

FOURNAISES.—A vendre, un lot de fournaises neuves et de seconde main. Bon marché. G. Von, 1888 rue Ste-Catherine. 193-3

SERINS.—A vendre, au No 376 rue St-Christophe, entre 6 et 9 heures p.m. 192-3

PROPRIETES A VENDRE

COTTAGE.—A vendre, magnifique cottage, No 137 rue Cherrier, avec améliorations modernes. Wm Renaud, 15 St-Jacques, ou 134 Cherrier. 7-9-11

LOTS.—A vendre, lots vacants à Maisonneuve, Avenue Lasalle, entre le fleuve et Notre-Dame. Superficie, 140 x 110. Wm Renaud, 15 St-Jacques. 7-9-11

MAISON.—A louer, maison meublée ou non, bonne place pour un médecin. Dix appartements. Bon marché pour l'hiver. S'adresser à 1182 rue Saint-Jacques. 194-3

PLACEMENT DESIRABLE POUR TOUS.— A vendre, une propriété à quelques pas de la rue Ste-Catherine, donne au-delà de 11 p.c. Evaluation civique, $4,200. Un quart comptant, libre d'hypothèques, juste raison pour vendre. Venez voir cela au No 173A Montcalm. 7-9-11

PROPRIETE.—A vendre, bonne propriété, magasin et logement, Nos 323-325 rue Rachel. Wm Renaud, No 15 rue St-Jacques. 7-9-11

RESIDENCES.—A vendre, belle résidence en pierre de taille, No 368 Dorchester. Aussi No 364 Lagauchetière, coin Berri. S'adresser au No 1440 Notre-Dame. 194-3

PROPRIETE A VENDRE.—Dans un centre très fashionable, localité surtout désirable, pour un médecin, le propriétaire actuel lui assurerait une forte clientèle de 10 ans de pratique. Valeur, environ, $3,500.00. Excellentes conditions. S'adresser à X., B. de P., No 589, Montréal. jno

TERRE.—A vendre, à Ste-Adèle, 80 arpents de beau gros bois franc : net et planche, érable et merisier rouge, 60 arpents de terre faite, maison et grange, située au 4e rang, à deux milles du dépôt Val Morin. S'adresser à Jérémie Payment, fils, St-Eustache, Deux-Montagnes. 9-11-14-16-18-21

TERRE.—A vendre à St-Benoit, rang St-Etienne, 110 arpents de bonne terre, 100 arpents cultivables, en bon ordre. 7 arpents en bois. Deux bonnes granges. Conditions faciles. S'adresser à Jérémie Payment, fils, St-Eustache, Deux-Montagnes. 9-11-14-16-18-21

ON DEMANDE A ACHETER

UN FROMAGER désire acheter une fromagerie ou une beurrerie. On préférerait un bon centre pour en bâtir une. S'adresser à E., 479 la "Patrie". 192-2

EPICERIE.—On demande à acheter une épicerie licenciée. Mentionnez les recettes par semaine. S'adresser à A. P., "La Patrie". 189-6

POOL.—On demande à acheter un "pool" de seconde main. S'adresser par lettre à C. Goudron, Berthierville. 193-6

PERDUS

PERDU.—Un chien pug perdu depuis huit jours. Prière de le ramener à Elie Chapdelaine, No 203 rue Craig. Récompense. 190-6

DIVERS

A ECHANGER.—Pour des lots vacants, une boulangerie avec deux fours et trois logements. S'adresser à Chs Langlois, 241 rue St-Paul. 190-6

AVIS est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main.—Arthur Labelle, Parc Amherst, 9 rue Panet. 9 octobre 1902. 194-3

SANS ENDOSSEUR OU SECURITE

Les personnes salariées peuvent obtenir de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ou sécurité; paiement pour accommoder l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Company, 194 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 187-24

R. WILSON-SMITH
Agent Financier
151, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
SPECIALITE
Valeurs de Placement
Convenables pour Banques, Fidéi-commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent ou Dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montreal Stock Exchange".

McAnally, Penfold & Co
Tél. Main 4669
Courtiers et Banquiers,
Stocks, Obligations, grain
En communication directe avec
J. L. McLEAN & CO., New-York
Ordres exécutés pour placement ou à la marge.
Ecrivez pour nos lettres du marché quotidien.
86 rue St-François-Xavier
147-jno

Pour la Nouvelle Saison
Nous avons du Nouveau!
Tous nos départements se distinguent par une note caractéristique d'originalité.
Partout c'est l'extrême nouveauté qui frappe.
Lignes artistiques, patrons gracieux, nuances distinguées, modèles attayants, tout cela à des prix qui captivent toujours ! Cherchez-vous du Beau et du Bon ! Nous n'avons rien autre chose. C'est ce qui rend si populaire, le célèbre magasin de
Meubles et Tapis.
La Compagnie F. Lapointe,
1447-1449 Rue Ste-Catherine Est,
Coin Montcalm.

Machines pour travailler le Bois et le Fer
FABRIQUEES PAR
The MacGregor Gourlay Co., Ltd.
S'ADRESSER A
WILLIAMS & WILSON
320 RUE ST-JACQUES - - MONTREAL.
Téléphones 1553 et 1554.
m-j-s—jno

Corticelli
SPOOL SILK



Corticelli
La Soie en rouleau pour la confection des robes et la couture de famille est la meilleure soie fabriquée. Pour l'usage à la main ou à la machine elle n'a pas d'égale. La Soie Corticelli glisse doucement dans l'aiguille, elle est toujours de même dimension, de longueur ample et dans toute sa force. Demandez la soie à coudre "Corticelli" et refusez toutes les substitutions.

Corticelli B A
Les soies lavables Corticelli B et A. sont déposées dans un étui breveté qui les empêche d'être gâtées en se mêlant ou par la souillure, chaque nuance y est séparée et il mesure une quantité correcte pour l'aiguille. Il est recommandé comme le seul moyen de conserver le fil et les filoselles, et il est employé par les sociétés artistiques de partout.



LE PROTECTEUR
Corticelli
POUR LA JUPE
est en tissu solide et uni. Lorsqu'il est souillé, une éponge ou une brosse le nettoie sans le détériorer. Il possède des qualités durables particulières et un bord parfaitement droit.
En Vente Partout

COMMERCE

Les marchés de grains

A Liverpool, le marché au blé est tranquille. Le prix cotés sont les suivants : Blé No 1 de Californie, 6-5—6-5½ ; blé rouge d'hiver, No 2, de 5-7 à 5-11 ; blé No 2 du printemps, 6-6½ à 6-7. Le marché au maïs est soutenu.

A Anvers, le marché au blé est facile ; le blé No 2 d'hiver est coté à 15 1-8.

A Paris, le marché au blé est tranquille aux cotes suivantes : octobre, 20.95 ; janvier et avril, 20.80.

Les farines sont tranquilles à 29.15 pour octobre et 27.55 pour janvier et avril.

A Chicago, le marché au blé est tranquille et plutôt facile que fort. Nous cotons pour le blé : octobre 68⅝ ; décembre, soutenu à 69 7-8 ; mai, 5-8 en hausse à 70 7-8. Le maïs est sans grand changement, décembre, soutenu à 58¾ ; mai, 5-8 en baisse à 43 1-8. L'avoine de décembre baisse de ¼ à 32 1-8—¼, et celle de mai, ½ point à 33¼.

A New-York le blé reste au même prix qu'hui et fait 74½.

Le marché local est sans changement. On cote l'avoine à 34c pour le No 1 blanche ; le No 2, 33¾, sur place ; les pois, 76½ à flot ; le seigle, 54½ à flot ; l'orge, No 3, 46c à flot. Le blé nouveau du Manitoba est coté à 70c pour le No 1, dur, sur octobre.

Farines. — On cote les patentes du Manitoba à $4.00 ; les fortes de boulanger $3.65 à 3.70 ; les patentes d'hiver, $3.75 à $4) ; les straight rollers en barils, de $3.65 à $3.70 ; en poches, de $1.70 à $1.80.

Beurre et fromage

Le marché au beurre est soutenu et les prix cotés hier prévalent encore aujourd'hui. Il est arrivé ce matin environ 1,800 colis de beurre qui se sont vendus sur les quais à raison de 20c à 20¼c.

1ère qualité des Townships	20 1-4c	à 20 1-2c
1ère qualité de Québec	20c	à 20 1-4c
Bonne qualité de crémeries	19 1-2c	à 19 3-4c
Crémeries d'Ontario	19c	à 19 1-8c
Beurre de ferme, 1ère qualité	15 1-2c	à 16c
Beurre de ferme, 2me qualité	14c	à 15c

Le marché au fromage est ferme et les prix augmentent d'une ou deux fractions. Nous cotons

1e qualité d'Ontario	11 1-8c	à 11 1-4c
1e qualité des Townships	11c	à 11 1-8c
1e qualité de Québec	10 7-8c	à 11c
Bon fromage	10 1-4c	à 10 3-8c

Produits de la ferme

Le ton du marché aux œufs est très ferme et les prix ont une tendance à hausser. La demande est assez satisfaisante pour les besoins actuels. Nous cotons : Oeufs choisis, 19c à 19 1-2c ; mirés, 17c à 17 1-2c ; tels qu'ils viennent, 16 1-2c à 16 3-4c ; No 2, 14c à 14 1-2c en lots de plusieurs caisses.

Le marché aux fèves est toujours très ferme et les marchands locaux cotent de $2.10 à $2.20 par boisseau.

La demande pour les patates est bonne et le marché est ferme à 65c par sac en lots de char et de 75c à 80c par quantités moindres.

AU PALAIS

LES JESUITES POURSUIVIS

M. J. B. Archambault a obtenu de M. le juge Fortin l'autorisation de poursuivre les Jésuites de la rue Bleury, au nom de Dame Lucie McGrail née Marcoux, sa cliente, pour les motifs exposés dans la requête ci-dessous de la demanderesse Dame Lucie Marcoux, épouse séparée de biens de Charles McGrail.

A l'un quelconque des H. H. J. J. de la Cour Supérieure du district de Montréal.

L'humble requête de la demanderesse ci-dessus désignée expose respectueusement :

1o La dite défenderesse est propriétaire de l'église appelée le "Gésu", située à Montréal, église catholique desservie par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus qui composent la Corporation du Collège de Sainte-Marie.

2o Le public est invité par les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus à fréquenter cette église pour toutes les fins du culte et des pratiques religieuses catholique.

3o. Le neuf août dernier, alors que entre les 7 1-2 heures et 8 heures du soir, la demanderesse sortait de la dite église où elle était allée accomplir des devoir religieux et prenait l'escalier de sortie de droite en sortant de l'église, lequel escalier se compose de huit degrés et est situé à l'intérieur du vestibule de l'église, la demanderesse par la négligence de la Corporation défenderesse d'allumer le luminaire qui se trouve placé pour éclairer le dit vestibule, s'est trouvée en pleine obscurité et a fait une chute.

4o Dans cette chute, la demanderesse s'est infligé une grave entorse au pied gauche.

5o Comme conséquence de cet accident, Mme McGrail a dû être reconduite chez elle en voiture et se faire traiter par des hommes de l'art.

6o De plus, la demanderesse est mère de famille et gagne sa vie à faire de la sténographie et de la clavigraphie, et elle a été pendant trois semaines incapable de se rendre à son bureau.

7o Comme résultat, elle a perdu et l'ouvrage qu'elle aurait fait pendant ce temps et une bonne partie de sa clientèle.

8o Cet accident est dû entièrement à la faute de la Corporation défenderesse.

9o La demanderesse a souffert des dommages qu'elle estime à la somme de $383.50, ainsi répartis:

3 semaines d'ouvrage, à $25	$75.00
Soins médicaux	53.50
Médicaments	5.00

Tous inconvénients qui lui ont résulté depuis cette époque et qui lui résulteront encore pendant six mois de ce qu'elle ne pourra au moins pendant ce temps se servir de son pied qu'avec difficulté et sera obligée de prendre ou les tramways ou des voitures pour se déplacer, perte de force, souffrances physiques et altération de sa santé, $250.

10o Le mari de la demanderesse est absent en lieux inconnus depuis onze ans.

Pour ces motifs la Dame McGrail conclut en sollicitant la permission de prendre contre les Jésuites de la rue Bleury une action en $383.50 de dommages-intérêts.

L'ACHETEUR AVAIT RAISON

M. George Marcil avait acheté de la "Montreal Investment and Freehold Co" des terrains dans la ville Saint - Louis, avec stipulation qu'il paierait $40.00 par mois jusqu'à extinction de la dette, avec privilège d'augmenter les paiements s'il le désirait. A la date où l'action a été prise M. Marcil avait payé une moyenne de $80 par mois. La compagnie le poursuivit, pour la somme de $991, prétendant que le surplus n'était applicable qu'aux derniers versements. L'avocat de M. Marcil plaida l'usage et soutint que le surplus payait les premiers versements.

Le juge Tellier a maintenu les prétentions de la défense et a débouté la compagnie demanderesse avec dépens. MM. Crinkshank et Smith étaient les avocats de M. Marcil.

A Labelle

Labelle, 9.— Les travaux de construction à l'église de Labelle, sous la direction de MM. Boileau et frère, se poursuivent assez lentement, faute d'ouvriers.

—M. Napoléon Desroches vient de poursuivre Mme Hermidas Labelle au montant de ceux cents piastres pour diffamation de caractère. L'action est prise à la Cour Supérieure de Hull.

John MURPHY & Cie

Valeurs Spéciales pour les clients de Vendredi !

Grosse Vente de Costumes

Nous voulons écouler les lignes suivantes Vendredi :



20 costumes en melton noir, blouse russe, telle que la vignette, $5.50 pour .. .. grandeur, 34 seulement. **$2.98**

19 costumes en melton bleu-marin, blouse russe, (telle que la vignette), $5.50 pour .... Grandeur, 34 seulement. **$2.98**

AUSSI.—Un assortiment de costumes bien taillés, grandeurs, 34, 36, 38. Valaient $17.50, $14.75 et $12.75. Votre choix... **$5.75**

AUSSI, un autre assortiment de costumes bien taillés, grandeurs, 32, 34, 36. Valaient $27.50; $18.00, $17.50 et $15.00. Votre choix **$7.75**

AUSSI, Costumes en tweed poil de chameau, $25.00 et $22.50. Votre choix. **$9.75**

AUSSI.—Une ligne de costumes en serge noire, grandeur, 34, 36, 38, 40. Valaient $27.50 et $25.00, pour .. **$12.50**

N'oubliez pas de visiter notre Dept. des Manteaux

Nous y exposons les meilleurs manteaux aux plus bas prix.

JUPES POUR ECOULER.

JUPES en satéen mercerisé et de couleur, valaient $4.75, pour **$1.19**

Jupes en soie moirette de fantaisie, valaient $8.00 pour **$4.95**

Jupes en soie de couleur, valaient $10.50 pour **$4.95**

Toutes ces jupes doivent être vendues vendredi, de là ces bas prix. 240 robes de nuit en flanelle, 55 cents, pour .. **39c**

Jerseys Golf, de couleur crême et cardinal, pour dames. Seulement... **$1.50**

Offre Spéciale au Premier Plancher

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LE FROID.

Couvertes grises tout laine, 100 paires à vendre, à, la paire **$1.50**

500 paires de couvertes blanches tout laine. "Les Célèbres Couvertes Scotsford", la paire **$2.50**

200 beaux confortables Edredon, la meilleure fabrication anglaise. Belle couverture en satéen français. Seulement, chacun **$5.00**

300 verges de drap uni pour costumes, cette ligne est de 54 pouces de largeur, couleurs assorties, prix seulement, la verge **39c**

2000 verges de soie japonaise de couleur; noire, blanche et de toutes couleurs; pure soie; Prix, seulement, la verge **25c**

Grande Vente des Coupons suivants :

COUPONS de draps blanchis, toutes largeurs.
COUPONS de drap non blanchis, toutes largeurs.
COUPONS de Damas de table blanchi.
COUPONS de Damas de table non blanchi.
COUPONS de toile à verrerie.
COUPONS de toile de boucher.
COUPONS de flanellette unie et de fantaisie.
COUPONS de flanelles blanches et grises, tout laine.
COUPONS d'étoffes à robes unies et de fantaisie.

50 paires seulement de rideaux en mousseline blanche, les rideaux dans ce lot sont frangés et demain, nous les offrirons à, la paire **89c**

Offres spéciales en Gants ! $1.00—Gants de Suède pour 59c la paire

30 doz. de gants de Suède, tan, drab, gris et faon, 2 dômes, grandeurs, 5½ à 7, pour dames. Spécial pour vendredi et samedi, seulement, gants de $1.00 pour. **59c**

La vente commence à 8 heures précises, vendredi, et nous ne vendrons pas plus de deux paires de ces gants à chaque cliente.

Merceries pour Messieurs

Chemises de couleur pour messieurs, grandeurs, 14 à 16½. $1.00 et $1.25. Notre prix, 49c.

Chemises de nuit en flanellette, pour messieurs, toutes grandeurs, 75 cents, pour **59c**

Gants anglais de sortie, de Fowns, $1.25 pour $1.00 la paire.

Chemises blanches de toilette, devant ouvert, pour messieurs, chacune... **87c**

Mouchoirs en Excelda, paraissent comme la soie, durent et se lavent comme elle. Chacun **15c**

Chemises de Ceylan anglaises, bandes en cambral, chacune .. **85c**

Corps et caleçons, ouatés, pour hommes, chacun **50c**

Chaussons en gros cachemire noir pour hommes. La paire **20c**

Chaussons en laine d'agneau, toutes grandeurs pour hommes, la paire ... **20c**

Parfums et Bijouterie

Bouteilles d'une demi-chopine d'eau de toilette parfumée à la violette, à la rose et au lilas, pensez-y donc ! seulement **25c**

Montres à remontoir pour garçonnets, à.... **$1.39**

Montres en argent sterling, pour garçonnets **$2.75**

Colliers de corail, valant $3.50 pour **$1.89**

Bonneterie ! Sous-Vetements

Camisoles en grosse laine à côtes, pour dames, à, chacune **50c**

Camisoles en laine d'agneau pour dames, chacune **75c**

Complets en laine noire pour dames, la paire **90c**

Caleçons en laine naturelle pesante, la paire **60c**

Valeur Extra en Savon de Toilette Parfumes de Pears (Parfums Assortis), 5cts le morceau.

Offres Spéciales au Sous-Sol

50 machines à égrener le raisin, la véritable machine à égrener Rayon X, égrène le raisin, mais ne le détruit pas; égrènera une livre de raisin en 5 minutes. Venez les voir fonctionner. Prix régulier, $1.00. Spécial, à chacun **45c**

Vernis pour tuyaux de poêle, sèche rapidement, d'un beau noir brillant, inodore, grande boîte, seulement **9c**

Brosses à plancher. Régulier, 10c, pour **5c**

Crochets en cuivre pour suspendre les gilets, en excellent fil de cuivre, forme correcte valant 10c chacun, prix de vente chacun **4c**

Tisonniers de toutes sortes, valant 7c et 10c, pour vendre, vendredi, à, chacun **3c**

Brosses à évier, la qualité de brosses à 5c, pour, chacune **3c**

Ecopes à fournaises, les meilleures écopes en acier, solide, prix régulier, $1.00. Spécial à, chacune **69c**

Papier de toilette, en rouleaux ou en paquets, 800 feuilles de bon papier; 4 rouleaux ou paquets, 3,200 feuilles, pour **22c**

Bougies de cire, la meilleure cire qui ne s'égoutte pas, 30 bougies dans la boîte, valant 10 cents. Spécial, à, la boîte **7c**

Chandelles en cire Paraffine, paraffine pure, seulement, la douzaine **15c**

200 services de table en verre, beau verre transparent, imitation splendide de patrons en verre coupé, le service comprend un beurrier et couvert, un pot à crême, un sucrier et un porte-cuillers. Prix régulier, 45c. Spécial, à, le service **25c**

Tasses et soucoupes pour le thé, beau patron bleu foncé, en très bonne semi-porcelaine, valant 10c. Spécial, pour tasse et soucoupe **7c**

Tasses et soucoupes en porcelaine, belle porcelaine blanche, pure, patron de feuille de trèfle en or. Prix régulier, $2.00. Spécial, à la doz. **$1.50**

Pots en porcelaine blanche, dessin de feuilles de trèfle en or, grandeur de 1 chopine, valant 25c, pour, chacun **15c**

Pots à crême en porcelaine, belles décorations, bonne grandeur, valant 25c chacun, tant qu'il y en aura, dans le lot, à votre choix pour, chacun **10c**

JOHN MURPHY & Cie
2341 et 2343 rue Ste-Catherine
Conditions, comptant. Téléphone 2240 Angle de la rue Metcalf.

Encan Hebdomadaire Régulier,
A nos Salles de Vente,
Nos 453-455 Rue St Jacques
COIN DE LA RUE INSPECTEUR,
VENDREDI MATIN, 10 OCT.,
A DIX HEURES.
Un gros assortiment de meubles de ménage, comprenant ameublements de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, pianos, tapis, prélarts, poêles et ranges, etc.
Endroit sûr, propre et sec où l'on emmagasine les meubles, les pianos, etc.
Ventes privées en tous temps. Meubles, pianos, coffres-forts, voitures, etc. Avances au comptant.
194-1 FRASER BROS., Encanteurs.

Beau et frais

Toronto, 9. — Vent frais du nord, temps beau et plus frais, gelée ce soir.
Vendredi. — Vent de l'est, temps beau et frais.

OBSERVATIONS

Le temps a été beau dans Ontario et Québec, excepté dans la vallée de l'Ottawa, où il a plu pendant la nuit.

Températures maxima et minima. — Calgary, 50.36 ; Winnipeg, 26.14 ; Parry Sound, 34.30 ; Toronto, 40.40 ; Ottawa, 40.34 ; Montréal, 36.38 ; Québec, 36.30 ; Pointe au Père, 40.34.

LIGUE D'ENSEIGNEMENT

Un certain nombre d'amis de la cause de l'instruction publique ont été convoqués pour ce soir, jeudi, à la salle Poité, 1456 rue Ste-Catherine, afin de jeter les bases d'une Ligue de l'Enseignement.

L'assemblée sera publique.

L'HONORABLE J. I. TARTE A CHATHAM, ONT.

Ouverture de l'exposition et banquet

Chatham, Ont., 9 oct.—Le ministre des Travaux Publics a ouvert hier l'Exposition de Chatham en présence d'une foule considérable. Il a été présenté à l'assistance par M. Geo. Stephens, le député libéral du comté de Kent, Ont. Le soir, il y a eu un banquet offert par la Chambre de Commerce. Deux cents convives étaient présents. Les discours prononcés par les libéraux comme par les conservateurs avaient tous la même tendance : système de transportation, révision du tarif au point de vue canadien. Plusieurs capitalistes américains intéressés dans l'industrie de la betterave aux Etats-Unis et au Canada assistaient au banquet. Parmi les libéraux en vue qui ont adressé la parole, on peut citer M. Geo. Stephens, M.P., MM. S. H. Stephens et D. A. Gordon. M. Tarte est parti ce matin pour Wallaceburg et Dresden où s'ouvrent de larges manufactures de sucre de betterave. Il sera à Toronto demain matin et demain soir à Berlin, où il assistera à un grand banquet.

LE BANQUET LAURIER

Le comité d'organisation du Club National semble avoir pris la détermination de ne pas s'en tenir à la date du 28 octobre pour le banquet Laurier.

On paraît croire maintenant qu'il vaudra mieux laisser au premier ministre le soin de fixer lui-même la date de ce banquet.

La vente des billets est donc ajournée pour quelque temps.

LA "SIR WILFRID"

Une nouvelle drague à godets, coule à fond dans le lac Ontario

ELLE ETAIT EN ROUTE POUR MONTREAL

(Dépêche spéciale)

Sorel, 9. — La drague à godets "Sir Wilfrid", qui était partie de Toronto samedi, en route pour Montréal, a fait naufrage, lundi, dans le lac Ontario, à 2 milles de Port Hope, et a coulé à fond.

Cette dragué venait d'être construite sur les chantiers de la "Polson Iron Works Co.", pour MM. J. W. Poupore & Cie., (limitée), d'après les plans de M. L. A. Désy. Le contrat était de $62,000.

ENTREVUE AVEC M. POUPORE

Nous avons demandé à M. Poupore, de Maisonneuve, à qui était destiné cette drague, des détails sur l'accident. M. Poupore nous a répondu qu'il n'en savait guère plus que ce que contenait la dépêche, si ce n'est que l'accident serait arrivé entre 9 heures et 9.30 heures, lundi soir.

La drague était accompagnée de deux remorqueurs sous la garde de trois personnes ; elle aurait coulé dans 63 pieds d'eau, n'ayant pu résister à la violence de la tempête. Les remorqueurs se sont sauvés et il n'y a pas eu de perte de vie. C'est l'intention, nous dit M. Poupore, de la Polson Iron Works Coy., de Toronto, d'essayer à repêcher cette drague qu'elle venait à peine de terminer.

VOYAGEURS

Parcourent des milliers de milles et le trouvent chez eux

Nous allons d'un endroit à un autre à la recherche de quelque chose que nous désirons, sans pouvoir réussir, et finalement nous le trouvons juste à la maison où il nous attend. Un ingénieur de mines à Mansfield, Mo., raconte son expérience avec le café. Il dit :

" Jusqu'en 1898, j'avais toujours eu l'habitude de boire du café au déjeuner, tous les matins. Dans l'été de cette année-là, je contractai un cas violent de prostration nerveuse et je suivis plusieurs traitements pour cela à Toronto, à Buffalo et à New-York, sans pouvoir obtenir de soulagement permanent.

L'une des plus souffrantes manifestations de la maladie était une condition d'excitation nerveuse dans laquelle je me trouvais tous les jours durant l'avant-midi. Il ne m'arriva jamais d'attribuer cela au café, lorsque je lus une de vos annonces, l'automne dernier, décrivant un cas semblable au mien, cas qui avait été grandement soulagé par l'emploi du Postum Cereal Food Coffee. Je changeai immédiatement mon breuvage à déjeuner de Java et Mocha en Postum et l'appétit n'en fut rien moins que merveilleux. Après en avoir fait usage durant moins qu'une semaine, j'étais délivré des attaques du matin et en six mois tous mes symptômes nerveux étaient disparus.

J'ai démontré le fait qu'en suivant vos directions dans la préparation du Postum Food Coffee toute personne peut obtenir une aussi riche tasse de café de Postum que de toute autre marque importée et elle pourra être certaine d'échapper aux effets nuisibles du café et d'éprouver beaucoup de bien par l'emploi du Postum." Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich. 194-1

M. HENRY HOGAN

Le propriétaire du St-Lawrence Hall s'éteint dans la 82 eme année de son âge

L'une des figures les mieux connues de Montréal et du pays tout entier

Henry Hogan, le populaire propriétaire du St-Lawrence Hall est mort ce matin à 5 heures, à l'âge avancé de 81 ans et sept mois. Depuis deux jours, il était sans connaissance et les médecins affirment qu'il a surtout succombé à la débilité sénile.

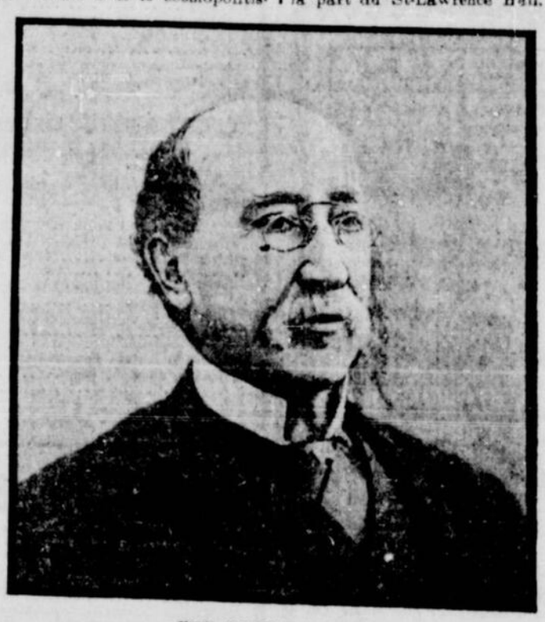
C'était un citoyen universellement connu, non seulement à Montréal et par tout le Canada, mais en Angleterre, en France, en Allemagne, par tous les Etats-Unis, jusque dans le sud de la Floride, et même jusqu'aux confins de l'Inde. Les nombreux touristes qui ont achalandé son établissement depuis plus de 51 ans, lui avaient fait de par le monde, une réputation d'hospitalité, d'affabilité et de courtoisie, enviable à plus d'un titre.

Il n'est pas besoin de savoir manier la plume pour être un psychologue, et tous les propriétaires de grands hôtels sont situés dans une excellente condition pour étudier expérimentalement les hommes et les choses. Ils sont sans cesse en contact avec le cosmopolitisme le plus varié et sont par le fait même dépositaires d'anecdotes d'où l'on peut tirer des conclusions d'ordre général ou particulier, morales ou purement individuelles.

Les anecdotes vécues, mais M. Hogan en était à lui seul, une inépuisable mine. Plus que tout autre il fut, pendant un demi-siècle, témoin des événements importants qui nous ont touché de près.

Il y a eu plusieurs changements, tant dans l'administration du St-Lawrence Hall que parmi son personnel, mais M. Hogan était toujours le chef, le patron respecté, aimé de ses employés, l'homme d'affaires à l'initiative toujours en éveil, toujours le même, toujours aussi jeune, au point que l'on croyait que le temps, ce soulleur de choses, n'avait aucune prise sur cette énergie exemplaire.

Quelques prêtres notes historiques de l'établissement que dirigeait feu Henry Hogan, constitueront une biographie présentable du disparu, tant sont intimement liés les rapports qui existent entre ce dernier et la chose qu'il a si bien faite sienne.



FEU HENRY HOGAN.



LE ST-LAWRENCE HALL

Le St-Lawrence Hall (partie dont la façade se trouve rue St-Jacques) fut construit pendant l'année 1849 et 1850 et, le 1er mai 1851, l'hôtel était terminé et ouvert au trafic des voyageurs. C'était alors l'hôtel le mieux aménagé, à part quelques-uns à Boston et à New-York, mais il ne comptait alors que de 50 à 60 chambres. Dès le début, le St-Lawrence Hall s'appelait Hôtel Hogan, et ce dernier avait pour associés, MM. S. Compain et Barden. Ces deux derniers se retirèrent tôt, et M. C. Penn leur succéda, en restant jusqu'en 1869, l'associé de M. Hogan. En 1861, une rallonge fut ajoutée jusqu'à la rue Craig et l'hôtel contint alors tel qu'aujourd'hui, 350 chambres. La carrière de M. Hogan s'est identifiée avec les principaux événements des 50 dernières années. C'est ainsi que le défunt aimait à raconter dans ses plus minutieux détails, tout le progrès de Montréal, le développement des chemins de fer et des moyens de navigation nous reliant aux autres centres, même les plus éloignés.

Il se souvenait de :

L'émeute Gavazzi, du siège et de la défense de l'hôtel.

L'époque mouvementée de la guerre de l'Indépendance, alors que le St-Lawrence Hall servait de quartiers généraux à la junte des confédérés.

L'affaire de Trent, alors qu'on se préparait à déclarer la guerre aux Etats-Unis.

La chasse à l'homme, relativement au cas de Surratt, le complice de Wilkes Booth, l'assassin du président Lincoln.

La flibusterie fénienne et le procès sensationnel qui s'en suivit.

La conférence de la Confédération et la part du St-Lawrence Hall.

La visite du prince de Galles, aujourd'hui roi d'Angleterre.

L'inauguration du pont Victoria. L'inauguration du Grand Tronc et le banquet au St-Lawrence Hall, etc., etc.

Parmi les pensionnaires, touristes ou visiteurs célèbres ou distingués qui ont achalandé l'hôtel depuis 1851, citons au hasard, les noms suivants : Sir Melbourne Tait, le premier qui ait signé le régistre de 1851 ; lady Franklin, veuve de Sir John Franklin, de polaire renommée ; Lord et Lady Chandos, Lord Hinchinbrooke avec Son Excellence Lady Head, et tout leur état-major ; le général Bruce, Lord Lyon, ambassadeur anglais à Washington ; Sir John A. McDonald, Sir George Etienne Cartier, L. W. Sicotte, Sir Wilfrid Laurier, l'hon. John Ross, Geo. Sherwood, N. F. Belleau, A. T. Galt, Sydney Smith, C. S. Rodiert, etc., etc., des membres de la famille royale, des pairs d'Angleterre, des hommes d'état célèbres, des militaires, des héros, des auteurs, des artistes lyriques et de toutes catégories.

La fortune du défunt s'élève, dit-on, à près d'un million. Deux fils et deux filles lui survivent.

Le défunt est né en 1821, et commença à travailler dès l'âge de 16 ans. En 1842, il était commis à l'hôtel Têtu, rue St-Jacques. En 1851, il ouvrait le St-Lawrence Hall. Il était aussi propriétaire des pêcheries de la rivière Ste-Anne des Monts. Il fut un membre actif du Board of Trade et de plusieurs autres sociétés, clubs, institutions philanthropiques et financières.

Le défunt est né le 13 avril 1821, à La Tortue. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse, née Margaret Eadie, qui habite au St-Lawrence Hall avec sa plus jeune fille, Mlle Mary A. Hogan. Lui survivent encore, deux fils : M. Henry H. Hogan, actuellement dans le Sud-Africain ; Lawrence Hogan, propriétaire d'un "ranch", dans le district d'Alberta, et une autre fille, Mme Lowe, épouse du colonel Lowe, de Londres.

Les funérailles auront lieu samedi, vers 2.30 p.m. Des avis seront publiés subséquemment à ce sujet.

—Le St-Lawrence Hall ne tardera pas à passer en d'autres mains. On sait que M. Hogan a refusé, il y a à peine quelques mois, de vendre son important établissement pour la somme de $500,000. Il est assez naturel de croire que le puissant syndicat qui a les yeux sur le "St-Lawrence Hall, va réitérer ses démarches pour devenir acquéreur de l'hôtel.

LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

Nous avons rencontré ce matin l'échevin Payette, de la Commission des Finances, et lui avons demandé son avis sur le projet de la bibliothèque civique.

"Je crois, dit l'échevin Payette, que devant le vote aussi catégorique émis lundi par le Conseil, il serait imprudent aux échevins qui tiennent sincèrement à voir s'ériger une bibliothèque publique à Montréal, s'obstiner plus longtemps à réclamer des censeurs.

"A la Commission des Finances, j'ai été le premier à réclamer des censeurs, mais je tenais à ce que les censeurs fussent choisis par l'autorité du Conseil afin de sauvegarder le principe de l'autonomie de notre corporation ; afin que le Conseil ne se départît point de son autorité. Le Conseil aurait pu choisir ses censeurs parmi le clergé que je n'aurais pas objecté. A preuve que j'ai voté contre une motion de l'échevin Ekers demandant l'exclusion des prêtres et des clergymen du bureau de censure. Encore une fois, ce que je ne voulais pas, c'était de céder à un groupe non recommandé par le peuple, non responsable au peuple et indépendant du Conseil, une partie de l'autorité qui doit demeurer toute au Conseil.

"A l'assemblée de lundi, j'ai voté contre la motion Martineau qui demandait l'exclusion de tous censeurs, parce que j'espérais que cette motion serait défaite et que l'occasion me serait présentée de donner mon vote à la motion de l'échevin Carter qui demandait la nomination des censeurs "par le Conseil." La motion Martineau ayant triomphé, j'ai trop à cœur l'établissement d'une bibliothèque pour hésiter à me rallier à cette politique de l'échevin Martineau.

"Et je ne crois pas que l'on puisse me taxer d'inconséquence."

GREVE GENERALE EN SUISSE

Londres, 9. — Une dépêche de Genève (Suisse) annonce que le comité national ouvrier a ordonné la grève générale dans toute la Suisse, pour venir en aide aux employés de tramways en grève.

BRETELLES
MARQUE DE COMMERCE D
GARANTIES.

LA GRANDE GREVE AURAIT PRIS FIN

Cette rumeur circule à la Bourse, aux Banques, etc.

Enfin la grève serait réglée—Il est rumeur à la bourse, aux banques que les grévistes et les propriétaires de mines en sont venus à une entente sur tous les points.
Nous aurons donc du charbon cet hiver.
Il est inutile de dire que cette nouvelle sera la bienvenue partout, chez les pauvres comme chez les riches.
On verra maintenant la saison froide arriver sans appréhension.

M. MITCHELL REJETTE LES PROPOSITIONS DU PRESIDENT ROOSEVELT

Les mineurs, dit-il, ne peuvent avoir aucune confiance en l'esprit de justice des patrons

Washington, 9. — Le président Mitchel a refusé de se rendre au désir de M. Roosevelt qui lui a demandé de mettre fin à la grève. Sa lettre au président de la république, publiée aujourd'hui, dit que la responsabilité de la continuation de la grève doit être placée sur ceux qui ont refusé l'arbitrage.

Voici le texte de cette lettre :

"Bureau de l'Union Nationale des Mineurs d'Amérique.
John Mitchell, président national ;
"Hon. Théodore Roosevelt,
"Président des Etats-Unis,
"Washington ;

"L'honorable M. Carroll D. Wright vous a sans doute annoncé qu'il m'avait remis lundi votre message, et que je prendrais votre proposition en considération.

"Depuis lors j'ai consulté nos présidents de district qui sont tout à fait de mon avis.

"Nous désirons vous assurer de nouveau que nous comprenons parfaitement la responsabilité de notre position et la gravité de la situation. Et nous serions heureux de prendre des mesures pour obtenir la fin de la grève tout en sauvegardant les intérêts de nos constituants.

" En proposant la reprise immédiate des travaux dans les mines aux conditions que nous avons suggérées à la conférence de la Maison Blanche, nous croyions avoir fait plus que notre part des sacrifices et nous étions rendus à vos désirs.

" Il est inutile de parler, dans cette lettre, des attaques malicieuses dont nous avons été l'objet dans la réponse des patrons. Nous croyons que vous avez compris la justesse de notre proposition et le manque de sincérité de ceux qui nous ont attaqués.

" Nous souvenant de notre expérience avec les patrons nous n'avons aucune raison d'avoir la moindre confiance en leur esprit de justice à notre égard, et vu qu'ils ont refusé d'accepter la décision d'un tribunal choisi par vous, et qu'il n'y a pas de loi permettant de faire respecter les décisions de la commission proposée par vous, nous refusons respectueusement de conseiller à nos gens de retourner à l'ouvrage dans l'espoir que les patrons pourront être induits ou forcés à se conformer aux recommandations de votre commission.

"Comme il est dit ci-dessus, nous croyons avoir fait plus que notre part de sacrifices dans notre position, à Washington, et nous ne croyons pas devoir en faire d'autres.

"Nous apprécions votre sollicitude pour la population de notre pays qui est et sera sujette à de grandes souffrances à cause de la prolongation de la grève, et nous croyons que la responsabilité de ce terrible état de choses doit être placée sur ceux qui ont refusé de se soumettre à une enquête impartiale.

"Je suis avec respect,
(Signé) "JOHN MITCHELL."

New-York, 9. — On dit que les propriétaires du chemin de fer Erié ont décidé de ne plus agir de concert avec les autres compagnies au sujet de la grève. Cependant M. Thomas, du bureau de direction de la Cie, dit que cette nouvelle est fausse. Il a ajouté qu'il n'avait pas vu M. Mitchell depuis son arrivée à New-York.

New-York, 19. — Le président John Mitchell et les présidents de district Nichols, Fahey et Duffy sont arrivés hier soir à Jersey City. Ils se sont rendus à l'hôtel Ashland. On a demandé à M. Mitchell s'il était venu pour avoir une conférence avec les patrons ; mais il a refusé de répondre. Il était fatigué, mais en bonne santé.

ILS RESTERONT EN GREVE

A 10 heures du soir il a demandé la communication téléphonique avec Wilkesbarre parce qu'il attendait des dépêches qui ne lui étaient pas parvenues. Peu après il a dit aux journalistes :

"On m'a appris par le téléphone que 260 unions locales ont voté unanimement contre la reprise des travaux. Ce n'est pas par crainte d'actes de violence que les mineurs ne retournent pas à l'ouvrage ; mais ils sont décidés à rester en grève jusqu'à ce que les difficultés entre eux et les patrons aient été réglées par l'arbitrage ou jusqu'à ce que leurs chefs leur donnent l'ordre de travailler.

"40 à 50 unions locales seulement n'ont pas encore envoyé leur rapport. Des mineurs non-unionistes présents aux assemblées ont voté avec les unionistes."

UNE CONFERENCE

De 11 heures à minuit moins un quart, M. Mitchell et deux présidents de district ont eu une conférence avec les sénateurs Quay et Penrose, de la Pennsylvanie au Fifth Avenue Hotel. M. Mitchell a refusé de dire ce qui s'y était passé et les sénateurs n'ont voulu recevoir personne.

La responsabilité de la situation doit peser sur ceux qui ont refusé l'arbitrage.

UN GREVISTE TUE

Shenandash, Pa., 9. — Martin McAndrew, un mineur en grève a été tué d'un coup de révolver hier soir. Il a refusé de faire connaître le nom du meurtrier. Deux inconnus l'ont conduit à la porte de sa maison, puis ont pris la fuite.

DU CHARBON DE 30 ANS

New-York, 9. — Le père de M. Corwin, demeurant à Brooklyn, avait acheté, il y a trente ans, à un moment où le prix du charbon s'était élevé à $15 la tonne, 20 tonnes de ce combustible. Quelques jours après le prix du charbon retombait à son cours normal et M. Corwin, père fit serment de ne jamais toucher à ce charbon que le jour où il atteindrait de nouveau le prix qu'il l'avait payé. M. Corwin mourut sans avoir pu voir la chose, mais son fils, par respect pour la mémoire de son père, avait toujours conservé ce charbon, et ne commence à en brûler que depuis quelques jours.

LES PIRATES DU CHARBON

New-York, 9. — Une embarcation montée par plusieurs hommes, à la tombée de la nuit, a accosté à Elizabeth (New-Jersey) un chaland, chargé de charbon et, le révolver en main, les hommes ont obligé son capitaine à leur donner les clefs de la soute au charbon. Ils se sont mis ensuite à charger en toute hâte le précieux combustible, dans leur embarcation, et aussitôt après l'avoir remplie ont été remplacés par deux autres embarcations, également montées par plusieurs hommes, qui ont agi de même. Leur chargement terminé, les trois embarcations ont fait force de rames et ont disparu.

TUE PAR UN SOLDAT

Pottsville, Pa., 9.—Ce matin un mineur nommé William Durham a été tué raide, d'un coup de fusil, à Brownsville, par un soldat qui lui avait commandé de faire halte.

EST-CE LA FIN ?

UNE RUMEUR

New-York 9. — Le maire Low a reçu du maire de Détroit la dépêche suivante :

"La grève pratiquement réglée. Pouvez-vous confirmer ou corriger toute méprise que peut faire naître ce rapport ?"

Le maire Low a réondu :

"Je n'ai pas d'information au sujet de ce rapport."

UN TRAIN DE LUXE

A la disposition des agents des billets et des voyageurs

Par le Grand Tronc

Les membres de l'Association Américaine des Agents Généraux de chemin de fer et des Agents des voyageurs tiendront à Portland, Me., mardi et mercredi prochain, les 14 et 15 courant, leur 47me assemblée annuelle.

Cette intéressante confrérie ayant manifesté le désir de faire le voyage par voie du Grand Tronc, la compagnie a mis à sa disposition un train de luxe spécial qui circulera entre Chicago et Portland, quittant Chicago dimanche l'après-midi, à 3 heures. Ce sera, dit-on, le convoi le plus luxueux qu'on ait encore vu ; il se composera d'un char-club, d'un char-cafe, d'un char-salon, d'un char-réfectoire et de plusieurs wagons-lits d'une grande richesse.

Ce train spécial fera le voyage de Toronto à Montréal, le jour, avec un arrêt de quelques heures à Montréal, afin de permettre aux excursionnistes de visiter notre ville.

A cette occasion, le département de publicité du Grand-Tronc, auquel préside si intelligemment M. H. R. Charlton, et dont l'esprit d'initintive et de progrès n'est jamais pris au dépourvu, a fait préparer des pamphlets-souvenirs d'une remarquable beauté. Ces petites publications de luxe brillamment illustrées feront certainement fureur.

Les excursionnistes arriveront à Montréal lundi, à 4 heures de l'après-midi. Après une promenade en voiture à travers les principales rues de la ville, ils se rendront sur la montagne pour revenir ensuite aux nouveaux bureaux du Grand Tronc, rue McGill. Le souper sera servi au Windsor.

Le convoi spécial partira pour Portland vers les 10 heures du soir.

Personnel

—M. G. A. Duclos, de Drummondville, est de passage à Montréal. Il doit assister à l'assemblée de la compagnie d'assurance "La Foncière." Il se rendra ensuite à Marieville visiter la succursale de la Caisse d'Economie.

—M. E. G. Lanctôt, de la maison P. E. Bourassa & Fils, est parti pour un voyage de quelques semaines à Portland, Boston et New-York.

M. Chs. Payette, de Chicago, est en promenade à Montréal. Il vient s'occuper de la succession de feu L. Payette.

LA DISETTE DE CHARBON

Les compagnies de chemins de fer veulent prendre des précautions

Les compagnies de chemins de fer sont parfaitement disposées à accorder des taux réduits pour le transport du combustible à Montréal, mais on craint que cette concession n'entraîne des abus. On veut bien concourir dans l'œuvre humanitaire que Son Honneur le maire Cochrane a entreprise, mais on ne veut pas que les marchands de charbon profitent de la réduction des taux pour faire de la spéculation. A cette fin, les autorités du Grand Tronc et du Pacifique ont demandé au maire de bien vouloir suggérer un moyen d'obvier à ces inconvénients. Il y aura une conférence entre le maire et les compagnies intéressées pour discuter la situation.

CASTORS CONFISQUES

Ils étaient en route pour l'île d'Anticosti

(Dépêche spéciale)

Québec, 9. — A la demande de l'Association protectrice de chasse et de pêche de la province de Québec, le détective Sylvain, qui est en même temps garde-chasse, est allé confisquer sur le quai Chouinard, hier après-midi, quatorze castors vivants destinés à l'île d'Anticosti et que l'on devait expédier aujourd'hui même par le "Savoy". M. Comettant, gouverneur de l'île, a comparu ce matin devant le magistrat de police pour donner des explications sur cette infraction aux lois de chasse.

Il paraît que M. Menier avait déjà demandé au gouvernement provincial la permission de tendre des pièges aux castors pour pouvoir en transporter vivants dans l'île pour la reproduction et que les autorités provinciales lui avaient refusé ce permis.

—Lundi dernier, l'épouse du constable Lavallée, du poste Central, a donné naissance à un gros garçon, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Ovide, Magloire.

L'ABBE LAMARCHE

Le curé de St-Jérome va entrer chez les Rédemptoristes — L'abbé de Ladurantaye lui succederait.

(Dépêche spéciale)

St-Jérôme, 9 — L'abbé Lamarche, qui a succédé à l'abbé Lafortune comme curé de St-Jérôme, en décembre dernier entrera bientôt dans la congrégation des Rédemptoristes.

Le départ de notre curé cause ici un chagrin universel.

On parle de l'abbé DeLadurantaye comme devant lui succéder.

LA BOURSE

Le marché est entré ce matin dans une phase nouvelle et sera être tout à fait optimistes—qui voudrait l'être à l'heure actuelle ? nous croyons que nous sommes entrés pour de bon dans une ère bienfaisante.

Mais—il y a un mais—il ne faudrait pas s'emballer. La hausse d'hier après-midi qui s'est continuée ce matin a été trop soudaine et il y aura une réaction ; c'est du moins notre conviction.

Ceux qui ont de l'argent pour payer leur stock, mais ceux-là seulement, pourront en profiter pour acheter. Quant à ceux qui spéculent sur marge nous leur conseillons bien amicalement de rester tranquille.

Voici les cotes d'aujourd'hui, à l'heure du lunch, comparées avec celles d'hier après-midi à la clôture :

	Hier	Aujourd'hui
Pacifique	133 3-4	134 3-4
Pacifique (nouveau)	133	134 3-4
Dom. Steel	53 1-2	55
Dom. Coal	128	130
Power	96	97
Détroit	85 1-2	86 1-4
Richelieu	100	101
Twin City	117	118
Toronto	114 1-4	116
Toledo	34	35
Steel pref	94	96
Dom. Coal pref	115 1-4	118

Comme on peut le constater par cette liste, l'état du marché est bien plus satisfaisant et il n'est pas inopportun d'ajouter que la confiance renaît en raison directe de l'amélioration de la Bourse.

N'oublions pas cependant qu'il se passera encore des semaines avant que le retour des fonds se produise et d'ici là les affaires ne pourront être brillantes.

Quant à la grève des mineurs de la Pennsylvanie elle est moins réglée que jamais et il suffit de cela pour empêcher le marché l'essor qu'il serait maintenant en lieu de prendre.

Soyons donc prudent, et nous ne pourrons certes nous en repentir.

Les cotes suivantes ont été aujourd'hui spécialement câblées à MM. McCuaig Bros, London & Lancashire Building :

Pacifique Canadien, 138 1-4
Grand-Tronc, 2e préf., 97.
Grand-Tronc, 3e préf., 43.

La cloture de la bourse à New-York, hier, telle que rapportée par Louis Dowd courtier, No. 1719 rue Notre-Dame, a été comme suit :—

Amc. Cotton Oil 50; A.L. Copper 62 3-8; Amc. Ice 9 7-8; Am Loc Co 29 1-2; A L Co préf. 93 1-8; A. Sug. R. Co 120; A. T. & S. F. 87 1-2, do préf., 100; Balt & Ohio 105; B. R. T. 62 1-8; C. & Al Co. 34 3-4; Can. Pac. 133 1-4; Can. South., 85; Ches. & Ohio, 50 1-4; C.F.I. 62 1-8; C.R.I. & Pac 193 1-8; C.M. & St. P., 185 1-2; Con. G.N.Y., 214 1-2; C.C. C. & St. L., 100; Del. & Hud. 168 1-2; Gen. Elec., 179; Ill. Cent., 145 3-4; K. & Tex préf., 60 3-8; Louis. & N., 137 1-8; Manh. Elev., 133 5-8; Mis. Pac., 111 1-4; Metropolitan, 137 1-4; Nat. Com 27 3-4; N.Y.C. & H., 153 1-2; Erié Rail'd 38 1-2, do 1 préf., 67; N.Y.O. & W. 33 1-2; Pac. Mail, 40 1-2; People Gas, 101; Phil. & R., 68 5-8; do. 1 préf., 86; South R.C., 37; do préf., 94 7-8; South Pac. 71 1-2; Ten. C. & I. 63; Texas Pac. 42 5-8; U.S.L. Co. 131 1-4; U.S.S. com., 39 3-4; do préf., 88 3-4; U. Pac., 104 1-2; do pref 90 1-4; Wabash, 32 1-2; do préf., 47 7-8; West U. Tel., 91 1-4; Wis. C. com., 28.

LE MARCHE DE NEW-YORK

MM. McAnally, Penfold & Cie, courtiers No. 84 rue St-François-Xavier, ont reçu la dépêche suivante :

New-York, 9 — La rumeur veut que les opérateurs des mines de charbon seraient décidés à plier à la pression politique ; cette nouvelle semble confirmée par le fait qu'une forte commande donnée en Angleterre pour du charbon aurait été contremandée. On dit à New-York que les mineurs retourneront à l'ouvrage lundi prochain.

Nous recommandons, sur toute réaction l'achat du Sép. de l'U. P., de l'Atchison préférentiel et du Western Union. Le marcains, est fort et le St-Paul a monté de 1 point, le C.P.R., 1 1-4 point, les Northern Securities, 1 point.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

C. P. R. — 100 à 133¾, 100 à 133⅞, 100 à 134, 100 à 134, 100 à 134⅛, 75 à 134¼, 100 à 134⅜, 25 à 134¾.

Steel Com. — 200 à 52, 50 à 51⅝, 25 à 51¾, 25 à 52, 25 à 52, 25 à 52, 75 à 52, 200 à 53, 25 à 53⅛, 25 à 53⅜, 25 à 53⅝, 200 à 53½, 100 à 53⅝, 50 à 53⅝, 100 à 53¾, 100 à 53¾, 300 à 53⅞, 100 à 53⅞, 100 à 53¾, 100 à 53¾, 50 à 53⅞, 25 à 54, 25 à 54⅛, 25 à 118, 100 à 117½, 25 à 117⅝, 50 à 117⅞, 5 à 118, 50 à 117 50 à 117.

Toledo — 25 à 32, 25 à 33.

Steel R. — 1000 à 87, 2000 à 87, 1000 à 87.

Détroit — 25 à 83 1-2, 25 à 83 1-2, 25 à 83 3-4, 25 à 84, 50 à 84 1-2, 50 à 84, 25 à 85, 100 à 85, 50 à 85, 25 à 85, 175 à 85, 100 à 84 3-4, 100 à 85, 100 à 84 1-2, 25 à 85, 25 à 85, 25 à 85 1-2.

Coal — 25 à 127 1-2, 50 à 128.

C. P. R. (nouv) — 25 à 133 3-4, 25 à 133.

N. S. Steel — 25 à 104, 25 à 104, 50 à 104, 25 à 105.

War Eagle — 500 à 20.

Power — 50 à 93 3-4, 20 à 95 1-2, 25 à 95 1-2, 25 à 95 1-2, 50 à 96.

Steel Prf — 50 à 95, 7 à 94 3-4, 25 à 96.

Cable — 100 à 87 3-4.

Dom. Cotton — 50 à 55, 50 à 55.

R. & O — 5 à 100.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 125 à 134, 100 à 134 1-4, 250 à 135 1-4, 70 à 135, 150 à 134 3-4, 50 à 134 1-2, 50 à 134 3-4.

Do. Coal Pref — 50 à 118.

Can. Pac. New — 100 à 135 1-4, 50 à 134 3-4, 22 à 135.

Do. Coal Com. — 75 à 129 3-4, 200 à 130, 25 à 129 7-8, 125 à 130.

Mchts. Bk — 6 à 160 1-2.

Do. Steel Com. — 425 à 54, 50 à 53 1-2, 150 à 53 1-4, 50 à 53, 150 à 53 7-8, 50 à 53 3-4, 10 à 55, 375 à 54, 25 à 54 1-4, 150 à 54 1-2, 200 à 55, 135 à 55, 50 à 55 1-8, 50 à 55, 35 à 55 1-4, 450 à 55.

Ogilvie Pref — 50 à 131 1-2.

Mols. Bk — 70 à 214, 3 à 215.

Mo. Power — 200 à 96 3-4, 330 à 97, 25 à 96 1-2, 125 à 97, 100 à 280.

Mo. St. Ry. — 25 à 277, 25 à 277 1-2, 100 à 280.

Toledo Ry. — 50 à 34, 50 à 35.

Détroit Ry. — 125 à 86, 225 à 86 1-4, 195 à 86 1-2, 10 à 85 1-2, 50 à 86 1-2, 100 à 86 1-4.

R. & O. N. Co. — 45 à 102, 100 à 101, 25 à 100 1-2, 10 à 102, 5 à 101 1-2, 25 à 101.

For. Ry. — 50 à 116 1-2, 35 à 116, 2 à 118.

Twin City. — 50 à 118, 250 à 117 1-2, 25 à 117 3-4, 50 à 118, 15 à 119, 50 à 118, 50 à 118.

Do Steel Préf. — 25 à 96 1-4, 125 à 96, 5 à 97, 25 à 96.

Do. Steel Bds. — 10000 à 88 1-4, 1000 à 88 3-4.

VENTES DES VALEURS MINIERES

Dom. Cons. — 10000 à 4¾, 2000 à 4⅞.

Virtue. — 3000 à 8.

LES avis de Naissances, Mariages et Décès seront publiés pour le prix de vingt-cinq centins pour chaque insertion.

NAISSANCE

GAUTHIER.—En cette ville, le 8 courant, au No 794 rue Lafontaine, l'épouse de M. Joseph Gauthier, typographe employé à la "Patrie", une fille. 194-1

DECES

FOREST — A Laprairie, le 8 octobre courant, à l'âge de 46 ans, 2 mois et 9 jours, J. R. Forest, notaire.

Le service funèbre aura lieu à Laprairie, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture, par le bateau de 11 1-2 hrs a.m.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Le bateau laisse Montréal à 7 heures a.m. et arrive en temps pour les funérailles. 194-2

HOGAN — En cette ville, ce matin le 9 courant, à l'âge de 81 ans, M. Henry Hogan, Ecr, propriétaire du St-Lawrence Hall.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 2 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 194-3

APPRENTI TYPOGRAPHE, On demande un apprenti typographe ayant une couple d'années d'expérience. S'adresser au gérant, bureau de " La Patrie. "

ON DEMANDE un coupeur pour reliure S'adresser " La Patrie" Département des jobs.

ON DEMANDE trois bons " JOBBERS " S'adresser " La Patrie " Département des jobs.

ON DEMANDE un presseur fleur. S'adresser "La Patrie" Département des jobs.

GARCON.—On demande un garçon pour conduire un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser au No 29 ruelle Bronsdon, passé la rue Dorchester. 194-3

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit. No 10029. Jean-Bte Brunet, demandeur, vs James McGee, défendeur. Le 18e jour d'octobre 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 993 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions : Argent comptant.

F. X. CHAMPAGNE, H.C.S.

Montréal, 9 octobre 1902.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No 280. Dame Rose de Lima Pigeon, de la cité et du district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes, épouse de Michel Dupré, peintre, autrefois du même lieu, maintenant absent de cette province et de lieux inconnus, demanderesse, vs le dit Michel Dupré, défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause, le 26 septembre 1902, et il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

L. A. BEDARD,
Dép. Protonotaire.

BEAUBIEN & LAMARCHE,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 1er octobre 1902. 194-3